

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins



Cameroun



DOCUMENT DE TRAVAIL



Cameroun

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins

Cameroun

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ce document est inédite et mis à disposition tel que présenté par ses auteurs.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2011

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS	3
3. SITUATION DES ASPECTS APRES RECOLTE	5
A. SYNTHESE DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS/FILIERES	5
Filière céréales.....	5
Filière racines et tubercules	9
Les filières élevage - pêche	11
Filière fruits et légumes	13
Filière huile de palme	16
B. ANALYSE DES QUESTIONS TRANSVERSALES AFFECTANT LA SITUATION DES PERTES APRES RECOLTE DANS LE PAYS.....	17
Stockage.....	17
Accès aux marchés.....	18
Transformation.....	19
Transport réseau routier.....	23
Financement rural	24
Services existant sur l'aval des filières.....	24
4. CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL	26
A. POLITIQUES ET STRATEGIES RELATIVES A L'APRES RECOLTE.....	26
B. INTERVENANTS PUBLICS ET PRIVES IMPLIQUES DANS LES ACTIVITES APRES RECOLTE.....	27
5. PROJETS/ACTIVITES POST RECOLTES EN COURS ET PLANIFIES.....	30
A. INSTITUTIONS PUBLIQUES	30
B. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	31
C. SECTEUR PRIVE.....	32
6. INTERET DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉDUCTION DES PERTES APRES RECOLTE33	
7. OPPORTUNITES POUR LA BAD D'INTERVENIR DANS LA REDUCTION DES PERTES APRES RECOLTE.....	35
A. PROJETS EN COURS SUR FINANCEMENT DE LA BAD.....	35
B. OPPORTUNITES D'INTERVENTIONS FUTURES	35
8. SUIVI ET ACTIONS A METTRE EN PLACE	38

ANNEXES

Annexe 1:	Données générales sur le pays et statistiques agricoles et sociales.....	40
Annexe 2:	Cartes et tableaux de localisation des productions/filières	43
Annexe 3:	Production, importations/exportations et consommation des principaux produits (Données FAOSTAT).....	47
Annexe 4:	Matrice descriptive des produits/filières et d'analyse des contraintes/opportunités et actions prioritaires.....	48
Annexe 5:	Situation des infrastructures de stockage, de transformation, de marché pour les céréales, racines et tubercules	60
Annexe 7:	Matrice d'analyse des institutions publiques, associatives et privées (forces, faiblesses, opportunités et risques).....	64
Annexe 8:	Note sur le secteur privé agricole et rural au Cameroun	70
Annexe 9:	Aperçu sur le secteur privé camerounais à travers quelques organisations de représentations et leur relation avec l'Etat	74
Annexe 10:	Analyse des activités/projets financés par les donateurs/partenaires techniques et financiers (PTF) et autres parties prenantes en relation avec les activités après récolte	79
Annexe 11:	Analyse du portefeuille de projets appuyés par la BAD dans le pays.....	82
Annexe 12:	Liste des personnes rencontrées	83

LISTE ACRONYMES

ACEFA	Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agricoles
AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
CNOPCAM	Conseil National des OP du Cameroun
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM III	Troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
IDH	Indicateur de Développement Humain
INS	Institut National des Statistiques
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINADER	Ministère de l’Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l’Economie et du Plan
MINEPIA	Ministère de l’Elevage, la Pêche et les Industries Animales
MINFI	Ministère des Finances
MINPMESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises
MINRESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation
MINTP	Ministère des Travaux Publics
OP	Organisations de Producteurs
PACA	Projet d’Appui à la Compétitivité Agricole
PADMIR	Projet d’Appui au Développement de la Micro finance et de la Micro entreprise en milieu rural
PIB	Produit Intérieur Brut
PLANOPAC	Plateforme Nationale des OP du Cameroun
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNDRT	Programme National de Développement des racines et Tubercules
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PPTE	Pays Pauvre très Endetté
PSAE	Programme Sectoriel Agriculture-Elevage
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire
SDSR	Stratégie de Développement du Secteur Rural
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

1. INTRODUCTION

1.1 Dans le cadre d'une collaboration FAO/BAD sur la réduction des pertes après récolte en Afrique subsaharienne, le Cameroun, à l'instar d'autres pays concernés¹, vient de faire l'objet d'une évaluation des besoins pour la réduction des pertes après récolte. Cette évaluation visait à mener une analyse des besoins et potentialités en matière de réduction des pertes après récolte selon une approche «filière» (couvrant tous les aspects après récolte dont la manutention, le transport, le stockage, la transformation, la mise en marché, la création de valeur, le financement des acteurs des filières, etc.). Ces analyses doivent permettre de préparer un cadre conceptuel pour la mise en œuvre d'un programme de réduction des pertes après récolte en Afrique subsaharienne.

1.2 La mission, composée de M. Lazare Hoton (TCIA, FAO) et Mme Nathalie La Noë (AGST, FAO), a séjourné dans le pays du 26 août au 1^{er} septembre 2009. Elle a travaillé avec les responsables des ministères sectoriels (agriculture, élevage et pêche) et ceux des ministères impliqués de façon transversale dans la problématique, avec des responsables de projets et de programmes filières. Elle a également rencontré les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole, des opérateurs du secteur privé exerçant des activités de transformation et de commercialisation, des structures de recherche et d'appui conseil. Enfin, la mission a effectué une visite de terrain au sein d'une unité de transformation et de commercialisation dans la localité de Nkeng Likock.

1.3 L'analyse des pertes après récolte, telle que réalisée dans ce rapport, prend en compte l'aval de la chaîne de valeur en partant, pour les productions végétales, du stade de récolte, pour les productions animales, du stade de vente bord-ferme dans le cas d'animaux vivants et du stade de récolte en ce qui concerne le lait, et du stade de capture en ce qui concerne la pêche. Les pertes interviennent généralement à tous les stades après récolte. Elles peuvent être classées en trois catégories, souvent interliées : (i) perte quantitative / physique ; (ii) perte en qualité affectant l'apparence, la texture, les qualités organoleptiques et nutritionnelles et donc la valeur du produit ; (iii) les coûts d'opportunités résultant d'une transformation inadéquate (faible valeur ajoutée) par rapport au potentiel commercial effectif.

1.4 La réduction des pertes après récolte revêt une importance majeure dans le cadre de l'aide au développement économique. Nombreuses sont les interventions de réduction des pertes susceptibles d'être plus rentables (meilleur retour sur investissement) que des activités, plus classiques, d'augmentation de la production. Cette démarche s'intègre également dans la perspective des chaînes de valeurs qui insiste sur l'importance d'assurer des débouchés aux productions. Ces mesures visent à optimiser la valeur de produits déjà existants par des mesures appropriées visant leur conservation et l'augmentation de leur valeur. Or, augmenter la production pour compenser des pertes implique l'utilisation de ressources rares et coûteuses pour promouvoir une agriculture plus intensive et consommatrice en intrants (y compris des terres additionnelles). Les bénéfices se reflètent non seulement en termes financiers mais également environnementaux.

1.5 Les activités de post-récolte génèrent des emplois ruraux, tant dans les fermes qu'en dehors. Elles participent ainsi à réduire l'exode rural, dynamisent l'économie locale, renforcent le pouvoir économique des ruraux et la compétitivité des produits nationaux face aux produits étrangers. Ce type d'activité intègre un circuit plus formalisé que la production agricole et renforce directement (taxes directes) et indirectement (TVA) les sources de revenus publics. Enfin, l'activité post-récolte est largement assurée par les femmes. Leur renforcement permet

¹ L'évaluation est menée à travers: a) des missions conjointes FAO/BAD d'évaluation des besoins dans six pays (Cameroun, Sierra Leone, Mali, Ghana, Malawi, Mozambique); et b) des questionnaires qui seront remplis par les bureaux de la BAD avec les autorités et parties prenantes concernées et l'appui technique des représentations nationales de la FAO dans dix autres pays éligibles au Fonds africain de développement -FAD (Burkina Faso, Tchad, République démocratique du Congo, Ethiopie, Kenya, Nigeria, Rwanda, Sénégal).

d'adresser de façon directe la problématique genre avec les bénéfices que l'on connaît (notamment une meilleure gestion des ressources financières familiales).

1.6 En dépit des expériences connues par le Cameroun en la matière, les sources d'information officielles manquent de données quantitatives permettant d'apprécier de façon fiable l'ampleur des pertes après récolte dans les différentes filières concourant à la sécurité alimentaire. Aussi la mission a-t-elle fondé ses analyses sur la base des estimations rapportées dans les documents techniques et sur les statistiques établies par les directions techniques des ministères et les projets de filières en cours.

1.7 Ces sources confirment l'ampleur du phénomène dans ce pays où la situation en aval des filières révèle la nécessité d'adopter une stratégie globale et une approche coordonnée prenant en compte l'ensemble des goulots d'étranglements identifiés en aval des filières retenues.

1.8 Ce rapport présente le diagnostic de la situation dans les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire du pays et expose les principaux besoins recensés et susceptibles d'instruire une future intervention de la BAD en matière des pertes après récolte.

2. SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS

2.1 Situé au fond du golfe de Guinée, sur la côte occidentale de l'Afrique, le Cameroun couvre une superficie de 475 650 km². La population du Cameroun est estimée à 19,5 millions d'habitants en 2009¹, avec une croissance moyenne de 2,9 % par an et une densité de 36 habitants au km². La population est essentiellement jeune; plus de la moitié (63,8%) a moins de 25 ans. La population rurale est légèrement majoritaire (51,8 %), soit 8 288 000 habitants, avec l'agriculture comme principale activité. Toutefois cette proportion diminue très rapidement. Le Cameroun est classé au 142^{ème} rang de l'Indice de développement humain (IDH) du Pnud. L'annexe 1 reprend quelques données socio-économiques sur le Cameroun. Les résultats de la troisième enquête auprès des ménages (ECAM3), réalisée en 2007, révèlent que 40% de la population camerounaise vivent en dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté demeure encore plus prononcée en zone rurale qu'en zone urbaine: en 2007, plus de la moitié des individus sont pauvres en milieu rural (55%) alors que 12% sont pauvres dans les agglomérations de 50 000 habitants et plus.

2.2 D'une façon générale, la pauvreté rurale est inégalement répartie selon les provinces: elle est largement supérieure à 50% dans les provinces de l'Extrême Nord, Nord et Nord-ouest. Cette situation est causée par une présence insuffisante des services publics et le faible accès aux infrastructures sociales et à l'eau potable.

2.3 Le pays comporte une variété de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques qui peuvent être regroupées en cinq entités régionales ou zones agro écologiques distinctes où les conditions climatiques et naturelles sont très favorables à la production agricole (cf. Annexe 2):

- La zone soudano sahélienne semi-aride (Provinces Nord et Extrême Nord): coton, mil-sorgho, niébé, oignon, sésame
- Les hauts Plateaux de l'Ouest (Provinces Ouest et Nord-ouest): cacao, café, maïs, haricot sec, pomme de terre, maraîchage
- La haute savane guinéenne (Province de l'Adamaoua et départements du Mbam et du Lom et Djerem): maïs, coton, mil-sorgho, igname, pomme de terre
- La forêt humide à pluviométrie uni modale (provinces Littoral et Sud-ouest): cacao, banane, café, plantain, huile de palme
- La forêt humide à pluviométrie bimodale (provinces Centre, Sud et Est): cacao, café, manioc, plantain, maïs, huile de palme

2.4 Sa grande ouverture sur la mer offre au Cameroun de nombreuses possibilités économiques et commerciales et la diversité des productions suscite un regain d'intérêt de la part des opérateurs économiques pour le commerce transfrontalier des produits agricoles vivriers qui constituent la base de l'alimentation des populations. Malheureusement, le réseau routier freine ces potentialités de développement commercial du fait de sa faible étendue et de mauvaise qualité. Il s'étend aujourd'hui sur 50 000 km, dont moins de 10% sont bitumés. Sa faible densité de 9 km de routes et pistes pour 1 000 km² est liée au relief accidenté et aux conditions climatiques. De plus, le réseau routier est en mauvais état: selon les estimations du Ministère des Travaux Publics, seulement 26% des routes bitumées et 11% des routes en terre sont dans un état « normal ».

¹ Document stratégique pour la croissance et l'emploi

2.5 Malgré son impressionnant potentiel dans le secteur rural, le pays reste sensible aux chocs externes et la récente crise alimentaire internationale ne l’a pas épargné. Au cours des six premiers mois de l’exercice 2008, malgré la baisse de la TVA sur les importations des principales céréales, le Cameroun a dépensé environ 120 milliards de FCFA pour l’importation des céréales. Le système productif camerounais n’est pas encore outillé pour la production locale des ces céréales, et le défi à relever porte par conséquent sur l’accroissement de l’offre locale des produits de substitution et la promotion de nouvelles habitudes alimentaires. Le Gouvernement estime que le principal défi à relever dans le secteur rural concerne le passage à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra : (i) d’assurer la sécurité et l’autosuffisance au niveau de la consommation interne, (ii) d’approvisionner l’industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties et enfin, (iii) de développer les exportations et améliorer ainsi la balance commerciale.

2.6 Pour y arriver, la stratégie du pays met l’accent sur le développement des principales sources de croissance agricole (Tableau 1). Les objectifs de productions visés permettront d’améliorer de façon sensible le PIB agricole, qui passerait à 5 pour cent à l’horizon 2015.

Tableau 1: Objectifs de production agricole à l’horizon 2015 (en milliers de tonnes)

Production	2001	Estimations 2005	Projections 2015
Céréales	1 341	1 686	3 294
Racines et tubercules	3 517	3 836	6 319
Légumineuses	263	300	538
Oléagineux	209	239	430
Légumes	1 278	1 405	2 400
Fruits	2 019	2 282	4 076
Huile de palme	140	177	350
Cacao	123	140	280
Café arabica	10	10	15
Café robusta	50	50	93
Coton	220	270	400

Source: Document de Stratégie de développement du secteur rural (2005)

2.7 L’importance des différentes productions agricoles est décrite en détail dans les prochains chapitres. L’Annexe 1 présente (i) un tableau comprenant les données générales sur le pays et quelques statistiques agricoles et (ii) une description des données socio-économiques. L’Annexe 2 présente (i) l’importance des différentes productions agricoles dans les différentes zones agro-écologiques du pays ainsi que (ii) l’importance des PME agricoles dans les différentes provinces du pays.

3. SITUATION DES ASPECTS APRES RECOLTE

3.1 Le secteur agricole est vital pour le pays, il contribue actuellement à plus de 42% du PNB et occupe 70% de la population active. L'agriculture est riche et variée, avec des potentialités très largement sous-exploitées, alors que les gains de productivité sont potentiellement élevés. Les produits tirés de cette activité servent aussi bien à l'autoconsommation qu'à l'alimentation des populations urbaines. Les exportations du secteur rural représentent environ 55% des recettes d'exportation du pays, hors hydrocarbures (30%). Cependant, la hiérarchie des dépenses alimentaires (hors autoconsommation, très élevée en milieu rural) dans le budget des ménages est sensiblement différente. Selon les statistiques de l'INS (ECAM I)¹, la part budgétaire de la demande des céréales au Cameroun est de 18%, contre 16% pour les fruits et légumes, 15% pour les féculents, 12% pour le poisson et 11% pour la viande.

A. SYNTHESE DE L'ANALYSE DES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES POUR LES PRINCIPAUX PRODUITS/FILIERES

3.2 Le choix des filières a été fait en lien avec la Stratégie de Développement du Secteur Rural qui a identifié les filières stratégiques. Ces choix ont été validés lors de la réunion de restitution avec les différents acteurs lors de la mission d'août 2009. La stratégie de développement agricole et rural distingue deux types de cultures qui sont (i) les cultures structurantes et (ii) les autres cultures. Les cultures structurantes sont celles qui ont un fort enjeu de sécurité alimentaire, de développement de l'agro-industrie et de l'exportation. Elles ont une envergure nationale en matière de consommation et peuvent, à terme, devenir des cultures de rente. Dans la SDSR, pour les cultures vivrières, ces filières sont le maïs, le manioc, la banane plantain et l'huile de palme. Du fait de la variété agro-écologique du Cameroun et des fortes différences dans les habitudes alimentaires, il semble important de prendre en compte toutes ces filières dont le développement vise en définitive non seulement à assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, mais également d'accroître davantage l'approvisionnement des marchés frontaliers et les parts sur les marchés régionaux. Les filières d'élevage et pêche ont également été retenues car stratégiques au niveau du pays, tant au niveau de l'autosuffisance alimentaire et l'assurance de la sécurité alimentaire mais également en termes de revenus potentiels pour les populations.

3.3 L'Annexe 3 présente les statistiques nationales relatives aux niveaux de production, importations, exportations et consommation pour les principaux produits agricoles. L'Annexe 4 présente, sous forme de matrices, les différents produits avec une analyse des contraintes, opportunités et interventions prioritaires. La mission n'a pas été en mesure de trouver et, encore moins compte tenu du temps imparti, de récolter des données relatives au niveau des pertes pour chaque étape post-récolte des filières présentées dans la suite.

Filière céréales

3.4 A l'heure actuelle, les céréales sont produites presque partout dans le pays et leur consommation est en constante augmentation, surtout dans les villes. Les céréales sont de surcroît plus faciles à transporter, à stocker/conservé (pendant plusieurs années) et leur apport nutritionnel est important dans l'équilibre des rations alimentaires. Le développement de l'élevage

¹ DSCN, IITA et CIRAD, Yaoundé, mars 2000.

et les utilisations industrielles (brasseries, fabrication des pâtes alimentaires, panification, amidonnerie etc.), surtout dans la partie Sud du pays, permettent de drainer, en année de bonne production, les surplus de récoltes céréalières des provinces septentrionales vers les provinces méridionales. Le mouvement inverse s'observe aussi lorsque la production céréalière des provinces septentrionales est déficitaire et que celle des provinces méridionales est légèrement excédentaire. Les céréales constituent également la base de l'alimentation humaine avec 36% des apports caloriques et 40 % des apports protéiques, dont 19,5% et 22% pour le seul maïs.

3.5 La production céréalière actuelle est déficitaire et couvre à peine à 70% de la demande nationale, dont à peine 10 % pour le riz. Elle a peu progressé au cours des 5 dernières années avec un taux de croissance moyen de 2%. Le principal bassin de production céréalière au Cameroun, que constituent les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord, est régulièrement sujet aux aléas climatiques et aux effets dévastateurs des oiseaux et des insectes migrants.

3.6 En raison de la récente crise alimentaire qui a durement frappé le pays et révélé la fragilité du secteur à faire face à ce genre de situation, le Cameroun oriente son appareil de production vers des objectifs de sécurité alimentaire. D'où le choix porté sur la production de vivriers, le maïs et le riz en particulier.

Maïs

3.7 Le maïs sous ses diverses formes est l'aliment de base pour la majorité des populations dans au moins quatre des dix régions du pays. La production est estimée à plus de 900 000 tonnes dont 9% sont destinés à l'agro-industrie et 4% exportés vers le Gabon. La consommation est estimée à 8 kg/ personne/ an à Yaoundé et varie entre 80 et 100 kg dans le Nord. Par ailleurs, le maïs est la principale matière première dans la fabrication des provendes (notamment dans l'élevage porcin et avicole). Elle est également une importante source de revenus pour les producteurs et présente des avantages de pouvoir être conservée pour une période assez longue moyennant des conditions de stockage appropriées.

3.8 Cette spéculation présente des atouts divers parmi lesquels, i) une demande intérieure non encore satisfaite aux vues des importations qui avoisinent encore les 35 000 T/an et de la forte demande également pour l'alimentation animale, ii) la disponibilité des variétés à hauts rendements spécifiques pour chaque zone agro écologique du pays mises au point par la recherche agronomique, iii) l'existence d'unités industrielles de transformation du maïs en provende pour l'alimentation animale (ex: SPC) et d'agro-industries pour la transformation du maïs en grit (pour les brasseries, ex: Maïs Cam¹) iv) des terres disponibles pour l'extension des superficies sous réserve de l'ouverture et entretien des pistes de désenclavement et ainsi que de la facilitation de l'accès à la propriété et/ou à la sécurisation foncière.

3.9 Diverses contraintes ont aussi été identifiées sur cette filière:

- (a) Faible maîtrise par les producteurs des itinéraires techniques performants, y compris les techniques de conservation, d'où une faible valorisation du potentiel génétique existant;
- (b) Difficultés d'accès aux intrants et aux financements;
- (c) Niveau d'organisation des producteurs de la filière encore faible pour leur permettre de résoudre les problèmes d'approvisionnement en intrants, de commercialisation, et de relations sécurisées en aval avec les agro-industries;

¹ Cependant il semblerait que les brasseries importent le maïs dépulpé.

- (d) Non maîtrise et faible capacité de stockage et de conservation, pouvant permettre aux OP d'étaler les périodes de vente et de tirer ainsi un meilleur profit sur les variations des prix tout au long de l'année.
- (e) Très faible liaison entre les maillons de la chaîne de la filière, en particulier entre les industries de transformation et les producteurs;
- (f) Absence de systèmes d'informations sur le marché.

3.10 Au niveau des pertes après- récolte, les opérations les plus sensibles sont les suivantes :

3.11 **Récolte.** Le maïs est une culture de zone tropicale humide et au moment de la récolte, le grain peut avoir plus de 30 % d'humidité. Les petits producteurs récoltent majoritairement le maïs à la main. La méthode traditionnelle et économique est de laisser la récolte sécher sur pied et d'attendre (un mois et souvent plus), jusqu'à ce que la teneur en eau du grain soit tombée à moins de 15 %. Cependant, en saison pluvieuse, avec un taux d'humidité relative de l'air d'environ 90 %, comme c'est le cas dans les zones équatoriales au moment de la récolte, la seule solution est de ramasser le maïs humide et de l'enlever du champ pour le faire sécher à l'abri. Plus la récolte reste longtemps sur pied, plus les risques de pertes sont importants : les tiges se dessèchent avec le vent, faisant tomber à terre les épis trop lourds ; les moisissures prolifèrent avec les pluies, les attaques des nuisibles (oiseaux, rongeurs) se multiplient, tandis que certains insectes peuvent se développer dans les grains.

3.12 **Stockage.** Si le maïs pose, plus que d'autres céréales, des difficultés pour le séchage en raison de son taux d'humidité élevé à la récolte, il en est de même pour le stockage et la conservation. Les risques principaux sont l'attaque des charançons et le développement des moisissures. Les multiples enquêtes menées en Afrique subsaharienne, spécialement les zones humides, notamment pour le compte de la FAO, ont montré que les pertes causées par les insectes dans un grenier traditionnel, au bout de six mois de stockage, étaient de l'ordre de 2 à 3 % pour du maïs en épis déspathés. A quoi il faut ajouter des pertes plus importantes, à savoir celles occasionnées par le battage et consécutives aux déprédations antérieures. En effet, les grains battus que l'on stocke déjà détériorés (par les insectes et/ou le battage) deviennent irrécupérables en trois mois de stockage, ce qui entraîne une perte pouvant aller jusqu'à 15 %. Cela ne vaut que pour les zones continuellement humides. Dans les régions qui connaissent une saison sèche d'environ cinq mois (de décembre à avril), ce n'est qu'au mois de mai, quand l'hygrométrie de l'air ambiant s'élève sensiblement, que les insectes se manifestent et prolifèrent de nouveau.

3.13 Comparativement à la récolte, au séchage et au stockage du maïs, les autres opérations après-récolte comme l'égrenage ou le broyage sont moins touchées par les pertes.

3.14 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion de la filière maïs et la réduction des pertes après-récolte.

Riz

3.15 Le potentiel de production rizicole actuel se situe principalement dans les provinces de l'Extrême Nord, du Nord, du Centre, de l'Ouest et du Nord-ouest qui représentent 94% de la production et 95% des superficies. La production nationale est estimée à près de 84 000 tonnes /an répartie sur environ 40 000 ha, dont une bonne partie estimée à 15 000 tonnes est assurée en

dehors des grands périmètres rizicoles¹ par des petits producteurs villageois dans les bas fonds, le long des berges de rivières et en culture pluviale. Les importations de riz au Cameroun principalement d'origine asiatique étaient en 2007 de 471 000 tonnes (2007) (source: service des douanes, 2008), soit environ 28 kg par habitant. La plus grande partie du riz produit localement (environ 70%) est exportée vers le Nigeria.

3.16 Les deux principaux postes de pertes sont le séchage et le stockage. Ils peuvent représenter à eux seuls 2/3 des pertes après récolte et si l'on ajoute les pertes d'usinage, cela fait les 4/5 des pertes.

3.17 **Récolte et séchage.** La récolte est encore majoritairement réalisée manuellement. Le manque de main d'œuvre est souvent à l'origine du dépassement du stade de maturité du riz. Après la récolte, la plupart des producteurs laissent le riz séché au bord du champ, ce qui peut entraîner des pertes dues aux attaques de rongeurs, oiseaux, termites... Les aires de séchage sont peu répandues alors qu'elles peuvent permettre de réduire les pertes après-récoltes.

3.18 **Stockage.** Le stockage du paddy (en vrac ou en sac) est souvent très long avant usinage et peut aggraver les pertes qualitatives ou quantitatives de transformation. Ces dernières varient entre 3% et 20%. Les infrastructures de stockage sont rarement prises en compte, que ce soit au sein des périmètres irrigués villageois ou dans les rizeries. C'est pourtant un élément primordial dans le maintien de la qualité en vue d'un rendement optimal en riz.

3.19 **Transformation.** Les pertes après-récolte ne sont généralement détectées qu'au moment de la transformation mais proviennent le plus souvent de problèmes rencontrés dès la culture. Le stade de maturité des grains est souvent dépassé au moment où la récolte intervient ou dans certains cas non atteint si la récolte est précoce (pluies, oiseaux). Il y a une perte quantitative (chute de poids) et qualitative (grains verts ou secs) qui se transforme en pertes également à l'usinage (taux de brisures élevé et chute du rendement en riz blanc).

3.20 Il n'existe pas de réel problème de débouchés pour le riz national, la demande nationale et régionale excédant largement l'offre. Cependant les pertes après récolte sont liées autant à des problèmes techniques qu'à des opportunités commerciales non développées:

- (a) Faible capacité et répartition inégale des magasins de stockage (entre le Nord et le Sud) entraînant ainsi des pertes après récolte et de valeur ajoutée.
- (b) Transport: En ce qui concerne les prix, la récente flambée des cours mondiaux a relancé l'intérêt pour la production nationale. Cependant, les frais importants de transport du Nord vers le Sud associés aux taxations routières illégales, la pénalisation du riz local par rapport au riz importé dans le cadre de la politique commerciale² et le taux de change fixe avec l'euro menant à une surévaluation du FCFA constituent un ensemble de facteurs macroéconomiques qui pénalisent fortement le riz local par rapport aux produits importés.
- (c) Transformateurs - décortiqueurs: nombreuses contraintes liées à l'électricité (coût, coupures...), TVA et disponibilité de matériel performant. En général, le rendement au décortiquage est très bas. La qualité du riz local est faible, tant en

¹ SEMRY, UNVDA, LAGDO, SODERIM. Sur les 17.000 ha aménagés dans les années 70, une superficie importante de ces périmètres n'est plus en production par manque d'entretien et d'équipement lié à la volonté du Gouvernement de privatiser les entreprises publiques qui gèrent ces périmètres.

² Il n'existe aucune mesure douanière de protection du riz local. Au contraire, la politique douanière pénalise la production locale qui, contrairement au riz importé, n'est pas exonéré de TVA. Le riz importé est en outre exonéré des taxes à l'importation.

terme de taux de brisure que de déchets. Les raisons sont autant liées aux machines utilisées qu'aux mauvaises pratiques de pré-transformation (conditions de récolte, triage, stockage, séchage).

Ce fort taux de brisure est un handicap commercial dans le Sud et l'Ouest et pour les marchés à l'exportation où le riz est préféré en grains entiers. Le riz national ne fait donc l'objet d'aucune attention en termes de marketing, ce qui le place en deçà de son véritable potentiel compétitif face aux produits importés. Dans la partie Ouest du pays, la concurrence avec le riz importé est plus importante que dans les provinces septentrionales, tant en raison de la proximité du port de Douala que des habitudes culinaires qui portent sur le riz long.

- (d) Pertes de marché pour la province du Nord surtout, car le Nigéria consomme le riz long étuvé mais cette technique n'est pas développée au Cameroun (manque de combustible, méconnaissance des techniques de transformation, fonds de roulement...). Les acteurs de la filière pourraient ainsi avoir une plus-value sur le riz mais les Nigériens préfèrent acheter le paddy car peuvent ensuite maîtriser la transformation (qualité). Dans le nord-ouest du pays, le riz vendu au Nigéria est souvent préalablement étuvé; cette pratique présente des avantages en termes de rendement et de réduction du taux de brisure.
- (e) Faible structuration des opérateurs qui travaillent individuellement en suivant une stratégie propre pour maximiser les profits. Cela entraîne des conflits d'intérêts au sein de la filière et une mauvaise répartition des bénéfices au détriment des acteurs les plus faibles que sont les petits producteurs.

3.21 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion de la filière riz et la réduction des pertes après-récolte.

Filière racines et tubercules

3.22 La production de racines et tubercules représente près de 45 % de la production vivrière nationale. Les racines et tubercules jouent un rôle important dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations rurales car apportent 30% des calories et protéines, dont 21% pour le manioc.

3.23 En dépit de leur importance, tant au niveau de la sécurité alimentaire des populations, notamment des ruraux pauvres, qu'au niveau de leur grande disponibilité sur le marché, les racines et tubercules sont confrontés aux défis suivants: i) besoin d'augmentation de l'offre de 30% pour satisfaire la demande à l'horizon 2010, ii) organisation des acteurs impliqués dans la filière pour mieux exploiter les opportunités de marchés, iii) satisfaction de la demande des consommateurs urbains afin d'éviter qu'ils se rabattent vers les produits de substitution que sont le pain et le riz.

3.24 **Récolte.** La récolte est une étape délicate car est généralement à l'origine des dégradations et pertes futures. Les blessures et meurtrissures occasionnées lors de l'arrachage, de l'entassement, du ramassage ou du transport représentent des points d'entrées des virus et moisissures qui accéléreront le pourrissement.

3.25 **Stockage.** Les racines et tubercules font partie des produits vivriers fragiles et périssables. Les problèmes liés au stockage en frais des racines et tubercules concernent surtout le manioc, qui, une fois déterrée, se dégrade dès le deuxième ou troisième jour suivant la récolte. Pour

augmenter la durée de conservation du manioc, la méthode traditionnelle de stockage consiste à le conserver sur pied en champ, avec les risques que cela comporte (occupation du sol, baisse de rendement en amidon, lignification des tubercules, donc perte de qualité, attaques des parasites). Chez les détaillants et les transformatrices, le stockage se fait en vrac dans les domiciles ou dans des magasins, avec, là aussi des risques de taux de pertes importants. La meilleure solution pour éviter ces pertes est de réduire la teneur en eau, soit par séchage (cossette), soit par pressage et torréfaction (tapioca/gari, bâtons...). Pour les autres racines et tubercules (igname, macabo/taro, patate douce et pommes de terre), les durées de conservation sont plus longues, et les problèmes liés au stockage ne sont pas aussi importants. Il se conservent en vrac, d'autant plus longtemps qu'ils ont été "traités" (nettoyage, enlèvement des parties blessées ou malades), avant d'être stockés en fosse. Cette technique, si elle est bien réalisée, peut permettre de conserver les tubercules jusqu'à 4 à 6 mois.

3.26 **Transformation.** Le manioc est la principale spéculation qui fait l'objet d'une véritable activité de transformation. Celle-ci joue un rôle essentiel dans la mesure où elle contribue à résoudre les problèmes liés à sa nature hautement périssable (elle limite considérablement les pertes après récolte 15 à 25 %) et à l'amélioration de son goût. La transformation a pour intérêt d'éviter les pertes des denrées fraîches et de garder le potentiel alimentaire et la qualité nutritionnelle du produit, qui, de plus, peut être mieux transporté et manipulé. Elle procure aussi d'autres avantages: durée de conservation accrue, diminution du poids et réduction des coûts de transport, amélioration de la valeur nutritive (cas de la fermentation), réduction des fluctuations annuelles des quantités disponibles sur les marchés. La transformation du manioc dépend de la disponibilité après autoconsommation en frais au niveau des ménages, de la demande des consommateurs, de l'accès aux marchés et des traditions locales de transformation (disponibilité des technologies et des équipements). Les produits de manioc transformés au Cameroun proviennent pour la plupart de la transformation artisanale et traditionnelle. Celle-ci se caractérise par l'absence d'équipements modernes, par des opérations longues et pénibles (notamment l'épluchage et le râpage), par une production à petite échelle et de faibles gains pour le transformateur. Toutefois, on assiste aussi au développement de la transformation semi-industrielle dans de petites unités (moulin, râpe, presse...) détenues par des groupements ou par des privés sur les marchés et dans certains quartiers. Pour les produits séchés, et surtout les cossettes, il faut suffisamment de soleil, ce qui est souvent une contrainte majeure en période pluvieuse. La conséquence d'un temps trop humide pendant le séchage est que l'on obtient des cossettes de moindre qualité à forte teneur en eau, fréquemment attaquées par des moisissures. Le manque d'hygiène sur les lieux de transformation, le manque d'équipements adaptés et/ou la faible performance de certains équipements utilisés représentent des facteurs importants de pertes lors de la transformation du manioc.

3.27 Quoique bénéficiant de l'encadrement des structures étatiques, des projets, des ONG, etc., cette filière et, plus particulièrement, le volet après récolte est caractérisé par:

- (a) Un enclavement de certaines zones de production, rendant les coûts de transport et de vente des produits élevés; le manque de transport entraînant parfois la perte de la production;
- (b) Des facteurs tels que l'impraticabilité des pistes rurales, les tracasseries policières, les méthodes de conditionnement et la non disponibilité des informations contribuent à accroître les pertes post récolte des racines et tubercules;
- (c) Une insuffisance de structures et des équipements des transformation, associée à un faible niveau de maîtrise des techniques de transformation et conservation;

- (d) Une mauvaise organisation de la chaîne commerciale dans laquelle les producteurs sont confrontés aux problèmes de commercialisation de leurs produits du fait du manque d'un système d'information sur les réalités du marché et de leur faible niveau d'organisation;
- (e) D'où une répartition inégale des marges entre les différents acteurs de la filière, ce qui tend à obliger certains d'entre eux à changer de spéculation, voire même d'activité.

3.28 Le programme national de développement des racines et tubercules (PNDRT) financé par le Fida a permis le développement de la production grâce à la fourniture de semences de qualité mais rencontre encore quelques difficultés pour résoudre les contraintes liées à la transformation et à la commercialisation. Il doit notamment faire face à un manque de matériel adapté pour la transformation et au problème de financement des équipementiers. Par conséquent, les produits transformés locaux ont un coût élevé freinant ainsi leur commercialisation et donc l'investissement. De plus, les consommateurs mettent en cause la qualité des produits disponibles sur le marché. Pourtant la farine de manioc possède un fort potentiel de développement notamment pour l'exportation vers la Guinée Equatoriale ou le Gabon.

3.29 La filière pomme de terre bénéficie également d'un programme de développement au niveau du Minader (Programme d'appui à la relance de la filière pomme de terre, fonds PPTE) devant rentrer dans sa phase opérationnelle en 2010. Ce programme, comme la plupart des programmes filières au niveau du Minader, est principalement axé sur la production de pomme de terre mais comprend également un volet commercialisation (mise en place d'infrastructures adéquates et systèmes d'informations sur les marchés).

3.30 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion de la filière racines et tubercules et la réduction des pertes après-récolte.

Les filières élevage - pêche

3.31 Ces filières procurent des revenus à près de 30% de la population rurale. Sur le plan socio-économique, l'élevage joue un rôle d'épargne et contribue fortement à l'amélioration de la production agricole, notamment dans les zones à forte densité démographique où le maintien de la fertilité des sols, la réalisation de certains travaux agricoles et le transport rural sont assurés par le bétail (bovins, asins, équins). Les stratégies sectorielles menées au Cameroun pendant plusieurs années pour promouvoir le développement de l'élevage en vue de satisfaire les besoins nationaux en produits animaux et améliorer les revenus des producteurs n'ont pas donné tous les résultats escomptés. Malheureusement, les productions animales diminuent ces dernières années du fait, entre autres, des pathologies (infectieuses et parasitaires) nombreuses au Cameroun et la régression de l'espace pastoral qui touche notamment l'élevage bovin. Le déficit en produits animaux est devenu encore plus important. Une récente étude sur le secteur de l'élevage prévoit que le déficit sera plus important que la valeur actuelle de la production d'ici 2020, si rien n'est entrepris pour renverser la tendance. Les productions animales et halieutiques contribuent également de manière importante à la sécurité alimentaire car fournissent 5% des calories et 19% des protéines.

3.32 Les types d'élevage pratiqués sont essentiellement en élevage pastoral transhumant pour le gros bétail (bovin) et en élevage villageois traditionnel pour le petit bétail (ovin, caprin, porcin, volaille). L'élevage bovin fournit annuellement 110 000 t. de viande et 194 000 t. de lait. Il faut noter que la contribution de la viande bovine est de 54% pour l'ensemble des produits carnés produits localement et consommés par les populations. L'exploitation du potentiel animal fournit environ 13 Kg de viande par habitant par an. La filière pêche occupe 5% de la population

active. Sa contribution au PIBA est d'environ 5 %. La consommation est estimée entre 50 et 70 000 tonnes alors qu'en fait ce sont plus de 120 000 t. de poissons qui sont pêchées chaque année, ce qui permet une estimation d'environ 40% de pertes après captures principalement dues aux problèmes de conservation, de commercialisation, d'inorganisation de la filière et de faible maîtrise des techniques de conservation et transformation. Pourtant les besoins sont estimés à 250 000 t. par an et les importations à 150 000 t. Le Minépi a vient d'achever un projet sur la réduction des pertes après capture qui a mis en place 4 unités de fabrication de glace pour la conservation du poisson. L'évaluation de fin de projet n'est pas achevée, ce qui ne permet pas de connaître l'impact sur les pertes après récolte.

3.34 Dans l'ensemble, le Cameroun est largement tributaire des importations des produits carnés et des produits halieutiques. En effet, si les productions porcine et avicole ont connu de nettes améliorations ces dernières années (Programme du Minépi ayant permis de réduire de 12 à 2% la mortalité des porcs en 5 ans, interdiction des importations de volailles...), les filières présentent encore des goulots d'étranglement qui limitent leur expansion:

- (a) Mauvaise qualité de l'alimentation animale entraînant des périodes d'élevage plus longues et des animaux de moins bonne qualité, ce qui réduit les marchés et les gains des producteurs;
- (b) Manque d'abattoirs et de centres de conditionnement ne permettant pas d'offrir des produits de qualité. L'absence de chaîne du froid autant pour les produits carnés que les produits halieutiques est la cause principale de pertes après capture ou abattage, les durées de conservation étant très limitées si les produits ne sont pas transformés.
- (c) Persistance des techniques d'élevage traditionnelles basées sur la transhumance;
- (d) Problème de commercialisation, faible connaissance des débouchés;
- (e) Insuffisance d'organisation des éleveurs caractérisée par une gestion et une valorisation inefficaces des groupements

La filière lait

3.35 Le lait procure des revenus non négligeables aux producteurs qui sont surtout des femmes spécialisées dans la traite du lait. Une forte demande en lait et produits laitiers existe sur le terrain. La consommation moyenne nationale est de 8 Kg/habitant/an alors que la consommation moyenne mondiale est de 45 Kg/habitant/an. Les besoins en lait et produits laitiers des grands centres de consommation que sont les villes, notamment Yaoundé et Douala, sont sans cesse croissants. A titre d'illustration, en 2006, l'Etat a importé 12 500 t. de lait et produits laitiers correspondant à une sortie de devises de près de 16 milliards de FCFA.

3.36 Les contraintes majeures au niveau de la production contribuant à l'augmentation des pertes après récolte sont : i) le manque de matériels appropriés pour la conservation et le transport du lait au niveau des exploitations, d'où l'utilisation de bidons d'huile de moteur ou ceux ayant servi auparavant au transport du carburant ou d'autres fluides ; ii) le manque d'hygiène lors de la traite et de la manipulation de lait; iii) l'absence de technologies appropriées. L'organisation et la formation des éleveurs suffiraient à lever certaines de ces contraintes. Cela relève majoritairement du rôle des organismes d'appui.

3.37 **Transformation.** La transformation de lait se limite encore à la production du yaourt, du lait caillé, du beurre, et du fromage. Les contraintes majeures entraînant des pertes après récolte sont : i) l'approvisionnement, avec notamment l'éloignement des producteurs laitiers des laiteries, le manque de véhicules adaptés pour le transport du lait, les problèmes de disponibilité de lait cru en quantité et qualité surtout pendant la saison sèche ; ii) le caractère informel des unités de transformation artisanale qui opèrent sans agrément des pouvoirs publics ; iii) le manque de respect des bonnes pratiques d'hygiène pouvant entraîner des contaminations et donc la non conformité des produits qui ne pourront être vendus.

3.38 D'autres problèmes freinent la croissance de la filière lait au Cameroun:

- (a) Faible organisation et capacités matérielles des circuits de collecte.
- (b) Coût élevé de l'activité de transformation (rentabilité des unités difficile à atteindre).
- (c) Eloignement des producteurs des laiteries et problème d'approvisionnement des laiteries qui ne fonctionnent pas au maximum de leur potentialité.
- (d) Problèmes de commercialisation de lait et produits laitiers, surtout que le lait est périssable et que l'information sur le marché n'est pas souvent disponible au niveau des producteurs.
- (e) Insuffisance d'organisation des éleveurs, non maîtrise des techniques pour une production de qualité et respectant les règles d'hygiène et faible liaison entre les producteurs et les unités de transformation existantes.
- (f) Accès limité au financement.

3.39 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion des filières pêche et élevage et la réduction des pertes après-récolte.

Filière fruits et légumes

3.40 Les produits horticoles se trouvent répartis au sein des diverses régions disposant des caractéristiques pédo-climatologiques favorables à chacun d'eux avec l'ananas, la banane et les agrumes dans le Littoral, le Centre et le Sud, la papaye dans le Littoral, la tomate à l'Ouest et dans le Centre et l'oignon dans le Nord-Ouest et l'Extrême Nord.

3.41 De manière générale, les produits horticoles de ces bassins présentent certains atouts: i) existence d'un marché porteur pour chacun d'eux, qu'il s'agisse du marché national, de ceux de la sous région et même des pays de l'Union Européenne ii) maîtrise de la technologie de production par la plupart des producteurs concernés, iii) amorce d'organisation et de professionnalisation des producteurs, iv) amorce d'une prise de conscience des exigences du marché international (Limites de résidus des pesticides, Produits Bio, Produits certifiés, etc.) ; v) développement de la vente « bord champ » pour certaines spéculations à l'exemple de la papaye, vi) existence de terres disponibles pour l'extension des superficies sous réserve de l'ouverture et entretien des pistes de désenclavement et ainsi que de la facilitation de l'accès à la propriété et/ou à la sécurisation foncière, vii) existence d'un réseau hydrographique assez dense pour favoriser l'irrigation.

- 3.42 Les principales contraintes communes à toutes les spéculations sont les suivantes:
- (a) Absence et/ou mauvaise qualité des pistes de désenclavement limitant la commercialisation et entraînant des pertes non négligeables quand les camions ne peuvent arriver dans la zone de production ;
 - (b) Les contrôles fréquents sur la route qui entraînent des retards de livraison et une augmentation des coûts ;
 - (c) Les conditions de fret aérien non favorables à l'export de produits de qualité compétitifs (manutention non professionnelle, pas de chambre froide pour stocker, taxes nombreuses...) ;
 - (d) Niveau de structuration, d'organisation et de professionnalisation des producteurs encore insuffisante pour faire face aux exigences de compétitivité du marché (notamment pour favoriser l'approvisionnement en intrant, le stockage et la commercialisation groupée) ;
 - (e) Faible voire absence d'organisation des circuits de commercialisation ;
 - (f) L'absence ou l'insuffisance des infrastructures et la non maîtrise des technologies de conditionnement, de conservation ou de transformation.

3.43 Les pertes après récolte, en ce qui concerne les fruits et les légumes, peuvent varier très fortement, de 10 à 80 pour cent. Les pertes ont lieu tout au long de la filière d'approvisionnement, pendant la récolte, le conditionnement, l'entreposage, le transport, la vente et la consommation. Ces pertes sont principalement dues à la conjonction de facteurs comme les infrastructures déficientes, les mauvaises pratiques agricoles, l'absence d'informations sur la manutention après récolte et la complexité du système de commercialisation.

3.44 **Stockage.** Le manque de stockage adapté (avec contrôle de la température et de l'humidité) est un des facteurs de pertes après récolte importants sur les produits horticoles. L'entreposage en atmosphère contrôlée est cependant quasiment impossible, en raison de son coût et de la pénurie d'infrastructures et de personnel qualifié dans les domaines de la maintenance et de la gestion. Pour les produits ayant un long potentiel de stockage comme l'oignon, des installations naturellement ventilées peuvent servir à l'entreposage mais les bonnes pratiques de stockage doivent être respectées tout comme les bonnes pratiques agricoles. En effet, la variété, le nombre de traitements chimiques, la période de récolte, le respect du ressuyage... sont autant de facteurs jouant sur la qualité de l'oignon et donc sur le taux de pertes au moment du stockage. Concernant la filière oignon, une autre contrainte majeure au Cameroun est la faible capacité de stockage et de conservation des organisations des producteurs

3.45 **Transport et manutention.** La mauvaise manutention et les conditions de transport (absence de transport spécialisé, routes délabrées, produits entassés, conditionnements non adaptés...) sont responsables de pertes importantes. Les emballages le plus souvent utilisés sont les paniers, les sacs ou plateaux traditionnels pour transporter les produits jusqu'au marché. Ces récipients sont généralement peu coûteux, fabriqués au moyen de matériaux faciles à trouver tels qu'herbes sèches, feuilles de palmier ou bambou. S'ils se prêtent bien au transport de produits frais sur de courtes distances, ils présentent de nombreux inconvénients dans le cas des grands chargements expédiés au loin. Les produits n'étant pas correctement protégés subissent des meurtrissures et blessures qui accélèrent le pourrissement et augmentent le taux de pertes.

3.46 **Transformation.** Si la transformation des produits horticoles permet de prolonger leur conservation, elle est toutefois peu développée au Cameroun pour différentes raisons : coûts des intrants (notamment des emballages), débouchés limités, faible capacité d'investissement...

3.47 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion de la filière oignon et la réduction des pertes après-récolte. La plupart des interventions proposées s'appliquent également à l'ensemble de la filière fruits et légumes.

Filière banane plantain

3.48 Au sein des bassins de production, le bananier plantain se classe parmi les plus importantes sources de revenus des producteurs; elle est même de loin la principale pour les populations de certains bassins de production, à l'exemple des bassins de Ntui dans la Région du Centre, de Doumé/Dimako/Abong-bang dans la région de l'Est. Le plantain constitue l'un des aliments de base pour la plupart des Camerounais. La consommation est estimée à environ 66 kg/personne/an à Yaoundé et 108 kg à Douala. Quant à la consommation rurale, elle varie entre 70 et 125 kg dans les provinces du Sud alors qu'elle est quasiment nulle dans le Nord. Les bananes apportent 14% des calories et protéines. Les exportations varient entre 10 et 20 000 tonnes/an.

3.49 De manière générale, cette spéculation présente de grands atouts dans les bassins où elle est cultivée du fait i) de l'engouement des populations pour la culture et du potentiel de production; ii) de l'existence d'une disponibilité des terres, iii) de l'existence d'un marché porteur tant en direction des grands centres (Douala et Yaoundé) que vers la sous région (Gabon, Guinée Equatoriale, Congo), iv) la mise en place par le Gouvernement d'un programme d'appui à la filière plantain.

3.50 En ce qui concerne les pertes après-récolte, les principaux postes se situent au niveau du transport et de la manutention.

3.51 **Récolte.** Les régimes sont récoltés très verts ce qui permet d'allonger normalement la durée de vie. Les pertes après récolte les plus évidentes au Cameroun pour la banane plantain se situent au niveau du producteur, dans les sites d'accès difficile car relativement enclavés, en saison pluvieuse particulièrement. Les producteurs mentionnent très souvent la perte de la totalité de la récolte liée à l'impraticabilité des routes et donc l'impossibilité de transporter tout un chargement en camion.

3.52 **Transport et manutention.** Les grands centres de consommation sont ravitaillés par les zones avoisinantes; les véhicules qui transportent le plantain ne parcourent pas de grandes distances, excepté pour la partie nord du pays non productrice. Les durées de transport, de 2 à 5 heures au maximum, sont donc relativement courtes. Il existe peu, dans ces circuits d'approvisionnement, de marchés régionaux intermédiaires où sont regroupées et déchargées les récoltes qui s'entassent pendant plusieurs heures avant d'être chargées à nouveau pour la destination finale. Le problème majeur qui se pose est donc, comme mentionné précédemment, la difficulté d'évacuer le produit à partir de certains sites, en saison des pluies particulièrement. La banane étant un produit fragile, une autre source de pertes après-récolte se situe au niveau de la manutention du produit, notamment lors du chargement et du déchargement, dans des conditions inadaptées à la nature du produit. Les chargements et déchargements peuvent provoquer l'arrachage ou la cassure de nombreux doigts.

3.53 **Commercialisation.** Il n'y a pas d'excès de plantains sur les marchés par rapport aux besoins de la consommation. Même en saison de forte production les régimes n'attendent pas plus de 3 à 4 jours avant d'être définitivement commercialisés. Les commerçants qui vendent sous des abris ou des hangars sont peu nombreux. Le plantain est commercialisé le plus souvent au soleil, la denrée posée à même le sol, ce qui peut entraîner des pertes après récolte. Les attaques directes de parasites sur les fruits qui entraînent une mauvaise présentation du doigt et une dégradation évidente de l'aspect de la pulpe constituent une cause essentielle des pertes de plantains.

Filière huile de palme

3.54 Le palmier est la plante oléagineuse disposant du meilleur potentiel de production d'huile à l'hectare (5 tonnes d'huile brute en conditions optimales agronomiques et industrielles en zone tropicale). Le palmier peut garantir non seulement l'approvisionnement en huile végétale du pays (sécurité alimentaire) mais également permettre l'approvisionnement des pays environnants importateurs nets (Guinée Equatoriale, Gabon, République Centrafricaine).

3.55 La filière huile de palme se divise en 2 secteurs: le secteur industriel avec de vastes plantations industrielles (100000 ha environ) et huileries, exploitées par 4 sociétés (Socapalm, CDC, Pamol et Safacam) et le secteur artisanal comprenant environ 50 000 petits producteurs villageois qui approvisionnent le circuit local et/ou transforme de manière artisanale (100 000 ha environ). Au niveau du producteur, le palmier est l'une des seules plantes pérennes qui peut garantir à une famille l'obtention d'un revenu brut mensuel qui se situe entre 52 000 FCFA/ha/mois et 200 000 FCFA/ha/mois, suivant que l'on cède les régimes ou l'huile.

3.56 L'huile de palme rouge est très consommée au Cameroun (10kg/habitant/an à Yaoundé) et préférée aux huiles raffinées (à Yaoundé 80% de l'huile consommée est de l'huile de palme rouge contre 20% d'huiles raffinées). Cette huile est produite par les sociétés industrielles locales tout comme par la filière artisanale approvisionnant les marchés locaux, qui s'est développée ces dernières années grâce à l'augmentation des rendements de production et à l'augmentation des superficies cultivées avec l'appui du programme Unexpalm mis en place par le Gouvernement pour la promotion du palmier à huile. En plus de la transformation en huile rouge, d'autres produits finis comme les tourteaux et le savon sont commercialisés.

3.57 La commercialisation de l'huile de palme brute se fait aussi bien sur le marché national que sur les marchés régionaux. Les prix sont corrélés aux périodes de pics de production (février-mars et avril). Il fluctue au niveau des marchés de proximité entre 400 FCFA/litre à 1 000 FCFA/litre en (février-mars), ce qui garantit une rémunération intéressante au producteur.

3.58 **Production et transport.** Outre les contraintes liées à la production des noix de palme (vieillesse des plantations, accès aux intrants, manque de suivi...), une des contraintes majeures affectant l'aval de la filière est le niveau d'enclavement des plantations tant industrielles que villageoises rendant impossible la valorisation de toute la production et difficile l'écoulement des produits finis (huile, tourteaux, savons) vers les centres de commercialisation. Les coûts d'acheminement des produits bruts de la plantation à l'usine sont également dépendants de cet isolement.

3.59 **Transformation.** Le faible niveau d'équipement des organisations villageoises pour le traitement de leur produit et la faible performance des unités (presses artisanales ne dépassant pas 12% de rendement en huile contre 20-22% pour les agro-industries) sont des facteurs accentuant les pertes après récolte. La production d'huile au Cameroun est estimée à 200 000 tonnes par an dont 1/3 soit environ 65 000 tonnes sont produites de manière artisanale. Par conséquent le Cameroun pourrait produire 60 000 tonnes supplémentaires d'huile avec du matériel plus performant¹. Les produits dérivés du palmier à huile ne sont également pas complètement valorisés (noix de palmiste, tourteaux...). Dans l'ensemble, le Cameroun reste un net importateur d'huile de palme, notamment pour alimenter les unités industrielles de savonneries.

3.60 L'annexe 4 présente les possibles interventions pour la promotion des filières banane plantain et huile de palme et la réduction des pertes après-récolte

¹ Mais la question de l'accès aux équipements performants, de l'investissement et des coûts à supporter par les transformateurs aux vues des bénéfices engendrés reste posée.

B. ANALYSE DES QUESTIONS TRANSVERSALES AFFECTANT LA SITUATION DES PERTES APRES RECOLTE DANS LE PAYS

Stockage

3.61 La situation des infrastructures et systèmes de stockage est présentée en Annexe 5.a. pour les céréales, racines et tubercules.

3.62 Le stockage constitue une des principales contraintes par rapport aux pertes après récolte car le Cameroun dispose d'infrastructures de stockage des produits agricoles, disséminées dans l'ensemble du territoire national et qui restent, à ce jour, largement sous-utilisées et en nombre insuffisant. Il faut noter que la plupart de ces infrastructures sont localisées au niveau des unités administratives (chefs lieux d'arrondissement, de département ou de province) et leur création n'a pas toujours tenu compte des capacités et des besoins réels des zones d'implantation. Suite à la crise financière des années 1986-1987, l'Etat s'est désengagé de ses fonctions de production, d'approvisionnement et de commercialisation, avec entre autre la dissolution de l'Office National de Commercialisation des produits de Base. Les infrastructures de stockage créées pour les coopératives alors gérées par l'Etat ont connu des destins variés. Dans la partie septentrionale, la quasi-totalité de ces infrastructures ont été cédées à l'Office céréalier. Dans la partie sud du pays où les coopératives ont été pour la plupart dissoutes, leurs magasins de stockage ont été soit vendus à bas prix aux opérateurs privés, soit illégalement occupés par certains acteurs privés, qui les exploitent à des fins autres que le stockage des produits agricoles. Dans les provinces du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest où le mouvement coopératif a survécu à la crise, les magasins continuent d'être la propriété desdites coopératives. Depuis lors, la gestion et l'extension de la capacité de stockage ne reposent essentiellement plus que sur les secteurs privé et associatif. Pour le secteur privé, plusieurs initiatives sont mentionnées sur les marchés urbains et au Port de Douala, tandis que les populations rurales ont bénéficié de l'assistance de différents partenaires au développement pour se doter de magasins communautaires de stockage. Les difficultés rencontrées pour la gestion des magasins (notamment pour les structures associatives), le manque de connaissance des marchés, les faibles compétences en techniques de stockage représentent des contraintes majeures à l'origine de la sous-utilisation des infrastructures.

3.63 Il semble que la filière céréales soit celle où l'on trouve le plus d'infrastructures. On constate également un déséquilibre entre le Nord du pays et le Sud au niveau de l'offre de stockage. L'Office Céréalier œuvrant principalement au Nord a construit plusieurs magasins mais les acteurs ont mis en avant le manque d'infrastructures au Sud où les conditions climatiques très humides jouent défavorablement sur les conditions de stockage et entraînent une moisissure des céréales relativement rapide faute de bonnes conditions de conservation. Il en est de même pour la filière fruits et légumes où les produits très périssables n'ont aucune structure de stockage adaptée. Le constat est le même pour les filières d'export (ananas, bananes) où les conditions de stockage au niveau des frets aérien et portuaires ne sont pas adaptées et demeurent insuffisantes: il n'existe pas de chambre froide pour la conservation des produits qui peuvent rester en plein air avant d'être affrétés. L'impact de la faible capacité de stockage des acteurs du secteur rural est perceptible sur les marchés, à travers la fluctuation de l'offre et des prix au cours de l'année. L'abondance et les bas prix de la saison des récoltes s'opposent à la pénurie et aux prix élevés des périodes de semis, faisant ainsi place aux spéculateurs de tout bord. Cette situation est accentuée par le rôle de grenier de l'Afrique centrale que tend à jouer le Cameroun. Le Tchad (maïs, sorgho), la RCA (cossettes de manioc), le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale (plantain, manioc, maïs, etc.) s'approvisionnent en effet au Cameroun pour combler leurs déficits de production.

3.64 Concernant le stockage des produits, il a également été rapporté que certaines structures ne sont pas utilisées pour diverses raisons dont des difficultés de gestion des organisations de producteurs, un manque d'implication des bénéficiaires dans les choix avant la construction (emplacement, capacités...) entraînant une faible appropriation par la suite.

3.65 Les besoins en infrastructures se situent principalement pour le stockage des produits frais ou après première transformation (séchage, décorticage pour les céréales) afin de pouvoir les conserver le plus longtemps possible pour étaler les périodes de commercialisation. Aujourd'hui, la priorité devrait être accordée aux zones rurales (villages) afin de permettre une meilleure commercialisation des productions agricoles où les pertes dues à la mauvaise conservation desdits produits sont généralement élevées. Concernant la conservation des fruits et légumes, hormis pour l'export, il semble un peu tôt de penser aux chambres froides pour le stockage sachant que celles-ci entraînent des frais importants de gestion et d'entretien. La mise en place d'infrastructures de stockage doit se faire de manière concertée et impliquer les bénéficiaires et doit nécessairement être accompagnée d'un renforcement des capacités et d'un suivi des opérateurs. Elle doit également être accompagnée d'une analyse des débouchés et des circuits de distribution visés afin de réfléchir la construction des magasins de manière durable et optimiser leur gestion. Enfin, pour permettre de disposer d'une bonne information sur les infrastructures de stockage des produits agricoles au Cameroun, la conduite d'un recensement s'avère nécessaire.

3.66 En plus du développement des infrastructures de stockage, d'autres actions peuvent être menées pour impacter sur les pertes après récolte comme : i) la promotion de variétés mieux adaptées au stockage, ii) la diffusion de bonnes pratiques de stockage à travers la formation et un suivi plus adapté, iii) le financement d'études de faisabilité (prenant en compte les aspects socio-économiques, les modalités de gestion et de financement).

Accès aux marchés

3.67 Les opérateurs se plaignent des problèmes de débouchés et de commercialisation des produits transformés. Ceci est essentiellement lié à l'absence d'information sur les circuits de distribution et la non prise en compte de ce volet lors du lancement de leur activité.

Infrastructures de marché

3.68 Les infrastructures de marchés sont insuffisantes et auraient même tendance à diminuer ces dernières années. En effet, du fait des conditions difficiles d'accès des bassins de production, les marchés locaux hebdomadaires semblent diminuer, laissant ainsi les producteurs sans débouchés réguliers. Ils doivent alors parcourir de plus grandes distances pour amener les produits sur les marchés plus importants ou alors attendre le passage d'un commerçant et brader très souvent leur production par manque de concurrence. Les structures de stockage étant peu nombreuses, une bonne partie des produits est ainsi souvent perdue.

3.69 Il existe peu de marché de gros spécialisés par produit même si au niveau des grandes villes, les consommateurs et les détaillants savent généralement où s'approvisionner selon les produits, la qualité (fraîcheur) et le coût. Les conditions de stockage au niveau des marchés sont elles aussi très limitées: les produits sont souvent laissés sur les étalages sans abri, augmentant ainsi les taux de pertes.

3.70 Tout comme pour les infrastructures de stockage, certains projets interviennent de manière ponctuelle pour réhabiliter des marchés, construire des abris... mais les données globales ne sont pas disponibles et les interventions peu concertées.

Systèmes d'information sur les marchés et les prix

3.71 Si les producteurs et les différents opérateurs ont leur système propre pour s'informer du marché et des prix (notamment grâce aux téléphones portables), il n'existe aucun réel système au niveau national d'informations sur les marchés alors que le besoin est réel. Il existe cependant, au niveau national, un service national d'alerte rapide (SNAR) au niveau de la Direction des enquêtes statistiques du Minader, pour le suivi des récoltes et de la commercialisation des produits vivriers. Le ministère du Commerce possède également un service des prix qui travaille sur les prix sur les marchés pour les productions importantes. L'Institut national des statistiques (INS) recueille de son côté des informations sur les prix selon son mandat. Mais les acteurs ne semblent pas satisfaits des services en place qui ne répondent pas réponse à leurs besoins.

3.72 Certains projets mettent en place des systèmes en interne, spécialisés par filière à l'exemple du PNDRT dont la phase opérationnelle devrait démarrer en septembre avec des relais sur le terrain et l'utilisation des radios communautaires, des SMS pour la diffusion des informations. D'autres projets, comme le programme pour le développement de la filière pomme de terre, prévoit également de mettre en place un système d'informations sur les marchés. Le PAM a également initié un groupe de travail informel pour tenter d'améliorer l'accès à l'information sur les prix et le PNSA a prévu de travailler avec les structures de l'Etat dans le cadre de son programme de réponse aux crises.

3.73 On constate donc que les systèmes mis en place sont ponctuels, liés aux projets en cours et non envisagés dans une approche globale et donc durable pour les acteurs.

Faible promotion des produits locaux transformés

3.74 L'Irad a développé de nombreuses technologies pour transformer, conditionner et conserver les produits agricoles et limiter ainsi les pertes après récolte. L'exploitation de ces résultats de la recherche se heurte à l'absence de vulgarisation avec, comme corollaire, le peu d'intérêt pour le secteur privé, les habitudes alimentaires des populations et l'absence d'une volonté politique affichée de soutien à la promotion de la consommation des produits locaux. En effet, le développement de marchés des produits transformés locaux passe très souvent par une volonté politique d'impulser cette consommation des produits locaux tout comme la promotion de ces produits nouveaux transformés. La promotion des produits est déterminante pour soutenir la croissance du marché urbain et ainsi apporter un début de solution aux problèmes de débouchés. En effet, les gens sont conscients de l'intérêt de la conservation et de la transformation comme apport de valeur ajoutée et réduction des pertes après récolte. Le paradoxe est qu'ensuite le consommateur n'est finalement pas encore prêt à changer ses habitudes alimentaires par manque d'informations, peur de la qualité et également le surcoût induit par la transformation ... On peut également souligner que l'amélioration de la qualité n'est pas toujours rentable, ce qui freine les initiatives d'investissement.

3.75 L'impact qu'aurait l'encouragement de l'introduction d'un petit pourcentage de farine de manioc dans la fabrication du pain sur la production et la transformation de manioc et donc sur l'amélioration du revenu des opérateurs a été mentionné à plusieurs reprises lors de la mission.

3.76 Plusieurs actions peuvent être envisagées pour améliorer l'accès aux marchés et ainsi limiter les pertes après-récolte qui y sont liées : i) améliorer l'accès à l'information sur les prix et la connaissance des marchés et circuits de distribution par des systèmes adaptés (radio rurales, SMS...) ; ii) encourager les partenariats et la contractualisation ; iii) intégrer les commerçants dans les activités, projets, cadres de concertation pour une meilleure sensibilisation, partage d'informations et prise en compte des contraintes de chacun ; iv) promouvoir les produits locaux à

travers la diffusion de recettes, diffusion de spots TV et radio, animations sur les marchés, organisation de foires... ; v) développer des marchés spécialisés dans les centres urbains ; vi) définir des normes et une réglementation adaptées et développer/renforcer des outils d'analyse, de contrôle et de suivi.

Transformation

3.77 De manière générale, les activités de traitement, de transformation et de conditionnement sont encore peu développées alors que ce sont des activités susceptibles d'augmenter la valeur marchande et d'accroître les revenus des producteurs. La transformation industrielle est peu présente au Cameroun et limitée à certaines spéculations. Le tableau de l'Annexe 6 présente les principales agro-industries camerounaises. On dénombre une vingtaine d'agro-industries spécialisées dans la production d'huile de palme, de caoutchouc, de thé, du sucre de canne et la transformation du maïs et du coton.

3.78 La transformation des produits locaux reste donc à l'échelle artisanale et souvent informelle. Aux vues de l'atout que présente le Cameroun en termes de diversité de produits et d'exportation vers les pays voisins, la transformation offre un potentiel non négligeable mais les freins à ce développement sont aussi nombreux.

Le niveau de transformation

- Les céréales: il n'y a aucune transformation industrielle de sorgho mais les petites unités artisanales, constituées essentiellement de moulins, sont très nombreuses, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, dans certaines localités, les femmes sont encore obligées de faire des kilomètres pour accéder aux moulins. La transformation industrielle du maïs est plus importante à travers diverses provendes, surtout dans la partie méridionale du pays. Une unité industrielle de transformation Maïscam existe dans l'Adamaoua. On rencontre dans certaines grandes villes de petites unités de fabrication de farine pour la bouillie. Le riz est de plus en plus transformé par un réseau de décortiqueuses dans les zones de production malgré l'existence de grosses usines de décortilage installées jadis auprès des agro-industries.
- Les fruits et légumes bénéficient de peu d'initiative en matière de transformation. L'usine de transformation de tomates du Noun (la Scan) n'est plus opérationnelle. Il semble qu'il n'y ait pas eu de contractualisation entre la société et les producteurs et que des problèmes sont apparus au niveau de la négociation des prix de la tomate. L'usine a dû arrêter son activité faute de rentabilité. Les autres légumes (gombos, piments...) sont séchés et écrasés par des techniques traditionnelles (mortier et pilon). Dans les centres urbains, on utilise le moulin pour les tomates et les condiments.
- Parmi les racines et tubercules (manioc, macabo, pomme de terre, patate douce, igname), seul le manioc est transformé à grande échelle de manière artisanale, en tapioca et bâtons. Quelques initiatives de production d'amidon existent mais ont du mal à trouver des débouchés.
- Les produits d'élevage: il existe, dans les grandes villes quelques centres d'abattage contrôlés des animaux ainsi des supermarchés qui font la découpe de la viande selon les critères de qualité. A côté de cela, on observe une multitude de boucheries informelles sur l'ensemble du pays. Quelques charcuteries se

lancent progressivement dans la fabrication du saucisson. La pratique du séchage de la viande est répandue dans la zone soudano-sahélienne. De même le fumage de la viande y est assez développé. Le projet de la Banque Mondiale (le Paca) prévoit la mise en place d'abattoirs (notamment pour les porcs et la volaille).

- Les infrastructures de transformation de lait sont également peu nombreuses. Le PSSA a mis en place trois minilaiteries dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord qui connaissent actuellement beaucoup de succès auprès des consommateurs. D'autres projets ont également mis en place des unités de transformation du lait (centre de conservation du lait à Bamenda par l'Onudi). La Sotramilk, qui transformait le lait à échelle industrielle, a fermé ses portes, rendant ainsi difficile l'écoulement du lait frais par les producteurs. La pratique de la transformation du lait se développe dans les villes mais avec des conditions d'hygiène douteuses. Elle reste concurrencée par des produits étrangers.

3.79 Si les potentialités de développement des filières, notamment en ce qui concerne la transformation, sont riches et variées, les goulots d'étranglements sont également nombreux. En effet, nombreuses difficultés parallèles limitent considérablement le développement de la transformation: l'enclavement des zones de production et le manque d'infrastructures routières, la faible couverture du réseau électrique, le faible accès aux emballages de qualité, aux technologies appropriées, le peu de services d'appui et de formation spécialisés, le manque de financement adaptés... Le développement de ces technologies est de fait limité par le manque de bénéfices de l'activité aux vues des investissements et des coûts à supporter.

3.80 Au niveau du traitement, de la transformation et du conditionnement des produits, les principales causes de pertes après récolte se situent au niveau :

- du faible niveau de maîtrise des techniques de conservation, transformation et de respect des bonnes pratiques d'hygiène. Par exemple, le riz lors de son décorticage est sujet aux brisures et aux lésions ; le grain est alors déprécié et devient vulnérable à certains insectes. Cette faible maîtrise des techniques de transformation et des bonnes pratiques d'hygiène peut également entraîner des pertes de qualité pouvant aller jusqu'au refus d'achat des clients ou consommateurs (on parle alors de pertes indirectes). Les critères de qualité sont très variés et concernent autant l'aspect extérieur, la forme et la taille, que l'odeur et le goût. La propreté et le bon état sanitaire d'un produit sont des qualités premières à respecter. Par exemple, de multiples impuretés peuvent être mélangées au produit lors des opérations post-récolte et ainsi le déprécier : mauvaises graines, bouts de paille ou autres résidus végétaux, terre, cailloux, morceaux de verre, etc. La présence de ces corps étrangers, qui peut fausser le poids d'un lot à vendre, affecte également la qualité d'un produit, et donc sa valeur marchande.
- de la mauvaise qualité et/ou du mauvais entretien des équipements, réduisant ainsi les rendements (farine de maïs, décorticage du riz...) et/ou altérant la qualité des produits;
- de l'accès difficile au conditionnement de qualité, réduisant ainsi les durées de vie des produits ;

3.81 Concernant la transformation, plusieurs actions pourraient être envisagées pour réduire les taux de pertes après-récolte comme : i) encourager les promoteurs à travers un cadre législatif plus incitatif et un accès aux financements plus aisé ; ii) appuyer la recherche pour le développement de nouveaux produits transformés et la diffusion des technologies de transformations ; iii) encourager les partenariats et la contractualisation entre les producteurs et transformateurs ; iv) encourager la diffusion d'informations sur les procédés de transformation et les technologies ; v) former des artisans/équipementiers pour la fabrication et la maintenance local d'équipements.

Capacités des opérateurs PME-PMI et organisations de producteurs

3.82 La plupart des entrepreneurs ruraux sont confrontés à de nombreux obstacles: i) un faible accès aux technologies appropriées, à l'information, la formation, aux marchés et aux informations commerciales; ii) des capacités en gestion d'entreprises et un niveau de maîtrise insuffisant des technologies de transformation, des bonnes pratiques, de la qualité utilisable pour développer leurs activités; et iii) un manque de crédibilité et de garantie vis-à-vis des établissements financiers qui, de surcroît, ne leur offrent pas des produits financiers adaptés. Les ONG et projets financés par la coopération internationale essaient depuis quelques temps de les promouvoir par des prestations telles que l'organisation du milieu, le conseil et/ou la formation, l'appui en marketing/commercialisation, mais ces actions restent limitées au projet et ne sont pas intégrées dans une réflexion globale au niveau du pays.

3.83 De plus, la mise en place d'unités de transformation a tendance à ne pas être abordée comme un projet d'ensemble partant de la sécurisation de l'approvisionnement jusqu'à l'étude des débouchés et des circuits commerciaux. En effet, les petites entreprises de transformation se plaignent souvent de difficultés d'approvisionnement mais également du manque de débouchés pour leurs produits et des difficultés d'accéder aux différents marchés. Ceci est en partie dû aux faibles capacités managériales et commerciales des entrepreneurs. Pour l'améliorer de manière significative, les entreprises ont notamment besoin de liquidités pour acheter de grandes quantités de matières premières et de compétences pour rationaliser leur système commercial.

3.84 Au niveau des organisations de producteurs, le niveau de structuration et les capacités internes sont encore faibles. Le processus est en cours et de nombreux projets prennent en compte cette dimension (à l'exemple du Programme d'amélioration de la compétitivité de exploitations familiales agropastorales financé par l'Agence Française de Développement) mais la structuration ne doit pas se limiter aux producteurs. En effet, il est indispensable de prendre en compte tous les maillons des filières, d'encourager et améliorer la collaboration et les échanges entre les maillons afin de s'orienter petit à petit vers des interprofessions qui donneront plus de poids aux filières et à leurs acteurs.

3.85 Les PME et PMI du secteur de la transformation quant à elles agissent souvent dans le secteur informel du fait du manque de réglementation, d'ancrage institutionnel, des contraintes administratives et des nombreuses taxes.

3.86 A ce niveau, diverses actions pourraient être envisagées pour réduire les taux de pertes après-récolte : i) faciliter et encourager les partenariats public-privé ; ii) créer des plateformes de discussions multi-acteurs pour encourager l'échange d'informations, faire état des contraintes de chacun et développer des partenariats ; iii) appuyer l'organisation des filières à travers l'organisation des acteurs, le renforcement de capacités, la création de partenariats ; iv) promouvoir et appuyer le secteur privé ...

Disponibilité en équipements

3.87 On ne peut dissocier l'aspect transformation et la technologie. Or il est important de mentionner à ce stade que l'offre en équipements de qualité est faible, ce qui limite le développement de la transformation. Les projets ou encore l'Irad travaillent avec leur réseau d'équipementiers mais les artisans professionnels peu nombreux, doivent faire face à des difficultés de financement et agissent souvent, comme vu précédemment, dans l'informel. De plus il faut prendre en compte que l'amélioration technique entraîne un surcoût que les consommateurs ne sont pas toujours prêts à payer, limitant ainsi le développement des technologies et leur vulgarisation. Un projet de réduction des pertes après récolte devra donc nécessairement prendre en compte ces acteurs que sont les équipementiers afin de les appuyer dans la professionnalisation et de faciliter leur accès aux financements.

Transport réseau routier

3.88 Le réseau routier est très peu étendu et de mauvaise qualité (moins de 10% bitumés sur 50 000 km de routes), ce qui entraîne une faible accessibilité des zones de production et donc un problème évident d'accès aux marchés. Les producteurs, de produits vivriers en particulier, se retrouvent piégés au moment des récoltes lorsque la demande de transports est la plus forte. Ils ont également tendance à brader la production dès qu'un camion arrive dans la zone du fait du manque d'infrastructures de stockage et de besoin de liquidité.

3.89 Outre sa mauvaise qualité et sa faible étendue, une autre caractéristique du réseau routier camerounais est relative aux nombreux contrôles des forces de l'ordre le long des axes d'approvisionnement des villes. Selon une enquête réalisée en 2002 par l'INS sur le transport des produits vivriers, le niveau des « taxes sauvages » prélevées aux postes de contrôle peut représenter jusqu'à 30% du coût total du transport. Les conséquences en terme de contraintes au développement du secteur agricole et rural pèsent lourdement financièrement, et sont à la charge des producteurs en particulier. Tout d'abord, les transports chers et incertains engendrent des coûts de transaction élevés pour les producteurs. Une étude sur la formation des prix (FORPRIX 2002) au Cameroun montre que le prix du transport constitue la plus lourde charge après le coût du produit: il atteint en moyenne 21 FCFA par kg de produits vivriers (ce prix est fonction du produit, de la quantité transportée et de l'état de la route empruntée). Il semble également important de préciser que les transporteurs ne sont pas spécialisés dans le fret de produits périssables et donc que la manutention et les conditions de transport entraînent des pertes non négligeables. Pour les produits exportés, il semble que les conditions au niveau du fret aérien soient aussi déficientes: délai d'affrètement, absence de chambres froides, manutention non spécialisée... Les taxes diverses appliquées pour le fret affaiblissent la compétitivité des produits.

3.90 Plusieurs études sont actuellement en cours sur l'identification et le désenclavement des bassins agro-pastoraux au niveau du MinTP mais les résultats ne seront pas disponibles avant 2010. Nombreux projets actuellement en cours prennent en compte cette problématique d'accès aux zones de production et réhabilitent et construisent de nouvelles pistes. Mais ces activités sont coûteuses et par conséquent le nombre de km réhabilités ou construits est limité.

3.91 Concernant le transport, plusieurs actions pourraient avoir un impact sur la réduction des pertes après-récolte : i) développer le réseau routier (notamment les pistes d'accès aux zones de production) mais également le transport par rail ; ii) promouvoir les bonnes pratiques de manutention et transport ; iii) impliquer les transporteurs dans les activités, cadres de concertations, réseau, projets ... et les sensibiliser sur leur rôle dans les filières ; iv) clarifier et assurer plus de transparence sur les coûts de transport.

Financement rural

3.92 L'analyse de l'offre des services financiers dans le secteur agricole révèle une certaine aversion au risque liée en partie à une méconnaissance de la demande en aval des filières. Cette offre est par ailleurs insuffisante, entre autres, en raison de la nature des ressources des institutions financières. En effet, les établissements de microfinance (EMF) les plus actifs sur les segments agricoles, n'ont pas un accès suffisant au marché financier pour mobiliser les ressources adaptées à une demande de crédit pour les entreprises de transformation et les infrastructures de l'agro-industrie.

3.93 Dans ce contexte, on déplore l'inexistence de mécanismes d'incitation qui auraient pu encourager le développement d'une offre de services financiers plus adaptée aux filières. En effet la demande de crédit agricole porte notamment sur des produits tels que le (i) warrantage pour le stockage et la mise en marché commune des produits agricoles, (ii) le leasing pour les équipements de conservation et de transformation ; et (iii) le fonds de roulement pour l'acquisition des intrants agricoles. Ces besoins requièrent des ressources prêtables spécifiques qui ne sont pas toujours disponibles auprès des banques primaires. Le crédit warrantage est un produit financier particulièrement bien adapté pour réduire les pertes après récolte. Peu développé, il tend cependant à être testé de façon croissante par certaines institutions de microfinance, notamment sous l'impulsion de projets de développement fournissant un appui institutionnel et technique aux IMF ainsi que des financements substantiels pour la constructions de magasins de stockage.

3.94 Différentes actions pourraient avoir un impact sur la réduction des pertes après-récolte : i) développer une politique incitative pour les entrepreneurs (cadre législatif, taxation...) ; ii) faciliter l'accès aux outils de financements adaptés aux opérateurs.

Services existant sur l'aval des filières

3.95 Les structures de formation spécialisées (techniques de transformation, qualité, commercialisation...) et d'appui-conseil (structure d'accueil et d'accompagnement à l'installation) sont peu nombreuses au Cameroun. Le Minader et le Minépi disposent d'un système d'enseignement et de formation professionnelle agricole qui s'articule d'une part sur des centres orientés vers la formation des producteurs et, d'autre part, sur les établissements de formation initiale préparant à des diplômes techniques. Il existe également un enseignement privé agricole dispensé par des établissements secondaires ou des centres de formation. Mais tout ce dispositif concerne principalement la production et est inadapté car a été conçu dans un système d'une économie agricole administrée. Cette offre ne répond pas aux besoins des métiers liés à l'aval des filières (transformateurs, commerçants...). L'Ecole nationale des sciences agroindustrielles de Ngaoundéré qui fait partie de l'Université de Ngaoundéré offre des formations destinées aux étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique notamment sur les conditionnements, la conservation et la transformation des produits agroalimentaires. Il s'agit des formations diplômantes du système LMD (licence, master et doctorat). L'établissement fait face à quelques difficultés liées à l'insuffisance des infrastructures et des équipements adéquats.

3.96 Au niveau étatique, le rôle d'appui et de service des Chambres de Commerce et d'Agriculture n'est que peu développé. Les acteurs mettent également en avant la difficulté d'accès à l'information non seulement au niveau des prix comme évoqué dans un paragraphe précédent mais également en ce qui concerne les études de marché, les contacts de transformateurs ou d'équipementiers... Si certains services sont présents aux niveaux des grandes villes, ils sont peu décentralisés ce qui limitent ainsi les possibilités de développement des opérateurs locaux.

3.97 L'Irad possède un programme sur la transformation et la conservation des produits agricoles et agro-alimentaires où les priorités de recherche portent sur l'analyse des contraintes et des déterminants à l'adoption des techniques disponibles et à l'émergence d'unités de transformation et de conservation. Il met également au point des procédés de conservation et de transformation des produits agricoles et mène des recherches sur la qualité des nouveaux produits transformés. En 2006, pour une meilleure valorisation des résultats de recherche et de l'expertise des chercheurs, l'Irad a créé une direction de la valorisation et de l'Innovation. Cependant, l'Irad fait le constat de la difficulté de vulgariser les technologies une fois développées, notamment à cause des difficultés d'accès à l'information des promoteurs et au nécessaire accompagnement dans l'utilisation des équipements et le développement de l'entreprise.

3.98 Le coût de ces services est aussi un facteur limitant car les entreprises de transformation ou tout autre acteur lié aux activités après récolte n'ont pas les moyens de s'offrir de tels services malgré leur pertinence et leur impact sur le développement de leur activité.

3.99 Plusieurs actions pourraient avoir un impact sur la réduction des pertes après-récolte :
i) renforcer la formation dans les secteurs post-récolte afin de disposer de services d'encadrements et des structures d'appui compétents ; ii) augmenter le financement de la recherche.

4. CADRE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

A. POLITIQUES ET STRATEGIES RELATIVES A L'APRES RECOLTE

4.1 Avec l'adoption, en 2009, de la stratégie pour la croissance pour l'emploi (DSCE), le Cameroun s'engage dans la dynamisation de son secteur rural et agricole conformément au document Cameroun Vision 2035. Sur le plan sectoriel, le DSCE s'appuie sur la stratégie de développement du secteur rural (SDSR) qui vise, entre autres, à assurer la sécurité alimentaire, accroître les revenus des ruraux et contribuer à la croissance économique. Aussi le DSCE prône-t-il le passage à une agriculture industrielle qui induira un taux de croissance moyen annuel de 5,5% sur la période 2010-2020. La stratégie s'appuie sur une augmentation des rendements et des superficies de l'ordre de 30% au niveau enregistré en 2005.

4.2 Pour réaliser l'accroissement de la production agricole, la stratégie met, entre autres, l'accent sur: (i) la promotion des moyennes et grandes exploitations par des facilitations pour l'accès à la terre; (ii) des appuis ciblés et privilégiés de l'Etat aux organisations paysannes en matière d'accès aux intrants agricoles, aux techniques nouvelles de production par la mécanisation, la vulgarisation et le conseil agricoles; au crédit agricole grâce à l'ouverture auprès des établissements de microfinance et des banques intéressées de lignes de crédit spécialisées, sans préjudice pour le projet de création d'une banque agricole; aux marchés par une meilleure organisation des circuits internes de commercialisation, des marchés frontaliers et l'appui à la promotion des produits agricoles du Cameroun sur les marchés extérieurs; et (iii) le développement des filières.

4.3 Certains problèmes en aval de la production agricole identifiés dans la SDSR et repris dans le DSCE n'ont pas fait l'objet de formulation de stratégies spécifiques: il s'agit par exemple de l'insuffisance des infrastructures d'appui au développement du secteur rural (pistes, routes, magasins de stockages, abattoirs, chaînes de froid etc.), des difficultés de commercialisation de la production, souvent du fait d'une chaîne de commercialisation trop longue qui accapare l'essentiel de la valeur ajoutée agricole et freine le réinvestissement. Face à ces contraintes, la stratégie proposée se résume à faire d'importants investissements dans les infrastructures. Dans cette perspective, il est prévu des interventions d'aménagement notamment pour: (i) désenclaver les bassins de production; (ii) réhabiliter les routes rurales et péri urbaines; (iii) assurer l'accès vers les zones à risques et; (iv) assurer la présence du pays dans les zones frontalières. Le Gouvernement s'engage à réaliser, à court terme, un inventaire complet des routes rurales qui mettra en évidence un indicateur composite d'accessibilité, dans le but d'élaborer un programme rationnel et pertinent des interventions sur ce réseau.

4.4 Les stratégies de mise en œuvre des filières agricoles visent essentiellement à:

- (a) S'assurer de l'appropriation de la stratégie par l'ensemble des acteurs et partenaires ;
- (b) S'appuyer sur les acquis des programmes en cours et valoriser les expériences pilotes ;
- (c) Négocier et assurer la mise en œuvre des programmes structurants.

4.5 Si la question de la production agricole est largement prise en compte dans la stratégie du Gouvernement (tout comme les programmes et projets menés par le passé), on peut aisément constater qu'il n'y a pas de stratégie axée sur la réduction des pertes après récolte.

B. INTERVENANTS PUBLICS ET PRIVES IMPLIQUES DANS LES ACTIVITES APRES RECOLTE

4.6 L'Annexe 7 présente une matrice d'analyse des institutions publiques, associatives et privées (forces, faiblesses, opportunités et risques).

4.7 L'architecture institutionnelle de l'aval des filières au Cameroun reflète la particularité trans-sectorielle de la problématique des pertes après récolte. La complémentarité de différents acteurs institutionnels s'avère en effet nécessaire à une prise en compte exhaustive des problèmes qui se posent dans la phase post production où les contraintes s'expriment notamment dans les termes suivants: (i) insuffisance d'infrastructures de soutien au stockage et à la commercialisation (magasins de stockage appropriés insuffisants et quelquefois excentrés par rapport aux bassins de production, problèmes de routes ou de pistes de desserte rurale rendant difficile la connexion sur les marchés intérieurs et frontaliers, infrastructures de marchés insuffisantes et inadaptées, etc.); (ii) sous-développement du tissu agroindustriel et des unités de transformation notamment en raison du faible niveau de développement de la technologie de transformation et de l'accès insuffisant à cette technologie, du faible accès à l'énergie et à la non maîtrise de l'eau, d'une promotion peu engagée des produits nationaux transformés, etc.; (iii) faibles capacités technique et managériale des promoteurs d'entreprises (PME-PMI) dans la chaîne post production, résultant, entre autres, d'une offre spécialisée insuffisante en matière d'appui conseil et de formation; (iv) accès aux services financiers limité par une offre inadaptée et insuffisante; (v) un faible degré d'organisation des filières concourant à la sécurité alimentaire.

4.8 Sur cette base, la stratégie de réduction des pertes après récolte requiert un cadre institutionnel pluriel au sein duquel interviennent divers acteurs qui se partagent dans la complémentarité les fonctions vitales de l'aval des filières selon leurs domaines de compétences respectifs. Pour l'essentiel, ce cadre est animé par les institutions publiques, les acteurs du secteur privé comprenant les associations et organisations paysannes, les structures de recherche et d'appui conseil, les institutions financières.

4.9 Plusieurs **institutions publiques** – les ministères en l'occurrence – sont impliquées dans la gestion de l'aval des filières: le Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), le Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA), le Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE), le Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation (MINRESI), le Ministère de la promotion de la femme et de la famille (MINPROFF), le Ministère du plan, de l'économie et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), le Ministère du commerce (MINCOMMERCE), le Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), le Ministère des travaux publics (MINTP) et le Ministère des finances (MINFI).

4.10 Le Minader et le Minepia constituent deux acteurs institutionnels clés au niveau sectoriel en raison de leurs mandats directement centrés la réalisation des objectifs de la stratégie de développement du secteur rural (SDSR) et concourant en premier ressort à la sécurité alimentaire. Ils interviennent essentiellement dans l'encadrement des producteurs et sont les instances étatiques de programmation pour la mise en œuvre des stratégies de promotion des filières. Leur armature institutionnelle est délocalisée permettant de rapprocher l'administration agricole des bassins et systèmes de production.

4.11 Les réformes institutionnelles en cours pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement du secteur aboutiront, entre autres, à une meilleure synergie entre le Minader et le Minepia. C'est dans cette perspective que s'inscrit la formulation en cours du Programme sectoriel Agriculture et Elevage (PSAE). Ce programme vise à renforcer la cohérence des interventions au sein des sous-secteurs agriculture, élevage, pêches et industries animales. De

façon générale, le PSAE fait rupture avec l'approche projet dont les performances ne sont plus à la hauteur des enjeux. Il est en ligne avec le DSCE et les budgets programmes du nouveau régime financier de l'Etat (NRFE), qu'il anticipe et concrétise au niveau du secteur agriculture élevage, en s'attachant à jeter les bases d'une gestion axée sur les résultats. Les principes du PSAE visent à: (i) s'appuyer sur les structures organiques et sur les cadres du Minader et le Minepia, qui doivent rapidement se mobiliser, avec des capacités renforcées, pour piloter les différentes opérations et assurer leur synergie; (ii) créer un cadre unique de programmation, d'opérationnalisation et de suivi/évaluation dans lequel les responsables actuels de chaque administration sont impliqués; (iii) préserver l'autonomie de chaque Ministère; (iv) multiplier les structures de dialogue et de concertation avec l'ensemble des acteurs privés et des PTF concernés; (v) développer l'approche filière et (vi) prendre en compte les spécificités régionales. A cette fin, les capacités de pilotage stratégique mériteraient d'être renforcées.

4.12 Les autres ministères sont impliqués de façon transversale dans la gestion de l'aval des filières: (i) MINEE: élaboration des politiques et support aux investissements pour favoriser l'accès à l'eau pour l'agro-industrie et les unités de transformation; (ii) MINEPAT: coordination des interventions des bailleurs de fonds pour garantir la mise en œuvre des politiques nationales de développement et la coordination de l'aide suivant la déclaration de Paris; (iii) MINCOMMERCE: suivi du commerce international et recherche de nouveaux débouchés notamment pour les produits issus de la transformation; (v) MINPMEESA: promotion, encadrement, suivi des PME, de l'artisanat et de leurs organisations professionnelles; (vi) MINTP: développement et gestion du patrimoine routier et autres travaux d'infrastructure. En liaison avec la direction du génie rural du MINADER, il concourt à la construction/réhabilitation des pistes de desserte rurale; (vii) MINFI: arbitrage budgétaire pour une allocation de ressources conséquentes aux ministères sectoriels, politique fiscale sur les importations des denrées qui entrent en concurrence avec les productions nationales; (viii) MINRESI responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de recherche scientifique et d'innovation. A ce titre, il est chargé de l'animation, la coordination et du contrôle des activités de recherche scientifique sur toute l'étendue du territoire, en vue de la promotion du développement économique, social et culturel. Sous la tutelle de ce ministère, l'Institut de la Recherche Agricole pour le Développement (Irada) est chargé de la mise en œuvre des activités de recherche dans les domaines des productions animales, végétales, des recherches forestières et de l'environnement, ainsi que de l'agro-industrie

4.13 L'analyse de ce cadre régalien suggère la nécessité d'une complémentarité au niveau des interventions transversales susceptible de contribuer à la réduction des pertes après récolte.

4.14 **Au niveau du secteur privé**, l'Annexe 8 présente une Note sur le secteur privé agricole et rural au Cameroun et l'Annexe 9, un aperçu sur le secteur privé camerounais à travers quelques organisations de représentations et leur relation avec l'État.

4.15 Les activités en aval des filières (en l'occurrence les PME et PMI opérant des les sous-secteurs de transformation et de la commercialisation) sont confrontées à des difficultés de divers ordres: (i) cadre politique et législatif peu orienté sur la promotion des unités nationales de transformation et l'agro-industrie, laissant les unités évoluer dans l'informel (ii) problèmes d'accès à une énergie stable et de qualité répondant aux besoins de l'agro-industrie; (iii) faible connexion sur les marchés; (iv) sous-équipement et faible accès à la technologie appropriée. Les activités se déroulent dans un contexte où il n'existe pas une interconnexion organisée entre les bassins de production, les unités de conservation et de transformation, et les circuits de distribution; en d'autres termes dans un contexte qui révèle une absence d'organisation systémique de l'aval des filières.

4.16 On assiste cependant à une certaine organisation de l'agro-industrie tournée vers l'exportation des denrées alimentaires transformées (Rhorticam par exemple) mais dont l'assise institutionnelle mériterait d'être renforcée pour aider les promoteurs à bénéficier de facilités dans l'administration et auprès d'autres partenaires tels que les institutions financières.

4.17 Les unités de transformation utilisent pour la plupart des équipements de fabrication locale souvent acquis à la faveur des projets et programmes sur financement des partenaires techniques et financiers. En général ces unités ne survivent pas à la fin des projets qui les financent, faute de débouchés susceptibles de leur assurer la viabilité et la pérennité.

4.18 **Les structures d'appui conseil:** L'offre en matière de renforcement des capacités et de formation au profit existe notamment en matière de structuration du monde rural et d'appui à la promotion des filières. Elle est en général promue par des instituts (à l'exemple de l'Inades). La demande reste limitée pour des raisons de coûts d'accès. Aussi les services d'appui conseil et formation sont-ils essentiellement le fait des projets et des programmes dont une partie des ressources sont consacrées à ce genre d'activités.

4.19 En résumé, la finalité d'une approche institutionnelle synergique et complémentaire est d'arriver à développer une **stratégie coordonnée** des interventions en aval des filières conformément à l'option prises par le Cameroun pour l'émergence et le développement de l'agro-industrie. Une telle stratégie apporterait des réponses pour: (i) une meilleure organisation des filières céréalières, des ressources animales et halieutiques, avec un accent particulier sur la mise en place de dispositifs institutionnels de gestion impliquant les acteurs à tous les niveaux de la chaîne de stockage/conservation, transformation et commercialisation; (ii) le désenclavement des bassins de production et leur connexion sur les marchés, (iii) une spécialisation du transport des produits agropastoraux et halieutiques; (iv) la promotion des entreprises en aval des filières et le renforcement des capacités; v) un volet axé sur la commercialisation car trop peu pris en compte et pourtant contrainte majeur des acteurs de l'aval des filières

5. PROJETS/ACTIVITES POST RECOLTES EN COURS ET PLANIFIES

5.1 **Leçons apprises:** dans le passé le Cameroun avait entrepris des actions en vue de réduire les pertes après récolte à travers des projets ciblés et des programmes intégrés aussi bien dans la production végétale que dans la production animale. Au nombre de ceux-ci, on retiendra les principales expériences suivantes: (i) le projet de pertes après récolte sous la tutelle du MINADER, (ii) le projet de réduction de pertes après capture (en cours d'évaluation) exécuté avec le MINEPIA; et (iii) le programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA). Mises en œuvre dans des contextes différents, ces expériences auraient dû toutes faire l'objet de capitalisation afin de tirer les leçons susceptibles d'éclairer le choix des orientations pour les interventions en cours et celles à venir. Toutefois, le cas singulier du PSSA a révélé la nécessité d'adopter une approche filière en mettant notamment l'accent sur la commercialisation. En effet, il a été relevé qu'en *"intégrant des activités de vulgarisation et de financement aux résultats de recherche, cette phase pilote a montré que la conjugaison de ces moyens peut produire des rendements intéressants, mais ne porte pas les produits au consommateur et ne rémunère pas suffisamment le producteur si la dimension commercialisation n'est pas correctement développée. Il importe donc que cette dernière composante se greffe positivement au package déjà existant pour améliorer l'efficacité du programme"*. L'expérience suggère la prise en compte de certains aspects transversaux tels que: la synergie entre les différents programmes, le développement de mécanismes financiers adaptés aux besoins des filières et la facilitation de l'accès aux services sur la base de partenariats ciblés; une stratégie inclusive des systèmes de production dans une logique de filière, assurer une meilleure coordination et mettre en place un dispositif de suivi et évaluation selon la méthode de gestion axée sur les résultats.

5.2 L'Annexe 10 présente une analyse des activités/projets financés par les donateurs/partenaires techniques et financiers (PTF) et autres parties prenantes en relation avec les activités après récolte.

A. INSTITUTIONS PUBLIQUES

5.3 Les structures ministérielles assurent en général la maîtrise d'ouvrage des programmes et projets dans le secteur rural et agricole. La quasi-totalité des interventions en cours sont acquises sur financement des partenaires techniques et financiers (PTF) avec, dans certains cas, une contrepartie du gouvernement. Toutefois, il convient de préciser qu'après avoir atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, le Cameroun a bénéficié d'une remise importante de dette dont les ressources sont utilisées dans les projets prioritaires de développement socioéconomiques. Plusieurs projets sont en cours d'exécution sous la régie financière publique utilisant les ressources du fonds PPTE. Au nombre des interventions en cours sur ce fonds et qui concourent à la réduction des pertes après récolte, on peut citer:

- (a) le programme de développement des palmeraies villageoises (PDPV) qui vise à organiser cette filière tout en œuvrant à la réduction du taux de perte à l'extraction de huile;
- (b) le programme de relance de la filière plantain (Prebap) dont certains axes portent sur l'appui aux petits transformateurs artisanaux et aux commerçants de plantain;

- (c) le programme national d'appui à la filière maïs qui travaille, entre autres, à l'acquisition d'équipements et infrastructures de commercialisation, et à la structuration/organisation de la filière;
- (d) le programme de relance de la filière pomme de terre (PRFP) qui devrait être opérationnel en 2010 et a prévu un volet sur la commercialisation (infrastructures de stockage, systèmes d'informations sur les marchés)
- (e) le programme national de vulgarisation et de recherche agricole (PNVRA) dont le but est la promotion d'une agriculture durable et compétitive;
- (f) le projet crédit rural décentralisé (PCRD), le projet microfinance et développement (MIFED) et le projet d'appui aux établissements de microfinance. Ces interventions visent à faciliter l'accès aux services financiers;
- (g) Le projet d'appui à la création et au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse (PACDPMPE). Certaines composantes du projet sont destinées à l'identification des procédés et technologies, l'appui à l'acquisition des équipements et à appui à la constitution de fonds de roulement.

5.4 Les ressources allouées à ces projets varient d'une année à une autre en fonction de l'arbitrage budgétaire réalisé sur la base des priorités définies par le pays.

5.5 La stratégie de programmation en cours au MINADER et au MINEPIA consiste en partie à identifier des projets et à initier leur formulation sur le budget national et quelquefois avec le concours financier et technique des partenaires. Le MINEPIA envisage la réalisation de six études d'identification de projets sur les filières suivantes: porc, pêche, volaille, petits ruminants, viande bovine, lait. Les propositions de projet qui seront issues de ces études seront soumises au financement des partenaires au cours des deux prochaines années.

B. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

5.6 Sur plus d'une cinquantaine d'interventions dénombrées dans le secteur rural, environ une trentaine de programmes et projets en cours ou planifiés concourent d'une certaine manière à la sécurité alimentaire et à la réduction des pertes après récolte. Pour un coût estimé à près de 300 milliards de francs CFA, les principales actions recensées¹ sont résumées dans le tableau ci-dessous.

¹ Un tableau exhaustif des projets est présenté en annexe

Tableau 2: Interventions des partenaires techniques et financiers

N°	PTF/ co-financiers	Interventions concourant à la réduction des pertes après récolte			Centres d'intérêt convergents vers la réduction des pertes après récolte
		En cours	Planifiés	Coût total (CFA Millions)	
1	BAD	3	-	45 500	Commercialisation des produits agricoles Unités de Transformation Magasins de stockage Pistes rurales et infrastructures de marchés
2	FIDA	1	2	37 400	Appuis conseils en commercialisation et transformation Amélioration de la compétitivité des filières Accès aux services financiers
3	BM	-	1	30 000	Sécurité alimentaire et accès au marché
4	FAO	3 ¹	-	70 254	Développement de la filière élevage et de l'aquaculture
5	AFD	4 ²	-	78 125	Commercialisation, renforcement capacités opérationnelles ministères, rénovation des systèmes de formation agricole et rurale
6	CE	9	1	35 160	Prévention contre l'influenza aviaire Capacités de stockage Infrastructures socioéconomiques Hydraulique rurale
Total		20	4	296 439	

5.7 Il s'agit de projets intégrant des volets susceptibles de contribuer à la réduction des pertes après récolte. La portée des effets induits par ces projets sur les pertes après récolte reste limitée en raison du fait qu'ils ne sont pas conçus de façon spécifique pour cet objectif.

C. SECTEUR PRIVE

5.8 L'une des principales actions favorables à la promotion des opérateurs du secteur privé est l'appui du gouvernement à travers le fonds PPTE pour la création et le développement des PME de transformation et de conservation. Sous la tutelle du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA), le PACDPME prévoit: (i) la création de 150 entreprises à l'horizon 2012 avec des montants de crédit variant de 10 à 100 millions de francs CFA; (ii) une subvention pour la formation technique et managériale des promoteurs d'entreprises partenaires du programme.

5.9 A l'échelle du pays cette action reste insuffisante mais constitue une bonne base pour asseoir les stratégies de l'agro-industrie axées sur le développement des filières. Dans cette perspective, le partenariat public/privé (PPP) devrait dépasser le cadre de rencontres occasionnelles ou d'instances ad hoc et faire l'objet de définition d'une politique et stratégie concertée. Aussi, suite à l'analyse récente de l'état de relation public/privé dans le cadre de la mise en œuvre du PSAE, il a été recommandé de créer un cadre un cadre formel de PPP.

¹ La FAO a appuyé l'élaboration du Programme national de sécurité alimentaire (PNSA) dont le coût de mise en œuvre est estimé à francs CFA 70 milliards. Un atelier de mobilisation des ressources est prévu et un cofinancement de la FAO à l'exécution est attendu.

² L'un des ces projets, en l'occurrence le PNDP: 2007-2011 est cofinancé avec l'AFD par la Banque Mondiale, la KfW et les fonds PPTE pour un montant FCFA de 49 milliards 125 millions.

6. INTERET DU GOUVERNEMENT POUR LA RÉDUCTION DES PERTES APRES RECOLTE

6.1 L'un des objectifs de la stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), est de porter la croissance à environ 5,4% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020. Le Gouvernement vise porter le rythme annuel de l'expansion de l'activité de 3,3% actuellement à environ 5,4% l'an sur la période 2010-2020. Pour ce faire, le pays compte dynamiser le secteur agricole en portant la croissance du secteur primaire autour des 5%, au regard des potentialités nombreuses qu'on pourrait immédiatement mettre à contribution dans ce cadre.

6.2 Dans cette perspective, la stratégie met l'accent sur la nécessité pour le pays relever le défi de la compétitivité du secteur productif. Dans le secteur rural ce défi concerne le passage à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra: (i) d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne, (ii) d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties et enfin, (iii) de développer les exportations et améliorer ainsi la balance commerciale. Faire passer la part de l'industrie manufacturière à environ (15%) du PIB à l'horizon 2020 constitue le défi que le Gouvernement voudrait relever dans l'industrie camerounaise.

6.3 Avec les différents chantiers d'investissements publics envisagés par le Gouvernement à l'horizon 2020, cette stratégie aura des implications positives pour la réduction des pertes après récolte. En effet, les axes stratégiques prioritaires du Gouvernement concernent:

- (a) **le développement des infrastructures dont:** (i) l'énergie, pour porter la capacité de production du pays à 3 000 MW. Grâce au programme d'aménagement dans le sous-secteur énergétique prévoit sur dix ans près de 5 853 milliards de francs CFA pour les ouvrages de production et de transport d'électricité par grands réseaux et 663 milliards de francs CFA pour le programme d'électrification rurale; (ii) les travaux publics avec l'amélioration du réseau routier grâce à la mise en place d'une stratégie pertinente d'intervention. La réhabilitation du réseau routier (2000 km de routes bitumées à réhabiliter d'ici 2020), ainsi que l'intensification du bitumage des routes en terre (plus de 3500 km à l'horizon 2020) viendront compléter ce dispositif. Les priorités d'intervention concerneront l'accompagnement des grands projets industriels et agro-pastoraux, les corridors régionaux (transafricaine, corridors nord-sud, réseau CEMAC), le réseau des routes nationales, ainsi que les grands projets d'infrastructure d'accompagnement au secteur privé; (iii) le transport: le gouvernement privilégie d'adopter une approche multimodale, afin de bâtir à moindre coût un réseau de transport intégré, performant, quadrillant tout l'espace national et résolument ouvert vers les pays voisins; (iv) les nouvelles technologies de l'information et de la communication pouvant contribuer à l'amélioration du système d'informations sur les marchés; (v) la maîtrise de l'eau.
- (b) **la modernisation de l'appareil de production**, entre autres, à travers: (i) la promotion de l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation, (ii) le développement de la compétitivité des filières de production; (iii) la promotion de l'entrepreneuriat collectif, de groupe, la création et l'épanouissement d'organisations, d'entreprises de l'économie sociale viables permettant de lutter efficacement contre la pauvreté tout en promouvant la croissance économique, (iv)

l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux; (v) le développement de l'accès aux services financiers par l'appui à la régulation monétaire des actions incitatives et persuasives afin d'accroître l'intérêt des banques à privilégier le financement de l'investissement privé par rapport aux services ordinaires de banque. Par ailleurs, le Gouvernement met l'accent sur la consolidation et de l'extension de services financiers de base ainsi que de l'amélioration de la qualité des prestations fournies des Etablissements de Micro Finance (EMF). A cet effet, le Gouvernement entend: intensifier les actions de formation des promoteurs, des dirigeants et des employés des EMF; mettre en place un premier niveau de supervision et de contrôle des EMF par l'autorité monétaire nationale, compatible avec la réglementation CEMAC; renforcer davantage la monétarisation de notre économie, notamment par l'extension de l'automatisation des systèmes de paiement aux EMF.

6.4 La mission a également pu constater l'intérêt que portent le Gouvernement et les différents acteurs à la réduction des pertes après récolte avec une prise de conscience commune de l'ampleur des pertes. Toutefois le manque de stratégie globale, de ciblage des activités et de compétences spécifiques limite l'efficacité des interventions.

7. OPPORTUNITES POUR LA BAD D'INTERVENIR DANS LA REDUCTION DES PERTES APRES RECOLTE

A. PROJETS EN COURS SUR FINANCEMENT DE LA BAD¹¹

7.1 Le portefeuille actuel de la BAD au Cameroun compte les trois interventions suivantes (voir aussi l'Annexe 11), toutes concourant à la réduction des pertes après récolte en raison de certaines actions ciblées sur l'aval des filières en l'occurrence sur le stockage, la commercialisation, les pistes:

- (a) Le programme d'amélioration du revenu familial rural dans les provinces septentrionales (Parfar) 2002-2009: à quelques mois de sa clôture, ce programme affiche un taux de décaissement d'environ 80% avec des plusieurs réalisations contribuant à la réduction des pertes après récolte. Il s'agit notamment de la construction et de l'équipement d'unités polyvalentes de transformation des aliments de base (UPT), de magasins de stockage (près de 70 construits et une vingtaine projetés), la construction de points de vente des produits agricoles et la réhabilitation de 59 km de pistes rurales.
- (b) Le projet d'appui au développement rural participatif du Rumpi 2005-2010: ce projet qui arrive à terme en juin 2010, présente un faible taux de décaissement (25%), ce qui explique en partie la non-construction de 237 km de pistes rurales prévues et la non-construction de 4 marchés de produits agropastoraux. Toutefois, le projet a permis de renforcer les capacités opérationnelles des unités de transformation à travers la fourniture d'équipements divers, et de construire une vingtaine de marché de produits agropastoraux.
- (c) Le projet d'appui au développement rural participatif et décentralisé de Grassfield: 2005-2010: à l'instar du précédent, ce projet réalise un taux de décaissement bas (37%) après 4 années d'exécution et à une année de sa clôture. Cette situation s'expliquerait par les difficultés administratives liées aux procédures de passation de marchés pour la réalisation des travaux à haute intensité de main d'œuvre, notamment les pistes de desserte rurale pour lesquelles des ressources sont prévues sur ce projet pour 254 km. Toutefois il contribue au développement d'un système d'information sur les marchés des produits agricoles.

B. OPPORTUNITES D'INTERVENTIONS FUTURES

7.2 Pour rappel, la réduction des pertes après récolte revêt une importance majeure dans le cadre de l'aide au développement économique. Nombreuses sont les interventions de réduction des pertes susceptibles d'être plus rentables (meilleur retour sur investissement) que des activités, plus classiques, d'augmentation de la production. Cette démarche s'intègre également dans la perspective des chaînes de valeurs qui insiste sur l'importance d'assurer des débouchés aux productions. Ces mesures visent à optimiser la valeur de produits déjà existants par des mesures appropriées visant leur conservation et l'augmentation de leur valeur. Or, augmenter la production pour compenser des pertes implique l'utilisation de ressources rares et coûteuses pour promouvoir

¹¹ Voir annexe 5.

une agriculture plus intensive et consommatrice en intrants (y compris des terres additionnelles). Les bénéfices se reflètent non seulement en termes financiers mais également environnementaux.

7.3 Les activités de post-récolte génèrent des emplois ruraux, tant dans les fermes qu'en dehors. Elles participent ainsi à réduire l'exode rural, dynamisent l'économie locale, renforcent le pouvoir économique des ruraux et la compétitivité des produits nationaux face aux produits étrangers. Ce type d'activité intègre un circuit plus formalisé que la production agricole et renforce directement (taxes directes) et indirectement (TVA) les sources de revenus publics. Enfin, l'activité post-récolte est largement assurée par les femmes. Leur renforcement permet d'adresser de façon directe la problématique genre avec les bénéfices que l'on connaît (notamment une meilleure gestion des ressources financières familiales).

7.4 L'analyse des interventions en cours et/ou planifiées (BAD et autres PTF) susceptibles de générer des externalités en faveur de la réduction des pertes après récolte, révèle la nécessité d'adopter une démarche systémique et intégrée de type filière afin de prendre en compte dans leur globalité l'ensemble des problèmes qui se pose sur les différents maillons après récolte: problème de stockage et de conservation, difficultés d'accès au marchés, insuffisance et sous-équipement des unités de transformation, nécessité de promouvoir l'agro-industrie pour valoriser le potentiel du pays, les contraintes liées à l'application des résultats de la recherche scientifique et de l'innovation, etc.

7.5 Sur la base des besoins exprimés par les différents acteurs, la priorité qui se dégage demeure un appui global pour la réduction des pertes après récolte dans les filières retenues par le pays dans le cadre de sa stratégie pour la croissance et l'emploi. Dans cette perspective, les propositions suivantes sont susceptibles d'instruire les interventions futures de la BAD dans le domaine:

- **Le redimensionnement des projets de filières en cours:** maïs, banane plantain, manioc, huile de palme, aviculture, porciculture, pomme de terre, etc. afin de mettre en place les appuis nécessaires permettant de combler les besoins relatifs à l'organisation des acteurs dans les filières, le renforcement de leurs capacités managériales et opérationnelles, le développement des relations interprofessionnelles avec les principales fonctions depuis la production jusqu'à la consommation;
- **La mise en œuvre d'une stratégie transversale d'appui à la réduction des pertes après récolte** pour prendre en compte, quelle que soit la filière, les besoins suivants: (i) les infrastructures (routes, stockage, transformation, marchés spécialisés, infrastructures pour la maîtrise de l'eau et de l'énergie, transport et qualité du fret, etc.), qualité; (ii) le renforcement des structures d'appui conseil et de formation; (iii) la diversification de l'accès aux technologies, à la maintenance et l'appui aux équipementiers; (iv) l'appui à la commercialisation (connaissance du marché et des circuits de distribution, promotion des produits locaux afin d'augmenter la consommation des produits, diversification de l'offre en conditionnements de qualité, etc.); (v) la définition de mécanismes de financement adaptés à la demande des acteurs dans les filières; et (vi) le renforcement des capacités institutionnelles à travers:
 - une meilleure coordination des projets sectoriels
 - l'augmentation du financement de la recherche
 - l'amélioration de la procédure budgétaire et application du cadre de dépenses à moyen terme

- la définition de normes adaptées, outils d'analyses performants (laboratoires) et de suivi contrôle
- l'amélioration du mécanisme de suivi évaluation des projets et le système d'information statistique
- l'amélioration de l'accès à l'information
- l'appui au développement du partenariat public/privé (PPP).

7.6 Des projets passés et en cours sur financement de la BAD ont eu des actions ayant contribué d'une certaine manière à la réduction des pertes après récolte. La BAD a également une expérience de coopération avec le Cameroun en matière d'appui au développement rural. Son avantage comparatif devrait s'appuyer sur les leçons apprises de ces expériences pour aider à résoudre les problèmes qui enlèvent l'exécution des projets. De plus la BAD pourrait identifier les projets en cours au Cameroun visant à renforcer certaines filières et chercher à les compléter par l'appui en infrastructures (routes, électricité, marchés, stockage...).

7.7 Mais toutes ces interventions ne seront pertinentes et durables que si les contraintes techniques, les enjeux socio-économiques et les coûts induits de mise en œuvre de ces dispositifs sont analysés. En effet, les causes principales des pertes après récolte sont connues et nous ont été confirmées lors de la mission. Si les dispositifs proposés pour stocker, conserver, élaborer des produits de qualité, adaptés aux besoins des consommateurs, nécessitent des investissements plus coûteux que les bénéfices que les acteurs en tirent, alors même une stratégie coordonnée ne résoudra pas les problèmes de pertes après récolte.

7.8 Le principal risque possible pourrait se trouver dans les difficultés de coordination institutionnelle pour un programme destiné à agir la dimension transversale de la stratégie de réduction des pertes après récolte. De part son statut et son mandat, le Minepat assure la coordination du partenariat avec les PTF et à ce titre, héberge l'ancrage du DSCE. Les ministères sectoriels (agriculture, élevage et ressources animales) ainsi que ceux ayant un mandat connexe dans la stratégie de réduction des pertes après récolte se trouvent en position d'assurer la maîtrise d'ouvrage en actions relevant de leurs domaines régaliens. Le dispositif institutionnel de pilotage de la stratégie devra considérer le risque d'un verrouillage susceptible de "marginaliser" certains ministères et provoquer par voie de conséquence leur non implication dans la mise en œuvre.

7.9 Un autre risque susceptible d'entraver la mise en œuvre de la stratégie est relatif à la qualité de la gouvernance administrative. La faible capacité d'absorption des ressources trouve en partie sa justification dans la lourdeur des procédures administratives et financières et le manque de célérité dans le traitement des dossiers de passation de marchés. Au moment où le Cameroun s'engage dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris et dans des réformes vers le cadre de dépenses à moyen terme, il s'avère nécessaire que la mise en œuvre des projets envisagés, bénéficie à la fois de l'alignement et de l'harmonisation de la part de PTF mais aussi de l'amélioration des procédures nationales tout en maintenant les conditions de lutte contre les risques de mauvaise gestion des fonds publics.

8. SUIVI ET ACTIONS A METTRE EN PLACE

8.1 La formulation d'une stratégie efficace de réduction de pertes après récolte pour le Cameroun devrait prendre en compte la nécessité de capitaliser les expériences passées ciblant les pertes après récolte. A cet effet, il serait souhaitable d'instruire la réalisation d'une étude ou d'un atelier de capitalisation des expériences en la matière. Cette recommandation est valable pour la BAD afin de tirer les leçons de ses portefeuilles pays ayant eu des implications dans le passé sur les pertes après récolte. Ces enseignements aideront à mieux définir la stratégie pour les interventions futures. Les résultats de la mission en cours pour l'évaluation finale du projet de pertes après capture (Minepia) y contribueraient également.

8.2 Par ailleurs, le programme sectoriel agriculture/élevage (PSAE) en cours de formulation aiderait à préciser les choix du pays pour les filières prioritaires dans les secteurs de production végétale, animale et halieutiques. La BAD pourrait peser dans les discussions entourant ce processus et veiller, avec le Gouvernement, à ce que les aspects de réduction des pertes après récolte soient pris en compte à leur juste importance.

8.3 La banque Mondiale est engagée dans un processus d'analyse portant sur les pratiques, techniques et technologies contribuant à réduire les pertes après récolte céréalières en Afrique sub-saharienne. Plusieurs ateliers nationaux sont envisagés dans ce cadre. La BAD et le Gouvernement devraient s'appuyer sur cette initiative pour consolider le diagnostic rapide établi dans ce document et tenter de développer une stratégie en la matière impliquant une participation étroite de la communauté des bailleurs de fonds. Les experts de la FAO pourraient être associés à ces discussions.

8.4 De cette stratégie devrait découler un plan d'actions définissant les investissements prioritaires en matière de réduction des pertes post-récolte. Ce plan d'investissement devra être rédigé en accord et très étroite concertation entre le Gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds. Le centre d'Investissement de la FAO et les services techniques spécialisés pourraient être associés à cette démarche, sur demande du Gouvernement, sous forme d'assistance technique.

ANNEXES

Annexe 1: Données générales sur le pays et statistiques agricoles et sociales

Données générales	Superficie: 475 650 km² Population: 19,5 millions taux d'accroissement démographique: 2,9% Altitude (min-maxi): 0 - 4095 mètres (Mont Cameroun) Précipitations (moyenne annuelle): 1 604 mm Précipitations (min-max): 500 mm au Nord et 1 700 mm au Sud et jusqu'à 9000mm (Mont Cameroun)
Aspects sociaux	<u>Espérance de vie à la naissance</u>: 48 ans <u>% de la population au dessous du seuil national de pauvreté</u>: 40,2% <u>Indice de développement humain du PNUD</u>: 0,512 en 2000. 142^{ème} rang, les indicateurs se sont d'une manière générale, considérablement dégradés au cours des dernières années de crise, notamment dans le secteur de la santé et dans celui de l'éducation.
Accès au marché	50 000 km de routes. 9km de route pour 1 000km² Routes pavées (km/km² – état): < à 5 000km Routes non pavées (km/km² – état): 32 000 km de pistes rurales (estimation d'il y a plus de 10 ans) Chemin de fer: 1016 km dont 913 entre Douala et Ngaoundéré Ligne de téléphone fixe: 7/1000 Portables: 43/1000
Statistiques agricoles	Superficie cultivées: 13% Superficie irriguée: - Population employée dans l'agriculture: 70 % de la population active Part de l'agriculture dans le PIB: 42% Balance commerciale agricole: (exportations-importations): 2008 Importations CAF 2 533 milliards FCFA dont 10% importations agricoles Exportations FOB 2 271 milliards FCFA Utilisation moyenne d'engrais: 5,9 (kg/ha) Principales cultures (par ordre d'importance, en volume ou hectare): canne à sucre, plantains, manioc, taro, maïs, sorgho, bananes desserts... Principales exportations agricoles (par ordre d'importance, en valeur ou tonnes métriques): Les principaux produits agricoles exportés sont le cacao (fèves, pâte, beurre et préparation) (11,4%), la fibre de coton (5,2%), le café (5,2%), la banane (2,5%) et l'huile de palme (0,9%). Principales importations agricoles (par ordre d'importance, en valeur ou tonnes métriques): Blé, riz, sucre, maïs

Données socio-économiques

1. Un pauvre sur deux vit dans un ménage où le chef est sans instruction primaire et l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, routes) y est particulièrement difficile. L'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par les femmes est légèrement inférieure à celle des ménages dirigés par les hommes (38,7% contre 40,6%). Il y a lieu de noter que 3 ménages sur 4 sont dirigés par des hommes et que près de 8 pauvres sur 10 vivent dans les ménages dirigés par les hommes. En l'occurrence, les indicateurs de niveau de scolarisation sont défavorables aux femmes. Il s'agit en particulier du taux d'alphabétisation des adultes (59,8% chez les femmes contre 77% chez les hommes), du taux de scolarisation (76,2% chez les filles de 6 à 14 ans contre 81,3% chez les garçons de la même tranche d'âge), et de l'accès au crédit formel (3,5% des personnes vivant dans un ménage dirigé par une femme ont accès au crédit contre 5,5% pour celles vivant dans un ménage dirigé par un homme). Ces éléments affectent les capacités relatives des sexes à générer des revenus à moyen terme.

Transport

2. Le réseau routier camerounais est à la fois restreint et de mauvaise qualité: il s'étend aujourd'hui sur 50 000 km, dont moins de 10% sont bitumés. Sa densité (9km de routes et pistes pour 1 000 km²), quoique supérieure à celle des autres pays d'Afrique Centrale, est moins bon qu'en Afrique de l'Ouest où le relief est moins accidenté et le climat plus sec. Selon Credit Risk International¹, en 2002-2003, on compte au Cameroun 6,9 véhicules (particuliers comme utilitaires) pour 1 000 habitants.

3. Dans le cadre d'un travail sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement réalisé en 2004, la Banque Mondiale a proposé un indicateur d' « accès durable aux transports ruraux », qui permet de mieux évaluer le niveau de couvertures des besoins en transport des secteurs productifs: cet indicateur correspond au pourcentage de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année. D'après le graphique suivant, il est très peu performant au Cameroun, et atteint seulement 20% de la population rurale.

4. De plus, le réseau routier est en mauvais état: selon les estimations du Ministère des Travaux Publics, seulement 26% des routes bitumées et 11% des routes en terre sont dans un état « normal ». Il est possible d'attribuer une part de la responsabilité au mécanisme de financement de l'entretien du réseau: d'un côté, les routes dites prioritaires sont financées par un Fonds Routier dont les ressources proviennent de la taxe pétrolière et des péages routiers. De l'autre, l'entretien des routes rurales non prioritaires sont à la charge des collectivités locales qui manquent de ressources budgétaires.

5. L'importance et les caractéristiques du parc automobile camerounais sont mal connues car aucune enquête n'a été réalisée depuis 20 ans. Toutefois, diverses observations sur les opérations d'immatriculation et les trafics routiers indiquent que la taille de ce parc est relativement modeste aujourd'hui (de l'ordre de 250 000 véhicules) et contient une forte proportion de véhicules anciens (60% des véhicules auraient plus de 10 ans et 25% plus de 15 ans) et en mauvais état.

6. Par ailleurs, une autre caractéristique du réseau routier camerounais est relative aux nombreux contrôles de gendarmerie le long des axes d'approvisionnement des villes. Selon une enquête réalisée en 2002 par l'INS sur le transport des produits vivriers, le niveau des « taxes sauvages » prélevées aux postes de contrôle peut représenter jusqu'à 30% du coût total du transport.

7. Les conséquences en terme de contraintes au développement du secteur agricole et rural pèsent lourdement financièrement, et sont à la charge des producteurs en particulier. Tout d'abord, les transports chers et incertains engendrent des coûts de transaction élevés pour les producteurs. Une étude sur la formation des prix (FORPRIX 2002) au Cameroun montre que le prix du transport

¹ http://www.izf.net/izf/ee/pro/index_frameset.asp?url=http://www.izf.net/izf/EE/pro/cameroun/5011.asp.

constitue la plus lourde charge après le coût du produit: il atteint en moyenne 21 FCFA par kg de produits vivriers (bien entendu, ce prix est fonction du produit, de la quantité transportée et de l'état de la route empruntée). L'étude ARIA¹ sur l'état de l'intégration régionale en Afrique montre que les coûts de transport sont élevés en Afrique en général, et en particulier dans les pays de la CEMAC - où ils atteignent en moyenne 14% de la valeur exportée contre 8,6% pour l'ensemble des pays développés.

8. Mais les problèmes engendrés ne se posent pas seulement en terme de coûts. En effet, une autre conséquence lourde qui découle des déficiences du réseau routier est le problème d'accès aux marchés. Les producteurs, de produits vivriers en particulier, se retrouvent piégés au moment des récoltes lorsque la demande de transports est la plus forte.

9. Enfin, l'insuffisance de route entraîne l'enclavement des zones rurales et confinent ces dernières dans la pauvreté. Or, l'équipe de projet « Objectifs du Millénaire » des Nations Unies a étudié les relations existant entre la qualité du réseau routier et le développement économique dans 24 pays en développement: elle a en outre montré qu'il fallait disposer d'au moins 0,5 km de routes ou pistes pour 1 000 habitants pour permettre une réelle amélioration des revenus des ménages ruraux et pour réduire la pauvreté. Avec 0,28 km de routes pour 1 000 habitants, le Cameroun est bien au-dessous de cette barre.

Secteur agricole

10. Sur la période 1993-2003, l'économie camerounaise a connu un taux de croissance moyen annuel de 4,6%. Il en a été de même pour le secteur rural dont la part dans le PIB s'est maintenue autour de 20%, avec 15% pour le PIB des productions végétales. Durant cette période, la croissance du PIB agricole a été tirée par les cultures vivrières qui ont connu un taux de croissance annuel moyen de 4,9% contre 1,6% pour les cultures industrielles.

11. Durant les trente dernières années, la croissance du Cameroun a été tirée par les exportations de matières premières, d'origine agricole ou pétrolière. Les recettes d'exportation ont constitué une des sources essentielles de l'investissement public et privé.

12. Selon les statistiques de l'INS (2005), le PIB agricole a été évalué à 1.587 milliards de FCFA en 2004, soit un peu plus de 20% du PIB; contre 30% pour le secteur secondaire, 33% pour le secteur tertiaire et 17% pour le secteur non marchand et les taxes. La sécurité alimentaire implique quatre dimensions: la disponibilité, la stabilité, l'accessibilité et la qualité nutritionnelle. Comme pour le PIB, les différentes productions du secteur rural contribuent très inégalement à l'alimentation de la population.

¹ Assessing Regional Integration in Africa- Economic Commission for Africa-2004.

Annexe 2: Cartes et tableaux de localisation des productions/filières

1. Le Cameroun comporte une variété de paysages, de zones géomorphologiques et climatiques qui peuvent être regroupées en cinq entités régionales ou zones agro écologiques distinctes: (i) la zone soudano sahélienne semi-aride (provinces Nord et Extrême Nord); (ii) les hauts Plateaux de l'Ouest (Provinces Ouest et Nord-ouest); (iii) la haute savane guinéenne (province de l'Adamaoua et départements du Mbam et du Lom et Djerem); (iv) la forêt humide à pluviométrie uni modale (provinces Littoral et Sud-ouest) et (v) la forêt humide à pluviométrie bimodale (provinces Centre, Sud et Est).

Demande en produits agricoles par finalité et par zone agro écologique

Sécurité et autosuffisance alimentaires en milieu rural	Marchés urbains	Développement Industries Locales	Exportations sous région	Devises marché international
ZFPB (CENTRE, SUD, EST)				
Banane plantain, Manioc, Arachide	Maïs, Huile de palme, Fruits et légumes, Banane Plantain Concombre, manioc	Cacao, caoutchouc, banane plantain, fruits et légumes, manioc, Huile de palme, Sucre	Banane plantain Fruits et légumes Manioc, Macabo, Sucre	Cacao, caoutchouc, café robusta, Banane plantain, fruits et légumes, Poivre
ZFPM (LITTORAL, SUD-OUEST)				
Manioc, Banane plantain, Igname, Macabo / taro, Arachide	Banane plantain Igname, Manioc Huile de palme, Banane	Cacao, café robusta, fruits et légumes manioc caoutchouc, huile de palme, Sucre, Banane Plantain	Fruits et légumes, Ignames, manioc, Banane plantain, Sucre	Cacao, Banane, Café robusta, caoutchouc, fruits et légumes, Poivre, Banane Plantain
ZHP (OUEST, NORD OUEST)				
Maïs, Macabo / taro, Igname, Arachide	Maïs, Haricot Pomme de terre Riz	Café arabica, fruits et légumes, maïs	Fruits et légumes, Pomme de terre, maïs	Café arabica, fruits et légumes, Pomme de terre
ZHSG (ADAMAOUA)				
Maïs, Arachide, Manioc, Igname Sorgho / Mil	Pomme de terre, Igname, Manioc, Sésame	Fruits et légumes, Manioc	Fruits et légumes	Fruits et légumes, Sésame
ZSS (EXTREME-NORD, NORD)				
Mil / sorgho, Maïs, Arachide	Oignons / Ail Niébé, Riz sésame Fruits et légumes, Maïs Arachide	Coton, fruits et légumes, maïs	Oignons/Ail, fruits et légumes, Riz, Arachide	Coton, Niébé, Fruits et légumes, Arachide de bouche

Source: construction du GS-PNSA.

Zone forestière mono-modale

Superficie : 45 658 km²

Pluviométrie : 2 500 à 4 000 mm/an, régime monomodal

Sols : pentes volcaniques, sédiments d'origine rocheuse le long de la côte

Cultures : cacao, banane, café, plantain, huile de palme, gingembre, poivre

Zone forestière bi-modale

Superficie : 165 770 km²

Pluviométrie : 1 500 à 2 000 mm/an, 2 saisons humides distinctes

Sols : ferrallitiques, acides, argileux, faible capacité de rétention des éléments nutritifs

Cultures : cacao, café, manioc, plantain, maïs, huile de palme, ananas

Zone des hauts plateaux

Superficie : 31 192 km²

Pluviométrie : 1 500 à 2 000 mm/an, 180 jrs de pluie

Sols : très fertiles et propices aux activités agricoles, jeunes sur fortes pentes, lessivés dans les vieux plateaux, horizon B d'illuviation dans dépressions fermées, plateaux enrichis en matériaux volcaniques

Cultures : cacao, café, maïs, haricot sec, pomme de terre, maraîchage

Zone des hautes savanes

Superficie : 123 077 km²

Pluviométrie : 1 500 mm/an, 150 jrs de pluie

Sols : perméables, capacité de rétention d'eau moyenne, sols ferrallitiques bruns ou rouges et sols hydromorphes

Cultures : maïs, coton, mil-sorgho, igname, pomme de terre

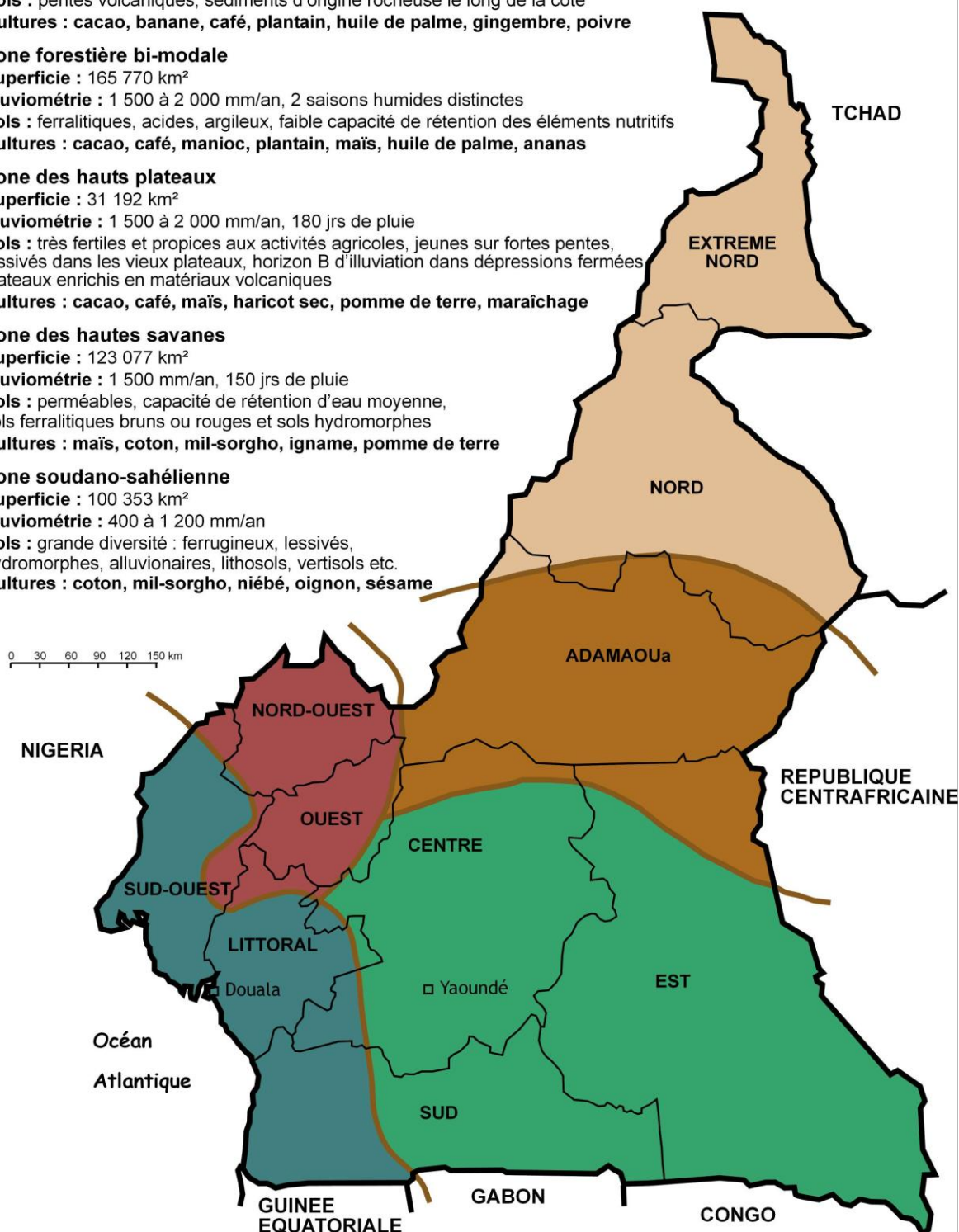
Zone soudano-sahélienne

Superficie : 100 353 km²

Pluviométrie : 400 à 1 200 mm/an

Sols : grande diversité : ferrugineux, lessivés, hydromorphes, alluvionnaires, lithosols, vertisols etc.

Cultures : coton, mil-sorgho, niébé, oignon, sésame



Source: IRAD et Annuaire statistique du Cameroun – 2000.

Petites et moyennes entreprises agricoles **(V. Achancho, Volet institutions rurales pour la formulation du PNSA, mars 2007)**

(i) **dans la province du littoral**, on note des exploitations de moyenne importance de 10 à 100 ha, voire 200 ha d'ananas, de banane, d'agrumes, et de palmiers à huile appartenant aux généralement aux élites. Ces propriétaires absents sont parfois organisés en associations ou syndicats. Ces exploitations utilisent des intrants et des moyens modernes pour obtenir des bons rendements et des bonnes marges et vendent à l'export ou on des contrats particuliers avec des acheteurs nationaux ou dans la sous région (Gabon etc.). Les petites exploitations agricoles sont en polycultures à prédominance du maïs, du café robusta, du palmier à huile et/ou de cacao. Les superficies varient entre 2 et 5 ha avec des agriculteurs autochtones ou immigrés. Les rendements de cultures d'exportation y sont généralement assez faibles (moins d'une tonne/ha); ce sont pourtant ces producteurs, souvent organisés en GIC qui fournissent l'essentiel du tonnage du café robusta, du cacao et des produits vivriers de la province.

(ii) **dans la province du Sud-Ouest**, les exploitations de moyenne importance de 10 à 100 ha concernent l'hévéa et le palmier à huile. Les petites exploitations agricoles en polycultures à prédominance de cacao et de divers productions vivrières (manioc, ignames, macabo, plantain, courges, etc.) ont des superficies allant de 1,5 à 5 ha. L'activité de pêche y est très active sur la côte et surtout dans les mangroves particulièrement riches en produits halieutiques; elle est cependant dominée par les Nigériens qui exportent l'essentiel de la production.

(iii) **dans la province du Nord Ouest**, l'économie agricole comporte 3 secteurs: un secteur agro-industriel assez marginal représenté par la plantation de thé de Ndu récemment privatisée; un secteur de riziculture irriguée essentiellement dans la région de Ndop encadré par l'UNVDA (Upper Noun Valley Authority) qui connaît des problèmes de relance de la filière et un secteur traditionnel dominé par la filière café arabica et les cultures vivrières qui occupe la majorité des agriculteurs sur des petites exploitations d'une superficie moyenne de 2,5 ha le plus souvent en polyculture; les producteurs sont organisés en GIC et coopératives dynamiques. L'élevage bovin de type extensif y est pratiqué sur les hautes terres par des éleveurs Fulanis sédentarisés depuis plusieurs générations avec une transhumance de faible amplitude vers les plaines voisines en saison sèche; on note également quelques ranches modernes détenus par quelques élites et le développement de l'élevage de vaches laitières; le cheptel bovin est évalué à 500.000 têtes. L'élevage semi-moderne hors sol (volaille, porcins) y connaît également un certain dynamisme surtout autour de Bamenda. L'apiculture y prend également de l'essor.

(iv) **dans la province de l'Ouest**, malgré le développement de petites industries de transformation plus ou moins liées au secteur agricole, l'économie de la province repose encore largement sur le secteur primaire, avec une grande prédominance de l'agriculture qui occupe plus de 80% de la population active et qui est une activité secondaire importante des autres actifs. Ce secteur juxtapose 5 types d'exploitations agricoles:

- le type agro- industriel moderne représenté par la plantation de thé de Djuttitsa près de Dschang et l'unité de production d'haricot de Fotso Victor à Foubot;
- les exploitations agricoles de moyenne importance (50 à 100 ha) de café arabica héritées des exploitants expatriés et rachetées par des camerounais sur les riches terres volcaniques du Noun qui connaissent un certain déclin (arrachage et non régénération).
- les petites exploitations agricoles de café arabica en polyculture élevage de 2 ha de superficie moyenne qui produisent le plus gros tonnage du café de la province de même que les principales cultures vivrières: maïs, arachide, pommes de terre, légumes diverses, haricot, bananes, etc. et d'élevage porcin; ces exploitants sont assez bien organisés en coopératives ou GIC.
- le maraîchage qui a connu un essor remarquable ces dernières années dans les divers bas-fonds boosté par la demande des grandes villes d'abord dans le Noun puis dans l'ensemble de la province sur de petites parcelles de 0,25 à 2 ha (tomate essentiellement mais aussi pastèques, gombo, piments, etc.) et dont la production en fait le plus grand producteur du pays avec un circuit de commercialisation bien organisé vers les villes et le gabon.
- L'élevage bovin est surtout pratiqué dans le Noun qui dispose de zones libres et sur quelques montagnes de la province; le cheptel est relativement modeste (250.000 têtes). L'élevage hors sol

de volailles et porcins connaît par contre un développement très important avec une organisation des producteurs en GIC ou associations.

(iv) La province de l'Est est largement dominée par l'exploitation forestière (coupe et transformation primaire, scieries et unité contreplaqués); Cependant l'agriculture occupe plus de 85 % de la population active. 4 types d'exploitations agricoles coexistent dans la région:

- les grandes exploitations de café robusta de 100 à 300 ha créées par des sociétés privées expatriées qui ont été cédées aux nationaux; ces exploitations souffrent de la mévente et du baisse de prix de ce produit et sont actuellement en abandon;
- les exploitations pures de café et de cacao de 3 à 5 hectares;
- les parcelles de vivriers en culture pure ou en polyculture de 1 à 3 ha portant les tubercules (manioc, macabo) le bananier plantain, l'arachide, etc.
- la culture de tabac assez peu encadré en petites parcelles de 0,25 à 1 ha.

L'élevage bovin est pratiqué dans la zone de savane péri-forestière au nord de la province qui constitue une importance zone de transhumance au Sud de l'Adamaoua; L'élevage hors sol est surtout pratiqué autour de Bertoua de même que le maraîchage à petite échelle.

La province de l'Est présente de nombreux atouts: disponibilités en terre riches, début d'organisation des producteurs par filière mais de nombreux problèmes demeurent: Le sous-peuplement; le mauvais état des routes dégradées par les gros porteurs des forestiers; l'enclavement chronique de nombreuses zones de production; l'éloignement des grands centres de consommation; les prix élevés des divers intrants agricoles; la chute des prix du café robusta.

(v) La province du sud comporte la deuxième réserve forestière du pays après l'Est et présente l'avantage de disposer d'un port (Kribi) pour l'exportation et d'être située à proximité du Gabon et de la Guinée équatoriale auxquelles elle est reliée par une route bitumée. En dehors des agro- industries (HEVECAM et SOCAPALM), l'agriculture est caractérisée par:

- un secteur d'exploitations agricoles de moyenne importance de palmiers à huile et d'hévéa de 50 à 200 ha souvent satellites des agro- industries. Des exploitations d'ananas détenues par les élites;
- un secteur traditionnel comportant: des plantations souvent vieilles de cacao de 2 à 5 ha et des parcelles de vivriers d'une moyenne de 1 à 2 ha en mono ou polycultures de bananiers plantain, manioc, maïs, arachide, etc. Ces cultures connaissent ces dernières années un développement remarquable à cause de la forte demande des pays voisins, des sociétés forestières et des agro-industries.

La pêche pratiquée sur la côte et les cours d'eau est de type artisanal et est confrontée à la raréfaction des ressources.

(vi) La province du Centre est assez diversifiée. Les exploitations agricoles de moyenne importance de palmier à huile (en plein essor), de cacao, de cultures vivrières et d'agrumes (ananas) sont développées par les élites; le maraîchage prend de plus en plus de l'essor, particulièrement dans la Lékié et le Mbam et dans la périphérie de Yaoundé. Le paysannat traditionnel est dominé par le cacao avec des exploitations moyennes de 2,5 ha et des parcelles de vivriers portant bananiers, maïs, arachide, manioc, légumes, etc. destinés à l'autoconsommation avec un surplus important vendu aux intermédiaires pour le marché de Yaoundé. La province dispose de nombreux atouts, notamment la proximité du marché constitué par la capitale Yaoundé en croissance permanente, l'accompagnement des agriculteurs bénéficiant de l'impact positif de la proximité des centres de décisions, l'organisation des producteurs ayant généralement un bon niveau intellectuel et une bonne capacité d'assimilation. Elle est cependant confrontée à un certain nombre de problèmes à savoir: le mauvais état des routes et l'enclavement de la plupart des zones de production; le vieillissement des vergers de cacao et des planteurs; le renchérissement des principaux facteurs de production; l'exode rural des jeunes vers la capitale.

Annexe 3: Production, importations/exportations et consommation des principaux produits (Données FAOSTAT)

Produit	Production	Importations		Exportations		Consommation
	Volume (t) 2007	Volume (t) 2006	Valeur (millions de dollar US)	Volume (t) 2006	Valeur (millions de dollar US)	Volume (t) 2003
Céréales	1 535 400					1 715 134
Riz Paddy	52 000	Blanc: 429 866	136,764	1	0,001	328 900 ¹
Maïs	923 000	7051	2,014	-	-	607 472
Sorgho	500 000	0		-	-	433 278
Légumes secs	306 100	208	0,127	2662	1,020	233 360
Graines oléagineuses	299 715	-	-	-	-	
Noix de palme	1 300 000	-	-	-	-	
Huile de palme		41 050	23,156	3209	1,237	80 000
Racines et tubercules	3 947 000	-	-	Transformés:	0,113	
Manioc	2 100 000	-	-	322	-	1 462 008
Taro	1 200 000	-	-	-	-	
Igname	300 000	-	-	-	-	159 000
				-		
Produits horticoles (frais)			-	264 928	65,902	
Légumes	1 394 370	-	-	-	-	1 254 136
Fruit	2 482 157	-	-	-	-	1 184 424
dont Banane Plantain	1 400 000	-			-	720 000
Produits animaux						
Lait	194 300	Equivalent: 72 739	31,046	265	0,144	244 297
Viande	232 649	4 288	8,421	137	0,241	249 050
Poisson	70 000	150 000				

¹ Consommation riz équivalent paddy: 493 103 tonnes

Annexe 4: Matrice descriptive des produits/filières et d'analyse des contraintes/opportunités et actions prioritaires¹

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
Huile de palme Source: Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDA – Volume IV Développement de la filière des palmeraies à huiles villageoises – FAO 2004, Cirad					
<u>Zones de production</u>: La palmeraie villageoise au Cameroun est dispersée sur l'ensemble des régions méridionales du pays (Centre, Littoral, Sud et Sud-Ouest) et s'implante progressivement dans la région de l'Est. <u>Le secteur industriel</u> comprend des huileries, des plantations industrielles et des plantations villageoises satellites. Il produit près de 110 000 tonnes d'huile brute, dont 30 000 à 40 000 tonnes sont achetées par les grossistes et le reste transformé en savon et produits raffinés (dont 20 000 à 25 000 tonnes sont exportés dans la sous-région). Ce secteur risque de voir sa production plafonner au cours des 10 prochaines années à cause du vieillissement du verger industriel dont 30% a plus de 25 ans. La moitié de l'huile brute produite par les sociétés industrielles est écoulée en « huile rouge » sur les marchés locaux. <u>Le secteur artisanal</u> est composé d'environ 2 800 petits ou moyens producteurs exploitant des palmiers sélectionnés ou non, installés à l'intérieur des bassins de collecte des huileries modernes mais aussi à l'extérieur, dans toute zone où le palmier est susceptible de se développer. Ils approvisionnent les usines modernes ou assurent eux-mêmes la transformation de leurs régimes avec du matériel artisanal. Ce secteur comprend	<u>Consommation</u> à Yaoundé: 10kg/hbt/an consommé. 80 % des huiles de palme consommées sont des huiles rouges, contre 20 % d'huiles raffinées. A côté de ce développement industriel, la filière artisanale s'est maintenue et prend actuellement de l'ampleur: 25 à 40 000 t d'huile artisanale rouge sont destinées à la consommation alimentaire locale. <u>Economie</u>: Cette culture garantit un revenu régulier à son promoteur tout le long de l'année (600 000 FCFA/an comme revenu moyen sur la base de 30 à 45 FCFA/kg de régimes et 350 à 450 FCFA/litre d'huile rouge) La commercialisation de l'huile de palme brute sur les marchés régionaux s'effectue à un prix totalement déconnecté des marchés extérieurs et corrélé aux périodes de pics de production (février-mars et avril) et de baisse de production mai à décembre. Il fluctue au niveau des marchés de proximité entre 400 f/litre à 1.000 f/litre en (février-mars) qui garantit une rémunération intéressante du producteur. On constate enfin un développement	Le Cirad désigne l'huile de palme comme un produit vivrier issu d'une culture de rente		Outre les nombreuses contraintes liées à la production (faible rendement suite au vieillissement des palmiers, faible accès aux intrants et petits équipements, complexité des itinéraires techniques...), les difficultés sur l'après récolte sont notamment liées au <u>manque d'entretien des pistes rurales et la faible performance des unités de transformation artisanale</u>. Le niveau d'enclavement de plantations tant industrielles que villageoises de certaines zones qui rend impossible la valorisation de toute la production, rend difficile l'écoulement des produits finis (huile, tourteaux, savons) vers les centres de commercialisation, renchérit de manière considérable l'acheminement des produits bruts de la plantation à l'usine. L'utilisation des presses artisanales manuelles à faible rendement en huile et dont le maniement est très pénible physiquement est à l'origine de grosses pertes en huile (estimées à environ 60 000 tonnes/an) On note également de nombreux conflits d'intérêts entre agro-industries et producteurs villageois, un manque	Encourager les cadres de concertation inter-acteurs Diffusion, promotion des équipements et technologies de transformation. Appui aux artisans pour la fabrication locale : formation, accès aux crédits, cadre législatif pour encourager les entrepreneurs. Promouvoir l'utilisation d'emballages adaptés Améliorer la réglementation, les normes de qualité, le contrôle et le suivi

¹ La source des informations synthétisées dans le tableau est précisée pour chaque produit. La colonne « actions prioritaires à prendre » est proposée par les auteurs.

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
également des savonniers artisanaux ou semi-industriels, des grossistes et une multitude de petits commerçants. Il serait également source d'augmentation de la production dans l'avenir. <u>Producteurs</u>: Union des exploitants de palmier à huile du Cameroun (UNEXPALM) <u>Producteurs agro-industriels</u>: SOCAPALM, CDC, Pamol, Ferme Suisse, SAFACAM <u>Transformateurs</u>: SCR-Maya, CCIC, CCO, CCC, NOSA	spontané de la transformation artisanale avec une gamme de petit matériel de transformation de toutes capacités et une amélioration des rendements agricoles, justifiée par la présence d'un matériel végétal de second cycle de sélection plus performant et des pratiques culturelles améliorantes.			<u>d'organisation</u> active des producteurs, une absence de structure de concertation regroupant les agro-industries, les producteurs villageois et les services de l'État. Le <u>faible niveau d'équipement</u> des organisations villageoises pour le traitement de leur produit représente également une contrainte: L'intégralité des produits obtenus (en brûlant les noix de palmistes) se privant ainsi d'une valorisation importante, la noix de palmiste contenant une fois défibrée 50% d'huile de palmiste (recherchée pour la savonnerie, les produits détergents et 50% de tourteaux appréciés pour l'alimentation des animaux y inclus les monogastriques (porcs, volailles) <u>Absence de ressources suffisantes</u> pour l'acquisition de nouvelles presses motorisées plus performantes	
Banane plantain Sources: Rapport de Bourse M.A ADOPO. Réduction des pertes après récolte. FAO. 1992; Documents de travail pour la préparation du PACA (BM)					
<u>Production</u> dans toute la partie Sud du pays (provinces du SO, O, Centre, S et E). Exploitations de petite taille (<1ha) <u>Marchés</u> nationaux urbains, marchés locaux périodiques et exportation dans la sous région (10 à 20 000 tonnes vers le Gabon, Guinée Equatoriale) Vente par lot de régimes aux intermédiaires, sans triage ce qui permet aux producteurs de ne pas avoir de pertes à son niveau De manière générale peu de distance parcourue transport (150km) excepté pour les régions du	Plus de 600 000 agriculteurs produisent annuellement 1,2 à 1,5 millions de tonnes. <u>Source importante de revenus</u> des producteurs dans les bassins de production et est même de loin la principale pour les bassins de Ntui dans la Région du Centre, de Doumé/Dimako/Abong-bang dans la région de l'Est. Le plantain constitue <u>l'un des aliments de base</u> pour la plupart des Camerounais (66kg /an/ pers à Yaoundé, 108kg/ an/ pers à Daouala et jusqu'à		Femmes sont plus nombreuses dans le circuit de distribution (vente au détail)	La contrainte majeure est <u>l'évacuation de la denrée dans certaines zones qui sont soit d'accès difficile</u> (mauvais état des pistes de collecte et d'acheminement des produits jusqu'aux grands axes particulièrement en saison des pluies), ou mal desservies avec des tarifs relativement élevés. L'éloignement des grands centres de consommation (Douala et Yaoundé) et la difficulté (irrégularité et insuffisance des moyens transports) d'accéder à ces grands centres font le jeu des acheteurs qui se	Amélioration du réseau routier et des conditions de transport et manutention. Sensibilisation des transporteurs sur leur importance dans la filière : implication dans les cadres de concertation et décisions Promotion des bonnes

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
Nord mais qui sont également moins consommatrices	125kg dans le Sud) <u>Nombreux atouts</u> dans les bassins où elle est cultivée du fait (i) de l'engouement des populations pour la culture; (ii) de l'existence d'une disponibilité des terres, (iii) de l'existence d'un marché porteur tant en direction des grands centres, (Douala et Yaoundé), que vers la sous-région (Gabon, Guinée-Equatoriale, Congo) (iv) enfin la réhabilitation en cours de l'axe Yaoundé-Bertoua permettra de valoriser les volumes produits et stockés tout le long de cet axe. La <u>filière de commercialisation</u> bien qu'elle soit de nature informelle, atomisée, est complexe et remarquablement organisée. Pratiquement tout est récupéré: les doigts trop mûrs servent à diverses préparations, les fruits cassés ou arrachés "accidentellement" ne sont pas jetés. Ils sont reclassés et profitent ainsi à d'autres.			déplacent, peu nombreux par rapport aux quantités produites. <u>Les techniques de manutention</u> sont peu adaptées à la nature fragile du produit. L'accent est surtout mis sur la rentabilité du transport au détriment de sa qualité. <u>Les moyens de stockage</u> du produit vert sont presque inexistantes. Les ventes ont lieu la plupart du temps au soleil, même le sol. <u>Faible niveau d'organisation des producteurs</u> , notamment dans les bassins de l'Est, pour les besoins d'approvisionnement en intrants et les ventes groupées.	pratiques. Aménagement des marchés pour une meilleure protection des produits
Oignon Doc de travail du PADFA (Fida) 5 – Appui à la valorisation					
<u>Production</u> principalement dans le Nord et l'Extrême Nord et dans une moindre mesure, dans les provinces de l'O, du N-O et de l'Adamaoua. Les agriculteurs appartenant aux fédérations de producteurs d'oignons seraient environ 23 600 et cultiveraient 9 100 ha. Il est probable que les petits producteurs non recensés, viennent grossir ce nombre. <u>Marché</u> : une partie est acheminée vers le sud et part, en partie, vers les pays tels que le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Congo, la RCA. L'oignon	<u>Importations</u> : La production nationale de bulbes avoisinerait les 90 000 T/an et les importations d'oignon varieraient entre 1 500 et 2 500T/an (entre 2005 et 2007) en provenance quasiment exclusive des Pays-Bas. L'oignon est <u>un produit de base dans l'alimentation camerounaise</u> (environ 6 kg/pers/an). Plus de 75% de ménages de Douala et Yaoundé le consomment quotidiennement, et 95% des personnes	Culture de rente		Les groupements sont dans l'ensemble confrontés aux problèmes d'accès au crédit, aux intrants et aux technologies de stockage et de transformation. ils sont également confrontés à des problèmes de maîtrise des techniques de commercialisation. <u>Organisation</u> : Les groupements de base de producteurs ont du mal à passer à une structuration supérieure pour des problèmes notamment de définition d'objectifs fédérateurs, de gestion et de cohésion.	Diffusion des variétés améliorées Diffusion des bonnes pratiques de récolte. Investissement dans des magasins de stockage améliorés privés ou collectifs Promotion des bonnes pratiques de stockage Favoriser l'utilisation

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
camerounais est nettement plus apprécié que les produits d'importation en provenance d'Europe ou d'Asie. La fraîcheur de l'oignon camerounais joue en faveur de ses qualités gustatives. <u>Organisations de producteurs:</u> - la Fédération des producteurs d'oignon et d'ail de l'Extrême Nord (FEPRODEX): 3.200 membres (dont 1/3 de femmes) repartis dans 380 GIC et 22 unions, elle représente plus de 25% des producteurs/trices de la Province - la Coopérative TIGNERE du Nord: 620 membres (20% de femmes) repartis en 35 GIC et 4 unions et constituerait environ 70% des producteurs/trices de la Province. En dehors de ces deux organisations, il y a une pléthore de petits producteurs, pris individuellement ou au sein de groupements, dont l'effectif varie d'une campagne à l'autre¹, Les autres acteurs de la filière (commerçants, transporteurs, démarcheurs, organismes de développement et administrations) interviennent dans les secteurs organisationnels, financiers et techniques (stockage et commercialisation).	concernées consomment l'oignon local. <u>Potentiel de marché:</u> La vente par les producteurs reste presque exclusivement individuelle. Il n'existe pas de calibrage, sauf sommaire au niveau de la vente au détail (en deux catégories). La vente s'effectue en vrac sans aucune approche marketing particulière. L'oignon n'est pas transformé sauf de façon marginale pour les produits endommagés. Ces oignons sont séchés par les producteurs et utilisés en lamelles ou poudre pour l'autoconsommation sans être commercialisés.			<u>Structuration:</u> Les actions des différents acteurs de la filière ne sont pas menées de façon concertée et engendrent plutôt une fragilisation de la filière. C'est ainsi que même si les fournisseurs d'intrants de qualité sont actuellement identifiés par les producteurs d'oignons, la mise à disposition des produits n'est pas régulière et ne correspond pas systématiquement au calendrier agricole, ce qui joue ensuite sur la planification des ventes et donc peut entraîner des pertes En tant que produit périssable, <u>les prix affichent de très fortes variations</u> (de 6 à 25 000 FCFA/sac de 100kg au niveau des producteurs) entre la saison de récolte qui s'étend de novembre à avril et la saison de soudure. La variation des prix est également importante d'une année à l'autre en raison de l'effet d'entraînement lié à une récolte faible et à des prix élevés suivie d'une chute des prix l'année suivante en raison d'une surproduction. Les prix du marché sont connus de tous, y compris des producteurs.	d'emballages améliorés Développer des cadres de concertations inter-acteurs Encourager les partenariats et la contractualisation Amélioration du réseau routiers et des conditions de transport ; implication des transporteurs dans les cadres de concertation et de décision <u>Fruits et légumes :</u> financer des études de marché pour connaître les besoins et attentes des consommateurs en termes de produits transformés par exemple
Maïs Doc de travail du PADFA (Fida); Appui à la mise en œuvre du NEPAD-PDDA – Volume IV Développement de la filière maïs – FAO 2004					
<u>Zones de production:</u> envergure nationale <u>Marchés:</u> outre l'autoconsommation et la commercialisation locale, 95 est destinée à l'agro-industrie et 4% sont exportés vers le Gabon. La production de maïs sert donc à	Contribution à hauteur de 5 605 milliards de FCFA au PIB. <u>Consommation</u> varie de 8 kg/ pers/ an à Yaoundé à 100 kg/ pers/ an au Nord Le Maïs sous ses diverses formes est		Culture vivrière	La <u>faible maîtrise</u> par les producteurs des itinéraires techniques performants, y compris les <u>techniques de conservation</u>. Un <u>niveau d'organisation</u> des producteurs de la <u>filière encore faible</u> pour leur	Selon les circonstances, <u>écourter la durée de séchage sur pied</u> et compléter celui-ci dans un

¹ Jusqu'à 22 000 personnes dans la Province de l'Extrême nord.

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
l'approvisionnement des agro-industries locales (brasseries, provenderies) et à celui des pays de la sous-région. <u>Acteurs de la transformation</u>: unités industrielles de transformation du maïs en provende pour l'alimentation animale (ex: SPC); agro-industries pour la transformation du maïs en Grit (pour les brasseries, ex: Maïs Cam);	<u>l'aliment de base</u> pour la majorité des populations <u>dans au moins quatre des dix régions</u> du pays. Elle est la première céréale consommée au Cameroun loin devant le sorgho ou le riz. C'est également une importante source de revenus pour les producteurs et présente des avantages de pouvoir être conservé pour une période assez longue moyennant des conditions de stockage appropriées. En 2000, il représentait <u>un marché de près de 20 milliards de FCFA pour les producteurs</u>. Le maïs constitue ainsi une source potentielle d'amélioration de la sécurité alimentaire et d'accroissement des revenus pour les producteurs. <u>Atouts</u>: (i) Le marché de consommation (humaine, animale et industrielle) est demandeur et en nette croissance au Cameroun (importations avoisinant encore les 35 000 T/an) et dans la sous-région Afrique centrale; (ii) des variétés à hauts rendements spécifiques pour chaque zone agro écologique du pays mises au point par la recherche agronomique; (iii) La production de maïs implique plus d'un million d'exploitants ce qui, en tenant compte des acteurs de la transformation (alimentation animale, transformation en Grit) et de la commercialisation, induit une large redistribution des revenus (iv) Des terres disponibles pour extension des			permettre de résoudre les problèmes d'approvisionnement en intrants, de commercialisation, et de relations sécurisées en aval avec les agro-industries; <u>La faible capacité de stockage, de conservation et transformation</u>, pouvant permettre aux OP d'étaler les périodes de vente et de tirer ainsi un meilleur profit sur les variations des prix tout au long de l'année. <u>Une très faible liaison entre les maillons de la chaîne de la filière</u>, en particulier entre les industries de transformation et les producteurs <u>Commercialisation</u>: (i) l'importance des pertes après récolte (12% de la production); (ii) la fluctuation saisonnière des prix, les coûts de commercialisation très élevés (de l'ordre de 40 à 50%) (iii) des écarts de prix anormaux entre les villes et à l'intérieur des villes; (iv) la compétitivité saisonnière de la production, l'insuffisance de la transformation primaire.	endroit propice et approprié. Développer le <u>séchage en cribs</u> permettant une ventilation naturelle et donc une réduction lente de la teneur en eau. Attention toutefois à la durée d'entreposage car il y a un risque d'infestation par les insectes. <u>Développement de la formation et diffusion des bonnes pratiques de récolte, conservation</u> <u>Appui à la structuration de la filière, développement des partenariats</u>

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
	superficies sous réserve de l'ouverture et entretien des pistes de désenclavement et ainsi que de la facilitation de l'accès à la propriété et/ou à la sécurisation foncière.				
Riz Doc de travail du PADFA (Fida)					
La <u>production</u> nationale de riz est estimée à 84 000 tonnes de paddy équivalent à un potentiel d'environ 58 000 t. de riz décortiqué. Les principaux bassins de production sont situés dans les provinces de l'extrême N (44% de la superficie nationale aménagée), du N (40%) et, dans une moindre mesure, du NO (12%) et du Centre (4%). La partie relevée dans la province de l'O ne représenterait que 0,5% de la superficie nationale. La moitié N du pays produirait donc, à elle seule, autour de 85% de la production nationale. <u>Marchés:</u> N et extrême N: consommation de riz réduite bien que s'agissant des principales régions de production. Les aliments de base sont le maïs, le mil et le sorgho. Le riz est principalement considéré comme un produit de rente et la consommation locale y est peu importante par rapport aux quantités produites: environ 70% à 80% de ce riz est vendu à destination du marché nigérian, le solde se répartissant à peu près à part égale entre le marché tchadien (malgré la frontière très proche) et le marché local. Dans les petits périmètres artisanaux, la vente vers le Nigeria est plus réduite en raison du moindre attrait de ces périmètres alors qu'à Kousseri un plus grand taux part vers le marché voisin de Ndjamena.	<u>Aucun problème de débouchés pour le riz national, la demande nationale et régionale excédant déjà largement l'offre.</u> <u>Potentialités:</u> Il y a quelques années, alors que les grands périmètres industriels (SEMRY, UNVDA, SODERIM) étaient encore entièrement fonctionnels, la production annuelle avait atteint 120 000 tonnes de paddy. La plus grande partie du riz produit localement (environ 70%) est exportée vers le Nigeria car le riz produit localement est actuellement peu compétitif au Cameroun à cause de l'absence de droits de douane et de TVA sur les importations, des problèmes de transport et de la qualité des produits (taux élevés d'impuretés et de brisures, etc.).	Culture de rente ou vivrière selon les régions	Les femmes sont surtout représentées pour la commercialisation directe du riz vers les centres de gros évitant ainsi les intermédiaires. Sinon la filière est principalement entre les mains des hommes.	<u>Commercialisation:</u> les différents acteurs et opérateurs privés travaillent individuellement en suivant sa propre stratégie pour maximiser son profit. Cela entraîne des conflits d'intérêts au sein de la filière et une mauvaise répartition des bénéfices au détriment des acteurs les plus faibles que sont les petits producteurs. <u>Pertes également d'opportunités de marché</u> car le Nigéria consomme le riz long étuvé mais cette technique n'est pas développée au Cameroun (manque de combustible, connaissance des techniques de transformation, fonds de roulement...). Les acteurs de la filière pourraient ainsi avoir une plus value sur le riz mais les Nigériens préfèrent acheter le paddy car peuvent ensuite maîtriser la transformation (qualité). <u>Très peu de magasins de stockage</u> permettant d'étaler la vente <u>Transformateurs:</u> nombreuses contraintes liées à l'électricité (coût, coupures...), TVA et relation avec le fournisseur d'équipements (disponibilité des pièces de rechanges...) <u>Qualité:</u> taux de brisures et d'impuretés liés au manque d'équipements mais aussi de maîtrise technique de transformation.	Analyse de la compétitivité de la filière locale par rapport à la filière riz importé. Etude des potentialités de la sous-région. Encourager la production d'un riz de qualité et adapté aux besoins des consommateurs (étude consommation locale mais aussi marché sous-régional). Encourager l'accès aux technologies améliorées de transformation. Formation des cadres sur les technologies post-récolte pour l'appui-conseil. Encourager le développement des aires de séchage et des infrastructures de stockage privées et

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
N-O: une part importante de la production part vers le Nigeria O: la production, bien insuffisante par rapport aux besoins, est principalement commercialisée et consommée localement. Bien que la commercialisation soit encore principalement individuelle, la plupart des riziculteurs villageois tant dans les zones irriguées que pluviales sont regroupés en Groupements d'intérêt commun (GIC), en unions et en fédérations. La <u>commercialisation du riz</u> suit un processus bien établi impliquant, à chaque étape, des intermédiaires spécialisés. La chaîne est généralement relativement réduite entre le producteur et le consommateur. Outre les détaillants et grossistes locaux, les commerçants nigériens forment un groupe important et influent dans la filière (surtout dans la province N). En dehors des producteurs, il existe un grand nombre d'opérateurs privés liés à la fourniture d'intrants, la transformation (décorticage), la commercialisation et le transport.					collectives. Promotion des bonnes pratiques de récolte, séchage, stockage. Accès aux moyens de financements adaptés.
Racines et Tubercules Docs divers relatifs au projet en cours du Fida PNDRT					
Le Cameroun regorge cinq principales spéculations des racines et tubercules que sont le manioc (1,9M¹ t /an), le macabo/taro (1,1 M t /an), les ignames (0,25 M t/an), la patate douce (0,16M t/an) et la pomme de terre (0,25M t/an). La production actuelle des racines et tubercules	<u>En milieu urbain, plus de 80% de la population consomme au moins l'un des quatre produits de manioc</u> que sont: le manioc frais, du fufu, du gari et le bâton de manioc. Le fufu est le produit le plus consommé. Il l'est par 89% de ménages,	Cultures vivrières	Production essentiellement assurée par les femmes qui assurent	Le manioc, produit le plus consommé est un produit très périssable <u>Une mauvaise organisation de la chaîne commerciale</u> dans laquelle les producteurs sont butés aux problèmes de commercialisation de leurs produits du fait	Améliorer les conditions de récolte : diffusion de bonnes pratiques Diffusion de variétés résistantes et adaptées

¹: Millions.

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
représente 70% de la production vivrière potentielle qui est de 5 millions de tonnes par an. <u>Marchés</u>: Dans les zones rurales, la majeure partie de la production est autoconsommée. Le surplus est vendu sur place ou dans les marchés proches. Dans les zones périurbaines, on constate que les producteurs cherchent à vendre la majeure partie de leur production. Importateurs des pays frontaliers viennent également s'approvisionner au Cameroun. La transformation est un maillon important mais reste au stade artisanal et traditionnel. Les produits transformés sont plus destinés à la vente. Il n'y a pas de marchés spécialisés pour les R&T mais en villes il y a des lieux réputés pour la vente de certains produits transformés.	suivi du bâton 84%, du manioc frais par 80% et du gari par 74% <u>Potentialités</u> Augmentation de l'offre de 30% pour satisfaire la demande à l'horizon 2010 Satisfaction de la demande des consommateurs urbains afin d'éviter qu'ils se rabattent vers les produits de substitution que sont le pain et le riz. Les PNDRT a permis le développement de la production mais rencontre encore quelques difficultés pour résoudre les contraintes liées à la transformation et à la commercialisation.		également la transformation mais un faible pourcentage s'occupe du commerce	du manque d'un système d'information sur les réalités du marché et de leur faible niveau d'organisation; Une <u>insuffisance de structures et des équipements des transformation</u>, associée à un faible niveau de maîtrise des techniques de transformation; Un <u>enclavement de certaines zones de production</u>, rendant les coûts de transport et de vente des produits élevés. Des facteurs tels que l'impraticabilité des pistes rurales, les tracasseries policières, les méthodes de conditionnement et la non disponibilité des informations contribuent à accroître les pertes post récolte des racines et tubercules. Un <u>faible niveau d'organisation des différentes catégories d'acteurs</u>, la plupart des organisations existantes à l'heure actuelle étant embryonnaires et sans capacités managériales leur permettant d'être efficaces dans la filière;	aux besoins (transformation...) Amélioration des conditions de transport et manutention : diffusion de bonnes pratiques, amélioration du réseau routier, développement des échanges entre les acteurs, sensibilisation... Développement de technologies de transformation et appui à la construction locale d'équipement (accessible) Formation aux techniques de transformation Accès aux financements Développement de nouveaux produits (pain) et promotion
Lait					
	La <u>consommation</u> moyenne nationale est de 8 Kg/habitant/an alors que la consommation moyenne mondiale est de 45 Kg/habitant/an Le lait procure des revenus non négligeables aux producteurs.		Principalement des femmes spécialisées dans la traite du lait	Coûts élevés de construction des bâtiments de collecte et de clôture des pâturages Problèmes de commercialisation de lait et produits laitiers surtout que le lait est essentiellement périssable et que l'information sur le marché n'est pas	Diffusion des bonnes pratiques d'hygiène et de transformation. Organisation des circuits de collecte. Accès aux

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
	<u>Forte demande</u> en lait et produits laitiers existe sur le terrain. Les besoins en lait et produits laitiers des grands centres de consommation que sont les villes, notamment Yaoundé et Douala sont sans cesse croissants. A titre d'illustration, en 2006 l'Etat a importé 12 500 tonnes de lait et produits laitiers correspondant à une sortie de devises de près de 16 milliards de FCFA.			souvent disponible au niveau des producteurs; <u>Insuffisance d'organisation</u> des éleveurs caractérisée par une gestion inefficace des organisations de producteurs laitiers, la non maîtrise des techniques de production laitière par les producteurs et la <u>faible liaison entre les producteurs et les unités de transformation existantes</u> qui ne favorisent pas la compétitivité de la filière lait; <u>Accès limité au financement</u> , à titre d'illustration: les appuis substantiels du projet de Small holder dairy development project en direction des producteurs laitiers ne parviennent pas à satisfaire toutes les demandes venant du terrain	financement adaptés : investissements pour les entrepreneurs
Bovins					
Le nombre de bovins est estimé à 5,6 millions de têtes. L'élevage bovin fournit annuellement 110 000 tonnes de viande et 184 000 tonnes de lait. La <u>commercialisation</u> du bétail est très fortement marquée par les circuits intérieurs permettant d'acheminer le bétail des zones de production au N vers les centres urbains de consommation au sud, les réseaux d'importation et de transit établis depuis de longue date. Les moyens de transport des bovins sont le train, le camion et sur pied. Les importations se font à partir du Tchad et de la République centrafricaine et dans une moindre mesure du Nigéria et du Soudan.	La <u>consommation</u> moyenne de la viande bovine est d'environ 7,1 kg par habitant et par an, avec des amplitudes de 21,3 kg/habitant/an et 14,5 kg/habitant/an respectivement à Yaoundé et Douala. Sur le plan socioéconomique, <u>l'élevage joue un rôle d'épargne et contribue fortement à l'amélioration de la production agricole</u> , notamment dans les zones à forte densité de population où le maintien de la fertilité des sols, la réalisation de certains travaux agricoles et le transport rural sont assurés par le bétail (bovins, asins, équins). <u>Potentialités</u> : 19 millions d'ha sous-exploités, forte demande des villes,			L'un des goulots d'étranglement majeur de la filière viande bovine réside dans le fait que les <u>circuits de commercialisation sont peu fluides</u> ; les professionnels notent de très grosses difficultés pour atteindre les gros marchés (Douala et Yaoundé). Méconnaissance des flux de bétail vif entre le Cameroun et les pays voisins fausse les données sur la commercialisation du bétail dans le pays. <u>Les difficultés d'accès aux marchés</u> , les centres urbains ne sont pas toujours approvisionnés en viande en quantité nécessaire en raison des coûts élevés de transport d'animaux sur pied, de l'insuffisance des marchés à bétail, et des	<u>Modernisation de l'appareil de production</u> : développer un système de surveillance des maladies ; améliorer le réseau de distribution des traitements vétérinaires Développer la transformation des produits : développer la collaboration avec la recherche, encourager l'installation des promoteurs (cadre

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
	croissance de la demande pour tous les produits carnés, système de santé animal mis en place, organisations professionnelles en voie de structuration). Selon l'étude RCA/CCCE 1990, si la protection douanière contre les importations de viandes est maintenue, il est probable que la demande en viande bovine continuera à s'accroître de 4 à 6% par an, aucune substitution d'autres denrées animales ne s'étant dessinée depuis six ans.			pratiques monopolistiques de syndicats de commerçants de bétail.	législatif, accès aux crédits) ; <u>Commercialisation</u> : développer les systèmes d'informations, augmenter le transport par rail pour faciliter la commercialisation ; créer des cadres de concertations multi-acteurs Cadre incitatif : améliorer la réglementation, les normes ainsi que le contrôle, le suivi, améliorer les infrastructures, faciliter l'accès aux financements
Volaille					
Note de travail pour la préparation du PACA (BM); Programme de développement de la filière avicole (Minépi); analyse de la filière avicole (FFAO, TCP,)					
La filière compte environ 8 000 exploitations modernes, artisanales et familiales. 24,8 millions de bêtes produits par les systèmes traditionnels et 20,3 pour les systèmes commerciaux. <u>Filière artisanale:</u> La filière courte relève d'une vente directe par les producteurs aux consommateurs locaux, elle reste localisée et n'entre pas en concurrence, ni ne subit de concurrence de la part des autres filières. La filière longue: Les poulets produits au niveau	Elle assure près de 300 000 emplois directs et indirects, et contribue pour 3.3% au PIB. La demande potentielle de viande de poulet est estimée en 2005 à 70 552 tonnes pour un ratio de 4 kg /hb/an L'élevage de volaille procure des <u>revenus importants</u> aux aviculteurs. <u>Une forte demande</u> en viande de volaille existe sur l'ensemble du territoire du fait notamment		L'aviculture joue un rôle social important en milieu rural. Activité menée par les femmes et les enfants, les	Les <u>coûts élevés de construction de bâtiments</u> d'élevage; Les <u>problèmes de commercialisation</u> de volaille surtout pour les petits producteurs qui sont éloignés des grands centres urbains de consommation à cause de l'indisponibilité de l'information sur le marché à leur niveau; <u>L'insuffisance d'organisation des éleveurs</u> et la non maîtrise des techniques	Recommandations identiques

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
des exploitations traditionnelles sont vendus directement par le producteur à de petits collecteurs soit au niveau de l'exploitation, soit au niveau du marché local hebdomadaire. Ils sont ensuite amenés vers les marchés plus importants (provinciaux et journaliers) où ils sont vendus par les collecteurs aux grossistes originaires des centres urbains. Ces derniers acheminent les poulets vers la ville où ils sont d'abord revendus au niveau du marché de gros aux détaillants avant d'être vendus par ceux-ci aux consommateurs sur les différents marchés de la ville. <u>Filière commerciale:</u> Fait intervenir 8 agents économiques dont certains sont communs à la filière traditionnelle (grossistes, petits détaillants, abatteurs). En plus on trouve: fournisseurs internationaux de poussins parentaux, éleveurs de parentaux, intermédiaires de commercialisation Les grands bassins de production pour les systèmes commerciaux sont les régions de l'Ouest, du Centre, du Littoral et du Sud-ouest, des régions septentrionales pour le système traditionnel. <u>Acteurs:</u> l'interprofession (IPAVIC) depuis 2006 qui regroupe en son sein les principales entreprises de la filière réparties en quatre (4) collèges: i) les industriels (accoueurs, abattoirs, importateurs et producteurs de matières premières) ii) les producteurs et distributeurs de chair (éleveurs et vendeurs) iii) les producteurs et distributeurs des œufs de consommation (éleveurs et vendeurs) iv) les techniciens (vétérinaires, zootechniciens, infirmier vétérinaires)	du taux d'accroissement de la population du pays (2,8 % par an), des changements d'habitude alimentaire et de la mise en œuvre de certaines. Les besoins en viande des grands centres de consommation que sont les villes, notamment Yaoundé et Douala sont sans cesse croissants. Selon les estimations de l'interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC) et différentes autres sources, l'offre de viande de poulet est inférieure à 50 000 tonnes de viande de poulet. Le gap à résorber se situerait dès lors entre 20 et 55 000 tonnes de viandes de poulet, traduisant ainsi l'existence réelle d'un marché porteur et pérenne, car évoluant toute chose étant égale par ailleurs, au moins au taux de croissance de la population (3%).		effectifs des basses cours constituent un véritable capital social.	d'élevage pour certains éleveurs; <u>L'absence d'abattoirs de volaille</u> dans les grandes villes pour les approvisionner en viande saine est un handicap non négligeable. Les abatteurs interviennent après la vente du poulet au consommateur. En moyenne, ils abattent entre 20 et 25 poulets par jour. Les conditions d'abattage sont précaires et sont loin de répondre aux exigences sanitaires et d'hygiène minimales. Elles représentent un risque évident de santé publique. <u>L'accès limité au financement:</u> les difficultés d'acquisition des médicaments et des produits de prophylaxie soit parce que ces produits ne sont pas disponibles à côté de leurs localités ou alors parce que les prix sont assez élevés par rapport à leurs moyens.	

Caractéristiques de la filière	Importance pour l'économie et le potentiel d'amélioration	Utilisation & importance pour la sécu. alim.	Importance pour les groupes défavorisés	Principales contraintes et problèmes	Actions prioritaires à prendre
Porc Note de travail pour la préparation du PACA (BM); Projet de développement de la filière porcine (mMnépia)					
<u>Production:</u> Avec 1,7 millions de porcs, le Cameroun est un des principaux producteurs africains. La filière porcine ne fournit cependant que 30.000 tonnes de viande par an pour une prévision de 42.000 tonnes 70% des exploitations sont du type traditionnel Un autre mode d'élevage très pratiqué est l'élevage familial qui compte pour près de 22% du cheptel national. Ce type d'élevage est prédominant dans les provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest L'élevage moderne de porcs ne compte que pour un peu moins de 7% de la production nationale Regroupement des producteurs en GIC, en unions des GIC, en fédérations au niveau départemental et enfin en confédération au niveau régional. Le processus d'organisation au niveau national est actuellement envisagé.	L'élevage porcin procure des <u>revenus importants</u> aux producteurs. Le <u>marché de la viande de porc est en pleine expansion</u> et on assiste progressivement à des changements d'habitude alimentaire des populations. L'ouverture de nouvelles activités économiques dans certaines Régions telle que l'Est avec l'exploitation du cobalt et du fer va encore accélérer cette dynamique. L'élevage porcin fournit annuellement 30.000 tonnes de viande, ce qui correspond à une consommation moyenne de viande porcine d'environ 1,22 kg par habitant/an. Ce qui reste en deçà de la contribution potentielle de cette spéculation dans la sécurité alimentaire.			Coût exorbitant de l'aliment qui augmente avec l'éloignement des grands centres de production; les éleveurs sont amenés à rationner le porc avec un mélange d'aliment complet, de drèches de brasseries, de produits des champs et de résidus de récoltes ne garantissant pas une croissance rapide aux animaux et une qualité optimale de la viande. Le <u>niveau élevé des coûts de construction de bâtiments d'élevage.</u> L'insuffisance d'organisation des éleveurs caractérisée par une gestion et une valorisation inefficaces des groupements; Par ailleurs, <u>l'absence d'abattoir porcin</u> dans les grandes villes pour les approvisionner en viande saine constitue un handicap majeur pour cet élevage et pour la santé des populations.	Recommandations identiques

Annexe 5: Situation des infrastructures de stockage, de transformation, de marché pour les céréales, racines et tubercules

Table 5 a: Infrastructures et systèmes de stockage¹

Produit	Systèmes et infrastructures de stockage dans le pays		
	Secteur public	Secteur privé	Niveau paysan / communautaire
Céréales	Après le désengagement de l'Etat des activités de production, d'approvisionnement et de commercialisation intervenu à partir des années 1989-1990, aucune structure de stockage ne relève plus directement du Gouvernement, bien qu'il faille signaler que certains services déconcentrés de l'Etat, tels que ceux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), disposent de magasins de stockage pouvant abriter épisodiquement des intrants ou des outils agricoles. Les magasins jadis créés et gérés par l'Etat ont été soit liquidés, soit cédés au secteur privé et aux coopératives, soit alors confiés à certaines structures para étatiques. On peut notamment citer dans ce dernier cas: l'Office céréalier et le Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM. L'Office Céréalier dispose à ce jour d'une capacité de stockage de 8 000 tonnes répartie entre les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Sur ces 8 000 tonnes, environ 38 % de la capacité de stockage de l'Office a été utilisé à plein temps en 2006. Cette situation s'explique par le fait qu'en absence d'une situation de crise, seuls les magasins centraux sont opérationnels à savoir Garoua, Maroua et Ngaoundéré. Les autres magasins servent soit de centres de groupage après les achats de céréales opérés par l'Office sur le terrain pendant la période de récoltes, soit de relais au cours des opérations de vente à prix modérés dans	Les magasins de la Sodecoton qui sont prioritairement utilisés pour le stockage du coton, sont également sollicités pour la conservation des céréales produites par l'OPCC-GIE (organisation des producteurs de coton du Cameroun-groupement d'intérêt économique). Cette organisation dispose presque chaque année entre 3000 et 5000 tonnes de céréales en réserve dans lesdits magasins notamment pendant l'inter saison. La Mission de développement du Nord-Ouest et la South West Development Authority, possèdent chacune des infrastructures de stockage disséminées dans leurs zones de compétence que sont respectivement la province du Nord-Ouest et celle du Sud-Ouest. Ces infrastructures construites en matériaux définitifs, sont mises à la disposition des producteurs pour le stockage de leurs productions dans le but d'améliorer leur accès au marché. Les grossistes sont des commerçants qui, sur fonds propres, collectent ou font collecter par des intermédiaires, des produits en zone rurale. Ils les stockent dans des magasins en zones urbaines, et	Niveau paysan: Dans la partie septentrionale du pays, la récolte des céréales est parfois précipitée par la menace des oiseaux granivores. Les capacités de stockage réduites amènent alors les producteurs à brader leur produit aux grossistes, pour le ré acheter plus tard à des prix prohibitifs, lorsque le stock contrôlable par le ménage est épuisé. Les quantités de maïs et de sorgho destinées à l'autoconsommation sont stockées dans des greniers en terre battue, ou enfouies dans des fosses à proximité de l'habitat. Celles destinées à la commercialisation sont entassées à l'air libre (le risque de pluie étant moindre) en attendant la vente pour laquelle, l'acheteur se chargera de l'ensachage. Dans la partie méridionale du pays, les épis sont stockés dans des claies ou sous les charpentes des vérandas dans les provinces du sud-ouest, du sud, du littoral, du Centre et de l'Est. Les provinces de l'ouest et du Nord ouest quant à elles ont de plus en plus recours à des cribs. Niveau communautaire: La construction des unités de stockage collectif reste un phénomène essentiellement localisé dans la partie septentrionale du pays et encore en expansion pour en tirer les premiers enseignements. Elle est

¹ Données issues d'une étude de cas d'Andrew Shepherd (FAO-AGSF) 2007

Produit	Systèmes et infrastructures de stockage dans le pays		
	Secteur public	Secteur privé	Niveau paysan / communautaire
	l'optique de réguler le marché des céréales. Toutefois, pendant les situations de crise, ces magasins sont pleinement utilisés aussi bien par le Gouvernement que par les autres donateurs tels que l'UNICEF, le Programme Alimentaire Mondial et éventuellement la FAO (semences). Capacité des structure de stockage du comité de gestion PAM/FAO: 13 500 tonnes. En 2006 environ 33% des infrastructures de stockage du Comité ont été réellement utilisées à plein temps. Ce faible taux d'utilisation s'explique par le fait que le gros des activités au cours de l'année précédente a surtout concerné le fonctionnement des cantines scolaires et des greniers communautaires avec l'appui du PAM, lesquelles activités se confinent dans les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Chaque structure déconcentrée du MINADER (aussi bien au niveau provincial que départemental), dispose d'un magasin de stockage. Ces infrastructures sont utilisées pour le stockage des produits phytosanitaires et des engrais notamment. Leur capacité globale peut être estimée à 10 000 tonnes environ. Il convient toutefois de signaler, pour ce qui concerne les statistiques d'ensemble sur les structures de stockage des produits agricoles au Cameroun, qu'aucun recensement n'a été fait à ce jour par le Gouvernement.	les revendent en grandes unités de mesures, soit aux détaillants des marchés urbains, soit aux exportateurs. Trois variantes sont observées dans le mode d'acquisition de leurs magasins de stockage: i) la location d'un magasin construit par la municipalité sur la place du marché; ii) la construction au sein du marché d'un magasin de stockage par le grossiste lui-même, sur un espace vierge mis en location par la municipalité; iii) la construction hors du marché, d'un magasin de stockage par le grossiste lui-même, sur un espace acquis suivant les critères d'accession à la propriété foncière en vigueur dans la région. Dans tous ces cas de figures, les conditions d'acquisition du magasin varient en fonction de la région et de la taille de l'infrastructure. L'absence d'un recensement de ces unités ne permet pas d'en apprécier la capacité globale. On peut toutefois relever que la taille des magasins de stockage des céréales et légumineuses, est généralement plus importante que celle des magasins de stockage des racines et tubercules.	principalement animée par les projets de développement et les Organisations Non Gouvernementales d'encadrement du monde rural (constructions d'infrastructures dans le cadre de la Coopération Cameroun-Japon, le Projet de développement Paysan et gestion des terroirs, le Projet de réduction de la pauvreté en faveur des femmes dans l'extrême Nord, le programme spécial de sécurité alimentaire, le programme d'appui au développement communautaire...). Dans le cadre de la coopération Cameroun –Japon, des magasins ont été construits à Ngaoundéré, Edéa et Foumbot. Leurs capacités sont respectivement de 7 000 tonnes, 5 000 tonnes et 20 000 tonnes. L'exploitation et la gestion de ces magasins ont été confiées aux organisations paysannes et aux coopératives dans le cadre d'une convention entre le Ministère de l'Agriculture représentant le Gouvernement et les responsables de ces organisations. Les denrées communément stockées sont les céréales. Ces magasins n'étaient pas opérationnels en 2007. Les coopératives gestionnaires de ces entrepôts évoquent l'absence de fonds de roulement pour acheter auprès des producteurs, stocker et revendre en temps opportun. Par ailleurs, dans le magasin de Foumbot par exemple, situé dans la plus grande zone de production maraîchère du pays, on signale que les équipements de régulation du froid n'ont pas été installés.
Racines et tubercules			Les techniques de stockage des racines et tubercules sont encore rudimentaires. Elles consistent essentiellement à enfouir le produit dans des fosses et à le recouvrir de terre, ce qui permet d'allonger sa durée de conservation de quelques semaines, voire quelques jours pour le cas du manioc. Les principales

Produit	Systèmes et infrastructures de stockage dans le pays		
	Secteur public	Secteur privé	Niveau paysan / communautaire
			alternatives pour les producteurs consistent donc soit à stocker le produit sur pied, soit à le vendre immédiatement après récolte. Ces contraintes sont cependant moindres pour la pomme de terre et le macabo dont les délais de conservation sont relativement plus longs.

Tableau 5b: Infrastructures de marché et systèmes d'information sur les marchés et les prix (par produit/filière)

Aucune donnée statistique fiable, aucun dénombrement au niveau national.

Annexe 6. Agro-industries camerounaises

Entreprises	Propriété	Produit	Production annuelle (t) (2000/2001)	Localisation
CDC	Privatisation en cours	Thé Bananes Huile de palme Hévéas	3900 * N/A 22.900 26.000	<i>Sud Ouest Nord Ouest Ouest</i>
HEVECAM	Privée	Hévéas	24.000	<i>Kribi</i>
FERME SUISSE	Privée	Huile de palme	10.100	<i>Littoral</i>
SAFACAM	Privée	Huile de palme	11.500	<i>Littoral</i>
SOCAPALM	Privée	Huile de palme	64.500	<i>Littoral</i>
PAMOL	Public (50 %)	Huile de palme	14.500	<i>Sud Ouest</i>
CAMSUCO	Privée	Sucre de Canne	35 865	<i>Centre</i>
SOCUCAM	Privée	Sucre de Canne	80 000	<i>Centre</i>
SODECOTON	Privatisation en préparation	Coton	100 000	<i>Nord et Extrême Nord</i>
SIC-CACAO	Private (30 %)	Cacao	N/A**	<i>Littoral</i>
MAÏSCAM	Privée	Maïs	35 000	<i>Adamaoua</i>
UNVDA	Public	Riz	5 000	<i>Nord Ouest</i>
PROLEG	Privée	haricots verts	N/A	<i>Ouest</i>
CICAM	Privée	Coton	N/A	
SETEC	Privée	Tabac	2 000	<i>Est</i>
SITABAC	Privée	Tabac	2000	<i>Centre et Littoral</i>

Annexe 7: Matrice d'analyse des institutions publiques, associatives et privées (forces, faiblesses, opportunités et risques)

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
A. Ministères et institutions publiques				
Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER)	- Encadrement des producteurs en agriculture - Vulgarisation des techniques agricoles - Encadrement technique au niveau des AHA et petites opérations de Génie Rural (magasins, mécanisation) - Gestion administrative et financière - Suivi des projets et mise en œuvre des politiques du ministère - Collaboration avec les ONG et les institutions internationales	- Mise en place d'un nouvel organigramme - Confirmation de son rôle de coordination - Personnels qualifiés et agents présents sur tout le territoire travaillant jusqu'au niveau des villages et des producteurs - Expériences diversifiées prenant en compte les problèmes techniques liés à l'aménagement communautaire et au développement local - Maîtrise des itinéraires techniques des différentes filières	- Capacités opérationnelles limitées des services (manque de moyens: finances et équipements) - Peu d'expérience des techniciens spécialisés (TS) départementaux en riz vu que cette filière était principalement liée aux grands périmètres gérés par des société d'Etat - Personnel vieillissant et nombreux postes non pourvus sur le terrain - Peu d'expériences en approche participative - Faible rayonnement territorial de la DNGR	Opportunités - Forte utilité dans le contexte d'urgence sur le plan agricole - Bonnes perspectives d'appui financières PPTE et des partenaires dans le cadre du DSR et DSISR - Mise en œuvre les lois de décentralisation - Utilisation des TS départements pour l'appui technique aux producteurs moyennant des recyclages notamment pour la culture du riz Risques - Nécessité d'accroître en temps opportun et de façon significative les fonds de contrepartie disponibles eu égard au rôle prioritaire que joue le secteur rural Duplication et mauvaise utilisation des ressources dues aux faibles coordination et suivi des projets
Ministère du plan, de l'économie et de l'aménagement du territoire (MINEPAT)	- Assure une vision et une cohérence globale du développement du pays - Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural (SDSR) et du Document de stratégie de croissance de réduction de la pauvreté (DSRP) - Point de contact et coordination avec les bailleurs de fonds	- Compétences appropriées dans la coopération internationale et la négociation avec les partenaires internationaux - Déconcentration des services jusqu'au niveau des départements	Ressources financières insuffisantes pour assurer la mise en œuvre et le monitoring des activités du DSRP et de la SDSR	Opportunités - Opportunité de renforcement des capacités grâce à l'aide américaine et d'autres partenaires financiers dans le cadre de l'appui au DSRP - Décentralisation, DSRP régionaux et transferts
Ministère du commerce (MINCOMMERC E)	- Mise en œuvre de la politique commerciale du gouvernement - Promotion du commerce intérieur et extérieur et suivi de la balance commerciale - Suivi des prix des produits	- Suivi des marchés dans le contexte de la libéralisation - Défense des intérêts nationaux dans le cadre des conventions et organisations internationales sur le commerce	- Incapacité à contrôler les importations – exportations des denrées (riz et oignons) - Statistiques commerciales peu fiables - Insuffisance du personnel et des	Opportunités - Promotion du commerce des produits locaux - Affirmation de son rôle de veille sur les marchés sensibles Risques

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
	stratégiques sur les marchés locaux et internationaux • Normalisation et contrôles des marchés • Suivi du commerce des produits de grande consommation / de première nécessité • Gestion des autorisations diverses (import/export) et des régimes d'exonération	• Contrôles coercitifs sur les marchés locaux • Initiatives et mesures d'urgence prises dans le contexte d'après crise alimentaire.	moyens de contrôle des marchés et stocks • Faiblesses en matière de prévisions et d'anticipation.	• Porosité des frontières • Primauté accordée aux intérêts individuels et de quelques importateurs de riz sur ceux du secteur rizicole national
Ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat (MEMINPMES A)	• Promotion, encadrement, suivi des PME de l'artisanat et de leurs organisations professionnelles • Développement et entretien d'une banque de données pour le secteur des PME et de l'artisanat • Information, formation et promotion des systèmes de financement pour les PME et l'artisanat • Soutien aux processus de migration du secteur informel vers le secteur formel	• Dynamisme et enthousiasme d'un département ministériel de création récente • Projet d'une banque des PME (à l'étude) • Programme national de promotion des PME de transformation et de conservation des produits locaux (PACDPME) à travers notamment des formations et l'accès facilité à des crédits à taux d'intérêts bonifié (5%) pour le financement des équipements et des fonds de roulement.	• Insuffisance d'expérience des équipes en place • Services déconcentrés faiblement pourvus en personnel qualifié et en moyens opérationnels • Centralisation des procédures du PACDPME.	Opportunités • Projet PACDPME: possibles collaboration pour facilités d'appui aux PME de transformation dans les filières riz et oignon Risques • Lourdeurs administratives et mauvaise gouvernance susceptibles de paralyser le PACDPME.
Ministères des travaux publics (MINTP)	• Développement et gestion du patrimoine routier et autres travaux d'infrastructure • Mobilisation des ressources pour l'extension et l'entretien du réseau routier à travers le financement du Fonds routier et autres financement et projets (PPTE, C2D...) • Contrôles de l'utilisation (pesage, barrières de pluie, passages...) • Développement des ressources humaines (formation initiale et continue) • Développement et gestion de la banque de données du secteur des	• Réseau routier important à gérer (50.000km) • Maîtrise technique et des procédures de passation des marchés à l'entreprise • Organisation interne du ministère et celle des organes annexes (Fonds routier, Ecoles et Centres de formation efficaces)	• Lenteurs dans l'exécution des projets • Problèmes de gouvernance dans les marchés publics du secteur • Réseau des routes rurales insuffisant et mal entretenu • Personnel compétent/ motivé insuffisant • Privatisation incomplète.	Opportunités • Perspectives claires de renforcement du programme de développement des routes et pistes rurales dans le cadre du plan d'urgence de gouvernement • Appui conséquent des PTF au secteur routier • Accès aux ressources PPTE Risques • Détérioration du réseau due aux surcharges et au laxisme des contrôleurs/policiers

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
	travaux publics.			
B. Établissements financiers				
1. Établissements de microfinance (EMF)				
Cameroon Credit Cooperative Union League (CAMCCUL)	• Concerne 70% du marché de la microfinance au Cameroun • 200 caisses affiliées agréées réparties sur les 10 provinces mais de manière dense dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Ouest (55% du réseau) • Réseau essentiellement (82%) dans le milieu rural, 10% dans le milieu semi urbain/rural, et 5% en milieu urbain • Services financiers de proximités, (épargne, crédits, transferts...) à ses 300 000 membres •	• Le plus ancien réseau du pays: 40 ans d'expérience avec culture d'épargne très développée • Trésorerie importante (épargne stable) • Promoteur et actionnaire majoritaire de l'Union Bank of Cameroon (UBC) • Appuis techniques et financiers coopération canadienne (CIDA) depuis 1964 • Traitement des questions des femmes et des jeunes • Culture coopérative développée qui améliore la prise de décision par les instances autorisées	• Informatisation incomplète du réseau • Elus peu efficaces en matière de gouvernance • Difficultés pour le suivi et le recouvrement des créances, notamment celles héritées des projets sous tutelle du MINADER • Taux d'impayés élevé (#10%)	Possibilités • Réseau solide et bien structuré, • Partenaire/bénéficiaire potentiel pour la mise en place des produits adaptés aux activités de transformation, de stockage et commercialisation
Crédit du Sahel	• Mobilisation de l'épargne intérieure et extérieure • Orientation vers le financement du secteur productif de la partie septentrionale du Cameroun tel que l'agriculture, l'élevage, la pêche, ainsi que le développement de l'artisanat, des très petites entreprises, des PME/PMI de transformation des produits locaux, etc. • Actionnariat populaire et statut de micro-banque • Services financiers divers (crédits classiques, campagne, équipement, stockage, soudure...) financement islamique, village phone; • Services non financiers (formation, conseil, micro-assurance,...)	• Personnel professionnel qualifié et connaissant le terrain, les us et coutumes et les marchés locaux dans les régions septentrionales • Bon fonctionnement de ses organes sociaux • Informatisation et transparence dans les opérations • Sensibilisation et encadrement des bénéficiaires en milieu rural avec l'appui des ministères et des ONG • Partenariat et expériences multiples avec les bailleurs de fonds, les projets de développement, les privés, les administrations et les OP	• Insuffisance de moyens humains et matériels pour assurer un suivi de proximité • Pas encore de solutions pertinentes pour les opérations avec les caisses en zones enclavées ou à risque • Taux d'impayés élevé (#10%) sur crédits aux organisations rurales	Possibilités • EMF solide et dynamique • Partenaire/bénéficiaire potentiel très sérieux pour la mise en place des produits adaptés aux activités post récoltes

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²)	• Offre de services financiers adéquats et autogérés par les populations pauvres • Réseau de 75 MC² installées surtout dans les régions du Cameroun méridional dont 85% dans les arrondissements. • Services financiers (épargne, crédits, transferts, nantissement de stocks, micro assurance et autres services bancaires) et non financiers (appui conseil, formation, acquisition d'inputs divers...) • Prêts sur mesure (divers objets et termes) aux membres individuels ou en groupes • Partenaire du MINADER pour financement rural sur ressources PPTE	• Expériences de 16 années dans une approche endogène de financement local avec l'appui des élites de la diaspora • Appui en financement complémentaire (refinancement/cofinancement) d'Afriland First Bank au réseau des MC² • Appui technique d'une ONG (ADAF) • Expériences en recherche-développement sur les nouveaux produits • Informatisation de la gestion et suivi centralisé par ADAF. •	• Incapacités à suivre le rythme de demandes de création de MC² • Absence d'organe faîtière pour le réseau • Gouvernance lourde • Les crédits à court terme représentent 90% du portefeuille (insuffisance des ressources longues) • Gestion inefficace des impayés.	Opportunités • Appui financier aux cibles des filières riz et oignon en partenariat avec PADMIR • Partenaire potentiel pour le leasing, dans l'Ouest et le Nord-Ouest.
C. Organismes (publics, privés et associatifs) d'appui aux organisations de base				
1. Organisations non gouvernementales (ONG)				
SAILD (Service d'appui aux initiatives locales de développement)	• Formation, sensibilisation, accompagnement, renforcement des capacités des organisations dans tous les domaines de la production agricole.	• Nombreuses interventions dans le cadre de divers réseaux • Nombreux partenaires financiers • Expériences dans l'encadrement de la filière oignon • Organe de communication efficace pour le monde rural "<i>voix du paysan</i>" • Modules et outils de formation adaptés au niveau et aux responsabilités des participants	• Faible • Moyens d'intervention et de suivi limités	Opportunités • Partenaire potentiel • Centre de formation reconnu
INADES formation Cameroun (IFC)	• Association camerounaise d'une ONG internationale spécialisée en formation (techniques culturelles) et en appui-conseil dans de nombreux domaines: renforcement des capacités, recherche-action,	• Couverture sur tout le territoire • Institution de référence, bien organisée et outillée, avec des méthodes d'intervention multiples: ateliers de réflexion, appuis-conseils, visites d'échanges, mise en	• Pas beaucoup d'expériences sur la filière riz • Expériences sur la filière oignon limitées sur de petits groupes et très localisées • Effectifs très faibles	Opportunités • Partenaire potentiel pour les activités de renforcement des capacités et d'appui à la production/commercialisation (filiale oignon) • Appui à la mise en place d'un cadre de

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
	planification, suivi/évaluation, crédit rural, micro finance, décentralisation et gouvernance locale, lobbying/plaidoyer, genre et développement • Projet d'appui à la filière oignon depuis 1999 sur 3 volets production/organisation et financement rural	contact/relation des OP, recherche actions formation • Capitalisation et diffusion des expériences sur la filière oignon • Approches de développement professionnelles et rigoureuses. •	• Rigidité de la structure (organisation et fonctionnement) • Moyens limités.	concertation des intervenants de la filière oignon
Prestataires de service: ONGs et privés	• Encadrement du développement rural: animation rurale, conseil agricole, renforcement des capacités techniques et organisationnelles des OP	• Présence importante sur le terrain dans les quatre régions cibles: une centaine de prestataires de services identifiés et travaillant déjà avec des projets de développement • Encadrement de proximité des OP • Bonne connaissance du milieu • Associées parfois à des ONG internationales • Existence de réseaux d'ONGs dans certaines régions.	• Capacités propres limitées d'intervention, conception et suivi/évaluation • Absence vision long terme • Forte dépendance des financements externes • Faible concertation entre ONG (échanges expériences, synergies d'action) en dehors des quelques réseaux existants	Opportunités • Partenaires potentiels pour conduire des activités d'animation rurale et d'accompagnement des OP Risques • Structures reposant parfois sur quelques personnes: nécessité d'une sélection basée sur les réelles capacités des intervenants
D. Organisations de base (GIC) et leurs unions/fédérations				
Groupes d'initiatives communes (GIC)	•	• Force de travail commun sur la base de critères de proximité et de liens familiaux (entraide) • Forte demande de services (approvisionnement en intrants, vente groupée de la production, encadrement technique) • Capital humain important • Existence généralisée des tontines chez les femmes	• Manque de capacités techniques et de gestion • Fonds propres insuffisants et faible capacité d'autofinancement et d'investissement • Faible participation aux décisions de la part des groupes vulnérables dont femmes et jeunes • Faible niveau d'organisation • Faible connaissance et capacité d'analyse des dynamiques de marchés • Faible capacité de stockage et de conservation des produits après récolte	Opportunités • Volonté de l'Etat et des partenaires techniques et financiers d'impliquer les GIC dans l'élaboration des politiques de développement (consultations participatives du DSCE) • Potentiel de structuration dans le cadre du projet • Capacités à impulser les dynamiques de changement Risques • Irrégularité dans les cotisations et dans le remboursement des crédits • Risque d'usurpation par les élites

Institution	Domaines d'activités	Points forts	Points faibles	Possibilités/Risques
			Responsabilités des GIC, des unions et des fédérations pas clairement définies	
Plateforme nationale des organisations professionnelles agro-sylvopastorales du Cameroun (PLANOPAC)		- Rôle d'interface entre les OP et les institutions publiques, les organismes économiques et les partenaires au développement - Plaidoyer et lobbying au sein des instances de décisions gouvernementales et internationales en faveur de politiques et d'actions durables d'appui au développement rural - Appui à la structuration des OP	- Encore peu structurée au niveau local - Moyens humains et financiers limités - Faible capacité d'intervention, notamment, en termes de négociation avec ses partenaires des secteurs public et privé - Centralisation et faible restitution des informations et des responsabilités à divers niveaux.	Opportunités - Dispositif institutionnel permettant de limiter l'informel - Mobilisation des appuis de l'Etat et des partenaires au développement - Représentation et défense des intérêts des producteurs auprès des décideurs Risques - Pas une bonne représentativité de la base - Tendance des élites et leaders à l'usurpation, et à l'utilisation des postes de responsabilité de l'organisation comme strapontins pour d'autres intérêts.

Annexe 8: Note sur le secteur privé agricole et rural au Cameroun¹

1. La typologie des acteurs privés du secteur agriculture/élevage peut être faite sur la base de la gestion des filières agropastorales en s'intéressant aux acteurs de chaque niveau de la chaîne allant de l'acquisition d'intrants de production à la mise à disposition du produit final au consommateur en passant par la production, la transformation, etc. Nous pouvons alors distinguer:

1- Les producteurs: Il importe d'opérer une distinction en fonction de la taille de l'activité et des rapports sociaux de production. Nous avons ainsi:

- a. Les agro-industries et quelques grands exploitants agricoles (Cf. typologie faite par ACHANCHO dans Grain de sel)
- b. Les producteurs moyens disposant d'exploitations agricoles de moyenne importance.
- c. Les petits exploitants agropastoraux: on retrouve ici le petit éleveur ou le petit agriculteur. La majorité des ruraux rentrent dans cette catégorie même si la maîtrise technique, l'accès aux facteurs de production et l'insertion dans les réseaux de commercialisation y contribuent à une forte différenciation.

2. Les grands et les moyens exploitants ont des exploitations reposant généralement sur la monoculture ou sur l'élevage d'une seule espèce animale et se prêtant plus à une dynamique filière. Elles fonctionnent très souvent suivant une logique d'entreprise économique. Les petits agriculteurs et les éleveurs ont des exploitations à plusieurs spéculations agropastorales suivant une logique de diversification avec entre autre l'objectif d'assurer la survie familiale. Elles présentent de ce fait d'autres enjeux et implications socioéconomiques sur le plan des politiques publiques.

3. Dans cette catégorie de producteurs, nous pouvons noter l'existence de regroupements au sein d'organisations. La forme la plus prépondérante est le GIC. En fin 2008, le Cameroun comptait plus 90 000 organisations paysannes légalisées soit comme GIC, coopératives ou encore leurs unions, fédérations et confédérations, soit comme associations et GIE. Il existe quelques grosses coopératives mais en général ce sont des coopératives mises en place avant les années 85 et qui connaissent de sérieuses difficultés d'adaptation au nouveau contexte.

4. Les dynamiques fédératives de niveau régional et national sont encore peu présentes et lorsqu'elles existent elles présentent des faiblesses de structuration, de capacité de réflexion et d'action, bref de maturité. Les principales OPA d'envergure nationale (couvrant quelques régions du Cameroun et ayant une ambition de couverture nationale) que nous avons identifiées en fin 2008 sont: la confédération des organisations rurales pour le Cameroun économique (FORCE), la Confédération Nationale des Producteurs de Cacao du Cameroun (CONAPROCAM), le Conseil Régional des Organisations Paysannes de la partie Septentrionale du Cameroun (CROPSEC), la Coopérative des Organisations Paysannes des Agriculteurs et Eleveurs du Cameroun (COOPAGEC), l'Organisation de Producteurs de Coton du Cameroun (OPCC-GIE), l'union des sociétés coopératives des producteurs agropastoraux pour le développement du Cameroun (UCOPACAM-BINUM).

5. Nous pouvons noter l'existence de trois dynamiques de plate forme à l'échelle nationale:

¹ PSAE 2009, Concertation public/Privé dans le secteur agriculture et élevage

a- **La CNOP CAM, Concertation Nationale des Organisations Paysannes du Cameroun (CNOP-CAM).** Elle a vu le jour le 20 décembre 2000 suite à un processus débuté en 1998 et son assemblée générale avait réuni environ 140 organisations paysannes. Mais à ce jour, l'essentiel de ses membres fondateurs disent ne plus y appartenir. Son pilotage reposerait sur quelques leaders et on pourrait bien s'interroger sur sa représentativité. En l'absence d'autres dynamiques, elle a occupé le devant de la scène pendant plusieurs années.

b- **La PLANOPAC (plate-forme nationale des organisations professionnelles agrosylvopastorales du Cameroun (PLANOPAC)).** Elle a vu le jour en octobre 2007 et son AG réunissait alors 163 organisations paysannes venant des 10 régions du Cameroun. On peut situer son origine au processus engagé depuis janvier 2006 telle que le montre le compte rendu de la réunion de concertation regroupant la sous direction des organisations professionnelles agricoles et de l'action coopérative (ministère de l'Agriculture) et les organisations paysannes faîtières en date du 24 janvier 2006. Elle est incontestablement la principale dynamique fédérative regroupant à ce jour les organisations paysannes et reposant sur une réelle base (les producteurs et leurs OPA). Elle a bénéficié du projet PARI pour sa mise en place et bénéficie actuellement de l'appui du projet ACEFA. Ces soutiens des programmes étatiques peuvent amener à s'interroger si la PLANOPAC est suffisamment autonome. Mais c'est une plate forme présentant l'avantage de regrouper un nombre important de producteurs agropastoraux répartis sur l'ensemble du territoire. En mars 2009, la PLANOPAC compte 10 plates-formes régionales regroupant environ 1300 organisations paysannes (associations, GIC et unions de GIC, coopératives) avec un total d'environ 144 000 producteurs. Elle est probablement le cadre d'où émergeront de réelles dynamiques de producteurs agropastoraux.

c- **Le conseil national des organisations des petits producteurs du Cameroun (CNOPROCAM)** dont l'assemblée générale constitutive eu lieu les 18 et 19 mars 2008 à Okola. En fin 2008, le CNOPROCAM estimait avoir 16 organisations membres installées dans 8 régions du Cameroun et regroupant environ 400 000 producteurs. Ses leaders prêche l'idée d'un mouvement paysan qui doit se construire à l'écart de l'action du MINADER. S'agirait-il de personnes qui se sont désolidarisées du processus de mise en place de la PLANOPAC ? Elle reste fragilisée du fait de sa non reconnaissance par les ministères en charge du développement rural.

Au total, cette situation nous semble poser la question d'un cadre réunissant les différentes tendances du mouvement paysan agricole et favorisant /valorisant l'expression de la diversité/richeesse du monde rural camerounais. Elle pose quand même sous fond de regret la question de la place et du rôle de la chambre d'agriculture au Cameroun.

2- Les producteurs et distributeurs de semences. Nous avons ici les sociétés importatrices ou productrices de semences animales ou végétales et dont plusieurs s'occupent aussi de la distribution. Nous pouvons évoquer par exemple les accoueurs pour la production des poussins. Dans la production végétale il existe un réseau de distributeurs de semences. Notons toutefois que le secteur de la production des semences connaît aussi une implication d'agriculteurs engagés sur la production des semences de maïs, de pomme de terre, les sélections et la fourniture de races améliorées de porcs, de lapin, etc. Il s'agit en général de GIC de semenciers.

3- Les distributeurs d'intrants agropastoraux: D'après certains de nos travaux en 2008, le secteur de vente d'intrants agricoles compte environ 600 points de vente dans tout le Cameroun. Ces vendeurs peuvent être regroupés en quatre catégories: les importateurs, les grossistes, les revendeurs, les détaillants. Au Cameroun, nous avons dénombré six importateurs d'intrants (Voir annexes).

Dans cette catégorie nous pouvons noter l'existence de regroupements tels que Croplife Cameroun qui réunit les principales sociétés importatrices et distributrices de pesticides.

4- Les structures de financement: il s'agit essentiellement d'établissements de microfinance, des projets et programmes étatiques et dans une certaine mesure des ONG. Mais on note depuis le début des années 90 un resserrement des EMF dans les centres urbains, l'activité agricole se révélant risquée, peu rentable, sans assurances pour les promoteurs de ce secteur. Certaines EMF sont en milieu rural et sont promues par les bailleurs de fonds étrangers ou des programmes étatiques et on note l'existence de quelques réseaux d'EMF tels CAMCULL (Ligue des Caisses populaires et Coopératives du Cameroun), CVCA (caisses villageoises autogérées), MC2 (Mutuelles communautaires de croissance). Mais on peut bien s'interroger pour certaines sur leur viabilité financière à long terme pour l'accessibilité de leurs produits aux paysans. Les projets et programmes étatiques interviennent très généralement par des appuis matériels ou financiers au bénéfice des OPA. Une cogestion de ces appuis avec les OPA semble une préoccupation au niveau des programmes étatiques comme ACEFA.

5- Les commerçants de produits agropastoraux: Il existe toute une chaîne d'acheteurs de produits vivriers jusqu'au vendeur en lien direct avec les consommateurs. Notons aussi l'existence d'exportateurs de produits vivriers en direction d'autres pays de la sous région Afrique Centrale ou même d'autres pays européens en particulier pour les fruits. Les filières des cultures d'exportation (café, cacao, coton etc.) sont essentiellement destinées à l'exportation avec un maillon important d'exportateurs.

6- Les transformateurs: Malgré un développement récent de ce secteur, quelques transformateurs (fruits, céréales, etc.) émergent et le renforcement de ce secteur présente certainement un enjeu pour la valeur ajoutée et en définitive les prix payés aux producteurs.

7- Les transporteurs: Nous avons ici le transport du vivrier des points de production vers les marchés, les difficultés rencontrées par ces acteurs ont très généralement des conséquences sur les réseaux de collecte, et les prix payés aux producteurs. Aussi, les transporteurs des produits tels que le café et le cacao vers les pays étrangers constituent toute une autre catégorie.

8- Les chargeurs: Ces acteurs sont fortement présents au niveau de l'exportation et certains observateurs considèrent de plus en plus qu'en l'absence de banques finançant leurs activités, les exportateurs camerounais se réduisent plus à des chargeurs partenaires d'importateurs européens qui préfinancent leurs opérations.

9- Les consommateurs des produits agropastoraux: Il s'agit à la fois de consommateurs nationaux et étrangers. Sur le plan national quelques associations de consommateurs ou de citoyens existent mais avec des identités et des légitimités peu claires et discutables: l'Association pour la Défense des Consommateurs, l'Association des Consommateurs, l'Association Citoyenne pour la Défense des Intérêts Collectifs (ACDIC).

10- Les ONG locales et les bureaux d'études: Il en existe une multitude aux identités ambiguës. En général ils ont pour objectif déclaré l'encadrement des ruraux (formation, sensibilisation, etc.). Mais celles qui parviennent effectivement à le faire sont peu nombreuses, il s'agit de celles connectées à des réseaux de bailleurs de fonds étrangers s'engageant à financer des programmes d'activités. La majorité des ONG locales sont en fait des prestataires de services (bureau d'études et cabinets déguisés) auprès des projets/programmes de l'Etat ou des organisations internationales de développement.

11- Les interprofessions: Signalons l'existence de deux interprofessions IPAVIC pour la filière avicole et le CICC pour les filières cacao/café.

Au total, la multitude et la diversité des acteurs privés ruraux soulèvent plusieurs questions quant aux cadres de dialogue avec le privé: Qui impliquer ? Quels types de dialogues (bilatéraux, multilatéraux) ? Quelle représentativité ou légitimité de certaines structures de regroupement ? Doit-on d'abord privilégier certains acteurs du privé ?

12- La recherche agricole: Nous retrouvons ici les organisations internationales de recherche comme IITA, aussi certaines agro-industries disposent en leur sein d'unité de recherche.

13- Les organisations internationales: Leurs actions couvrent généralement un éventail assez diversifié de thématiques. Nous pouvons citer la SNV, Plan International, GTZ, etc.

Annexe 9: Aperçu sur le secteur privé camerounais à travers quelques organisations de représentations et leur relation avec l'Etat

Cette section concerne quelques structures de représentations et fait le point de leurs dialogues avec l'Etat. Seront concernés: IPAVIC, GEX, CROPLIFE, PLANOPAC.

Dans toutes les dix régions du Cameroun, seulement deux interprofessions agropastorales fonctionnelles existent: l'une pour les filières cacao-café (le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café, CICC) et l'autre pour la filière avicole (l'Inter Profession Avicole du Cameroun, IPAVIC). Or, la politique gouvernementale du secteur rural s'appuie sur le développement des filières, cette approche se traduisant d'ailleurs par une intervention de l'Etat sous forme de « projets/programmes-filières ». On aurait espéré voir plusieurs interprofessions au regard de leurs intérêts. En effet, l'interprofession est un dispositif de coordination verticale des échanges entre acteurs au sein d'une filière et le reste de l'économie. Sur le plan interne elle permet des échanges et la concertation entre les acteurs, aidant ainsi à mieux défendre les intérêts des acteurs de la filière et à gérer les contradictions éventuelles entre les intérêts des différentes catégories d'acteurs. Par ailleurs elle permet à la filière de disposer d'un interlocuteur pour ses partenaires en particulier l'Etat. Elle est aussi un outil pour la promotion des produits.

IPAVIC (Interprofession Avicole du Cameroun)

L'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC) regroupe les acteurs intervenant dans la filière avicole moderne en particulier la production d'œuf et la production des poulets de chairs.

Organisation

Au sein de l'IPAVIC, les différents corps de métier sont regroupés en collège:

1. Le collège des industriels;
2. Le collège des producteurs et distributeurs d'œufs de consommation;
3. Le collège des éleveurs et distributeurs de poulets de chairs;
4. Le collège des techniciens.

Sur le plan de la gestion, l'IPAVIC est structurée autour de:

- Une convention nationale des aviculteurs qui est un forum d'information et de communication où s'expriment les préoccupations des différents acteurs;
- Une AG de représentation regroupant les délégués issus des collèges. L'AG traite des stratégies et des orientations;
- Un conseil d'administration ayant à charge l'exécution du programme d'activités;
- Un secrétariat permanent qui est l'organe d'exécution et de gestion quotidienne, c'est un organe technique;
- Au niveau opérationnel l'IPAVIC dispose de deux structures d'intervention:
- Les démembrements du Secrétariat permanent;
- Les représentations régionales gérées par les opérateurs et ayant un rôle politique.

Au niveau du collège des producteurs, la majorité des membres a entre 500 et 2000 poussins par bande. La cohésion de l'IPAVIC tient à la conscience de la nécessité de l'intégration

de tous les maillons pour une bonne performance de la filière et de ses acteurs pris individuellement.

Rapport avec l'Etat

L'IPAVIC collabore avec le ministère du commerce, le MINEPIA et le ministère de l'économie.

Il n'existe pas de cadre structuré et formel de dialogue, les urgences et questions à résoudre au niveau de la filière amènent généralement IPAVIC à aller vers les pouvoirs publics ou à être sollicitée par ces derniers.

Les principaux acquis

- Avec le ministère du commerce une négociation a permis de baisser les prix du poulet au consommateur par l'organisation des « marchés témoins » grâce à une subvention de 6 millions de francs CFA permettant ainsi à l'IPAVIC de reverser la différence aux éleveurs amenés à vendre le poulet à 2000 f CFA au lieu de 2 200 f CFA.
- Le ministère de l'économie et l'IPAVIC ont élaboré un plan de relance de la filière avicole suite à la grippe aviaire. Ce plan a été validé par le premier ministre qui lui a confié la mise en œuvre. Dans ce cadre l'IPAVIC a déjà reçu 231 millions de francs CFA et attend le versement du reliquat qui s'élève à 1 milliard.
- Le ministère de l'élevage fait partir du comité de suivi de l'utilisation du milliard à recevoir et a participé à la validation de l'étude relative aux activités à mener.

L'IPAVIC souhaite la mise en place d'un conseil national avicole.

GEX (Groupement des exportateurs Cacao & Café)

Le GEX est un syndicat professionnel qui a vu en 1980. Il regroupe environ 90% des exportateurs de cacao et café du Cameroun. Il a pour mission de:

- Défendre les intérêts de ses membres;
- Etudier les questions relatives à la commercialisation des produits de base;
- Former et informer les membres et les tiers;
- Faire un arbitrage en vue du règlement des affaires contentieuses impliquant un ou plusieurs membres entre eux ou avec les tiers;
- Apporter l'assistance dans la résolution des questions techniques, économiques, fiscales et juridiques ayant trait à la commercialisation;
- S'occuper des relations avec les pouvoirs publics, les organes des filières cacao et café et divers organisations internationales en vue de rechercher des solutions aux problèmes de commercialisation des produits.

Rapports avec l'état

Le GEX collabore avec différents départements ministériels en particulier le MINADER, le MINCOMMERCE, le MINEFI et le MINEPAT.

Modes de relation

Aucun cadre formel n'existe pour le dialogue avec l'Etat. Le GEX va vers l'Etat lorsqu'il a des difficultés. Il attend par ailleurs d'être sollicité lorsque c'est nécessaire pour pouvoir dire son mot mais ce n'est jamais le cas. Or selon le GEX, les exportateurs constituent les principaux bailleurs de fonds de la production dans ces filières actuellement libéralisées car ce sont les exportateurs qui très souvent préfinancent les producteurs à travers des avances sur la valeur des produits à acheter. Le GEX regrette que plusieurs décisions relatives à leurs activités leurs arrivent comme des surprises.

Le GEX a adressé un mémorandum relatif aux problèmes rencontrés avec l'administration fiscale, celui-ci n'a jamais eu de réponse.

Le GEX avait été sollicité pour désigner son représentant à la commission d'homologation des pesticides, mais celui-ci n'a jamais été invité à une réunion.

Acquis en termes de dialogue avec l'Etat:

L'effort du MINCOMMERCE qui a permis un véritable contrôle au niveau de l'ONCC, ce qui a conduit à l'accroissement du nombre d'affiliés au GEX car certains exportateurs exerçaient ainsi dans l'illégalité;

Difficultés rencontrées qui entravent le dialogue

- Les enjeux de pouvoir;
- le non respect des textes dans l'exécution;
- La lourdeur et l'ambiguïté de certains textes;
- L'approche top down qui persiste depuis l'atteinte du point d'achèvement où la tendance est le retour vers l'Etat souverain et autoritaire;
- la gestion des relations Etat - Secteur privé fortement dépendante de la volonté des fonctionnaires en place « ils ne veulent pas lâcher le morceau »;
- L'instrumentalisation faite par l'Etat qui n'associe pas tout le monde au dialogue;
- La complexité des procédures fiscales;
- La faible structuration du secteur privé.

CropLife Cameroun

CropLive Cameroun est un démembrement de CropLife International qui regroupe les fabricants de produits antiparasitaires et phytosanitaires. CropLive Cameroun œuvre pour la défense de leurs intérêts par le respect du Code international pour la distribution et l'utilisation des pesticides (code FAO) et le respect de la Loi n° 2003/003 du 21 avril 2003 portant protection phytosanitaire et le décret fixant les modalités d'application.

Organisation

Les membres du CropLife sont: FIMEX INTERNATIONAL, ADER CAMEROUN, SYGENTA AFRICAWARE, AGROCHEM, YARA et JACO. Il s'agit des principaux importateurs de produits phytosanitaires du Cameroun.

Entité de l'Etat avec qui CropLife collabore

CropLife Cameroun collabore avec différents départements ministériels: MINADER, MINREST, MINEF, MINSANTE.

Mode de relation

Plusieurs voies de collaboration sont explorées par CropLife mais il s'agit essentiellement de concertations informelles initiées par CropLife et ses membres.

- CropLife fait la démarche pour rencontrer même de façon informelle les responsables des ministères par rapport à ses préoccupations;
- CropLife fait présider son AG par le ministre de l'agriculture;
- CropLife associe les agents du ministère dans la réalisation de ses activités notamment en formant quelques cadres du MINADER, et en co-animant avec eux les formations annuelles des vendeurs d'intrants agricoles.

Acquis en termes de dialogue avec l'Etat

- Les formations annuelles dispensées sur la toxicologie et la pharmaco vigilance en partenariat avec le MINADER dans toutes les 10 régions;
- La formation des formateurs (deux cadres du MINADER) sur la lutte intégrée;
- La signature de la convention avec CropLife international pour le financement de l'élimination des déchets obsolètes dont dispose l'Etat à Garoua (2000 tonnes).
- L'adoption de la législation sur la protection phytosanitaire;
- L'obtention de l'Etat de l'obligation d'être membre de CropLife Cameroun pour importer les pesticides.

Difficultés rencontrées qui entravent le dialogue

- Les enjeux de pouvoir;
- L'incohérence entre les politiques et les actions menées, due à l'absence d'un cadre de concertation formel;
- L'existence des textes qui ne sont pas mis en application;
- L'absence d'obligation de résultats;
- Le facteur humain: la gestion des relations Etat secteur privé est basée sur la volonté des individus (fonctionnaire) qui occupent des postes à un moment précis et plusieurs d'entre eux ne veulent pas « lâcher le morceau »;

La PLANOPAC (plate-forme nationale des organisations professionnelles agrosylvopastorales du Cameroun)

Rapports avec l'Etat

La PLANOPAC entretient une étroite collaboration avec l'Etat: le MINADER et le MINEPIA. Des collaborations sont en cours de négociation avec le MINEPAT, le MINEP, le MINFOF et Ministère de la femme et de la famille.

Mode de collaboration avec l'Etat

Les différents modes de collaboration de la PLANOPAC avec l'Etat sont:

- La participation comme membre aux commissions de sélection de projets à financer par le MINADER et MINEPIA dans le cadre du programme ACEFA;
- La participation comme membre aux comités de pilotage des projets/programmes (AMO, ACEFA, AFOP);
- La participation aux réunions sur invitation.

Les commissions de sélection des projets dans le cadre du programme ACEFA

Il existe aux niveaux national, régional et départemental des commissions de sélection des projets qui sont mises en place pour 4 ans. Ces commissions existent actuellement dans 6 régions du pays (Extrême nord, Nord, Adamaoua, Sud, Ouest et Sud ouest). Chaque commission est composée de 8 personnes dont 4 représentants d'OPA et 4 fonctionnaires du MINEPIA et MINADER.

Au niveau départemental, ce sont les représentants d'OPA d'arrondissements choisis démocratiquement qui siègent. Dans certains départements, on assiste à la confrontation fonctionnaire-OPA, des délégués du MINADER estimant qu'il est impossible qu'une commission de sélection soit présidée par un producteur. Dans la région de l'Ouest, 5 commissions sont déjà mises en place dont 4 présidées par des producteurs.

Au niveau régional, nous avons 4 représentants élus démocratiquement venant des départements.

La commission nationale a 6 membres dont 3 producteurs, les secrétaires généraux du MINADER et du MINEPIA et le coordonnateur du programme ACEFA.

Pour la PLANOPAC, cette évolution est soutenue par les responsables du MINADER et du MINEPIA au niveau national mais de fortes réticences existent au niveau des régions où plusieurs responsables estiment maîtriser une manière de faire (instrumentaliser la participation des OPA ?) qui existe depuis longtemps et ne saurait changer. Un leader de la PLANOPAC n'hésite pas d'ailleurs à suggérer fortement que ces responsables soient formés.

Les acquis de la PLANOPAC dans ses négociations avec l'Etat

- La participation aux commissions de sélection (projet ACEFA) et aux comités de pilotage;
- L'appui technique et financier reçu actuellement du programme ACEFA.

Difficultés rencontrées qui entravent le dialogue

- les enjeux de pouvoir;
- la réticence de certains fonctionnaires (région et départements) à céder une partie de leur pouvoir

Annexe 10: Analyse des activités/projets financés par les donateurs/partenaires techniques et financiers (PTF) et autres parties prenantes en relation avec les activités après récolte

Donateurs	Nature du Projet/Programmes	Champ d'action	Statut	Complémentarité/synergie potentielles
Gouvernement (ressources PPTE)	Projet de relance de la riziculture dans la vallée du Logone. Structuration des organisations de producteurs sur les deux sites de la SEMRY	Province de l'Extrême Nord	En cours	- Capitalisation des acquis et des leçons d'expériences en matière d'approche
	Programme du Fonds National de l'Emploi. Appui à l'acquisition d'intrants et d'équipements à crédit, notamment pour les riziculteurs	National	En cours	- Capitalisation des acquis et des leçons d'expériences en matière d'approche (objectif de couverture territoriale dans l'octroi du crédit mais pas de consolidation des activités financées au profit des producteurs et pas de garantie de continuité dans la fourniture de services).
Banque Africaine de développement	Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural des Provinces Septentrionales (PARFAR). Le coût total du programme est de l'ordre de 17,40 millions UC. 4 composantes: production de semences, infrastructures rurales et actions environnementales, appui aux activités économiques des femmes et la sensibilisation contre le VIH/SIDA et coordination et gestion du programme.	Nord et Adamaoua	En cours (soit fin le 31/12/2008, soit le 31/12/2009)	- Capitalisation des acquis et des leçons
Union Européenne	Projet d'appui au Centre de prestations de services de la fédération des producteurs du Logone et Chari (CPS/FEPROLOC). Le coût total du protocole d'accord est de 362.698.772 FCFA dont 300 millions FCFA des fonds "COM Stabex 1998 unifiés" de la Coopération Cameroun – UE: pérennisation de la gestion et de l'exploitation des périmètres irrigués légués par le Programme de Développement Rural Participatif dans le Département du Logone-et-Chari (PDRP-LC)	Basse Vallée du Logone (Province de l'Extrême Nord)	En cours – Fin 2009	- Capitalisation des acquis et des leçons
Fonds International de Développement Agricole	Projet d'appui au développement des filières agricoles (PADFA) axé sur les filières riz et oignon: amélioration de la compétitivité des filières	Nord, Extrême Nord, Ouest et Nord Ouest	2011-2017	Echanges d'expériences sur les activités menés en lien avec l'aval des filières
	Programme national de développement des racines et tubercules (PNDR). Coût total 15 milliards de FCFA. Exécuté sous tutelle du MINADER. Composantes: a) renforcement des capacités des OP/genre; b) appui à la commercialisation et gestion des	National (5 antennes régionales) 250 villages sur 10 provinces (dont 8	En cours (2004 – 2012)	- Reprise des données de l'étude de base - Exécution possible des deux programmes avec la même UGP - Capitalisation des acquis en matière d'appui organisationnel, transformation

Donateurs	Nature du Projet/Programmes	Champ d'action	Statut	Complémentarité/synergie potentielles
	micros entreprises; c) appui à la production/post récolte/transformation; fonds de risque pour inciter le financement des micro-entreprises et PME de stockage, transformation des R & T validé	dans l'Extrême Nord, 35 dans le Centre, 28 dans l'Ouest)		- Echanges d'expériences
	Projet d'appui au développement communautaire (PADC). Financement FIDA (9,5 millions DTS) + Gouvernement/Bénéficiaires. Exécuté sous tutelle du MINADER Composantes: a) développement communautaire et renforcement des capacités (élaboration de plans villageois de développement (PVD); b) financement des infrastructures socio-économiques prioritaires dans le cadre des PVD; c) appui aux activités génératrices de revenus (AGR)	2 provinces: Centre et Extrême Nord (250 villages touchés)	En cours (2003 – 2010)	- Utilisation des données de l'étude de base et de la revue à mi-parcours
	Projet d'appui au développement de la microfinance rurale (PADMIR): Financement FIDA (13,5 million USD) + projet régional PAMIGA, EMF et banques partenaires, et bénéficiaires. Exécuté sous tutelle MINADER Trois composantes: (i) Amélioration de l'environnement de la microfinance rurale (renforcement institutionnel); (ii) Accès aux services financiers ruraux (réseaux d'EMF, adaptation des produits et services financiers aux besoins des populations rurales, emprunteurs/MER); et (iii) Coordination et gestion du projet.	3 provinces: Ouest, Centre et Extrême Nord	2009 - 2014	- Capitalisation des acquis, voir si réflexion sur modalités de financements des opérateurs de l'aval des filières
Banque Islamique de développement	Projet de développement de la zone de Mont Mbappit intervient sur des petits aménagements périphériques sur bas-fonds et zones humides. Deux objectifs généraux: l'aménagement de près de 1200 ha de bas fonds dont environ 500 pour la riziculture et le renforcement des capacités des organisations de producteurs	Haut Bassin du Noun (Province Ouest)	En cours – Fin 2010	- Capitalisation des acquis et des leçons - Consolidation des groupements de producteurs villageois existants
	Projet de développement rural intégré du Chari-Logone. Réhabilitation des infrastructures hydroagricoles (périmètres de Zimado (400 Ha) et de Ndou (170 Ha) et construction d'un barrage écluse de retenue d'eau et de protection sur le défluent Chouara au niveau de la localité de Blangoua	Vallée du Logone (Province de l'Extrême Nord)	Démarré en 2008	

Donateurs	Nature du Projet/Programmes	Champ d'action	Statut	Complémentarité/synergie potentielles
Banque Mondiale	Projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA). Appui au développement de 7 filières dont le riz et l'oignon	National	Démarrage prévu pour 2009	- Collaboration en matière de gestion et suivi financier, de programmation et de suivi des activités - Complémentarité dans les appuis sur les filières
	Eau, sol, arbres (ESA). Développement de la riziculture pluviale avec des techniques culturales améliorées basées sur le semis couvert végétal et l'utilisation de variétés à cycles plus courts et plus productifs.	Zone SODECOTON (Provinces Nord et Extrême Nord)	En cours	
Agence française de développement (AFD)	Appui à la maîtrise d'ouvrage dans le secteur rural (AMO): appui institutionnel aux 2 ministères et à leurs démembrements. 6,888 milliards de FCFA	National	2008-2011	- renforcement institutionnel en lien avec les besoins recensés pour mener une stratégie d'ensemble sur la réduction des pertes après récolte
	Projet d'appui à la compétitivité des exploitations familiales agricoles (ACEFA). Financement de microprojets productifs dont certains peuvent appuyer un maillon (production, transformation, commercialisation) d'une filière agricole. 14,117 milliards FCFA	National	En cours 2008-2011	- Echanges d'expériences - Capitalisation des acquis sur les projets de transformation, conservation

Annexe 11: Analyse du portefeuille de projets appuyés par la BAD dans le pays

Nom du Projet	Sous-secteur + Description des composantes /activités	Statut (achevé/ en cours)	Date début	Date achèvement	Montant total (millions USD ou UA)	% décaissé	Activités post récolte	
							Prévues (décrire)	Proposées ou potentielles
Projet d'appui au développement rural participatif et décentralisé de Grassfield	Développement rural	En cours	23/02/05	31/12/10	15 millions	37,25%	Appui à la commercialisation des produits agricoles à travers: Le développement d'un système d'information sur les marchés des produits agricoles la Construction de 254 km de pistes rurales.	
Programme d'amélioration du revenu familial rural dans les provinces septentrionales (PARFAR)	Développement rural	En cours	14/03/02	31/12/09	14 millions	79,61%	02 Unités Polyvalentes de Transformation des aliments de base (UPT) construites et en cours d'équipement 68 magasins de stockage des produits agricoles construits 24 points de vente des produits agricoles construits	construction de: 17 magasins de stockage des produits agricoles 1 points de vente de produits agricole 21marchés de bétail - réhabilitation de 59 Km de pistes rurales
Projet d'appui au développement rural participatif de Rumpi	Développement rural	En cours	23/02/05	01/06/10	16.5 millions	25,41%	20 marchés de produits agropastoraux construits; - Distributions des équipements de transformation des produits agricoles (moulins etc)	Construction de: 237 km de pistes rurales; 4 marchés de produits agropastoraux

Annexe 12: Liste des personnes rencontrées

Nom	Fonction	Contact
Ministère des finances		
M.Todou	Collaborateur SG	99 91 20 70
M. Abadoma	Collaborateur SG	77 54 54 99
M. Hamatou	Collaborateur SG	77 06 66 66
M. Mboya Emmanuel	DGB	99 92 83 90 ebolda@yahoo.fr
Ministère du commerce		
M.Joseph Motomby	Directeur du Commerce extérieur	94 01 77 06
Mme Adija Temfemo	Chef du service produits de base	99 94 74 36 – 22 06 17 08
M. Alain Alima Messi	Chargé d'études assistant à la cellule de coopération commerciale	77 83 34 34
Ministère des PME		
Mme Secke Pouka Marie Louise	SG	22 22 35 58 seckeml@yahoo.com
M. Mandeng Nyobe Jules	DPME	99 51 04 41 mandengnyobe@yahoo.fr
Ministère du plan		
M. André Tefang	Coordonateur adjoint	99 97 97 18 tefang_andre@yahoo.fr
Ministère de la communication		
Mme Njoya Colette	DCPAG	99 82 91 32
Ministère des travaux publics		
M. Mamadou Bouba	CT1	99 95 45 49
M. Ilouga	Direction des routes rurales	77 56 15 42
Ministère de l'élevage et de la pêche		
Dr Ousmarou Ousmanou	Direction des Affaires Générales	ooumarou@yahoo.fr 99 71 65 98
Dr Chepnda Vitalis	CE/DESC	99 00 37 22 drchepnda@yahoo.co.uk
Dr Ngoande Salvador	SDPIA/DPA Coordonateur RPAC	99 99 04 72 sango_cam@yahoo.fr
Ministère de l'agriculture et du développement rural		
M. Muondo Nna Patrick	DEPC	22 22 19 25 / 99 94 79 04
M. Ayong Engille	CT1	75 35 19 85
M. Nuza Syxtus Thomas	DRCQ	77 73 78 87
M. Francis Leku Azenaku	DDLCC	77 60 67 13
M. Hell Makong	DEPC/CPIE	99 53 63 39
M. Djoumessi Jean Claude	DOPA	99 72 00 13
M. Achancho Valentine	SDOPAC, sous directeur	99 84 29 55 achencho_va@yahoo.fr
M. Bokagne Felix	chef du cellule de suivi	felixbokagne@yahoo.fr 77 68 58 49
M. Onate Foumane Emmanuel	PRFP CN	obate@yahoo.fr 77 32 83 38/22 05 77 86
M. Ouaukam N. Eveline	PRFP CM	75 24 16 13 evelineouokam@yahoo.fr
M. Waffo Jean Christophe	PNAFM CUP	77 40 10 03

		waffojc@yahoo.fr
M. Debazou Yanto Yantco	DEPC/CAP CEA2	77 74 60 74 yantio@hotmail.com
M. Bili Oloune J-P	CMVRA coordonateur	77 60 14 94
M. Ekotto Eboa Faustin	PLGFV Coordonateur	22 19 08 48 plgfv_ipppte@yahoo.fr
M. Arougou Etoco Roland	DDA SDES	77 70 16 79 etogoroland@yahoo.fr
Dr Yankam Njonou	CT2	22 23 12 50
M. Jules Mefoumane	CS CEAT	22 05 48 08
Ministère de la recherche		
Dr Maurice Doube	SG	doubemaurice@hotmail.com 72 23 54 67
Dr Jean Daniel Ngou Ngoupayou	chef de la division des politiques scientifiques	99 56 90 46 ngou_ngoupayou@yahoo.com
Opérateurs		
M. Florent Onguen	Président Rhorticam	99 81 59 11 fonguene@hotmail.com
M. Gabriel Nzoyem	Secrétaire exécutif ANEMCAM	note43@hotmail.com 99 90 84 30
Mme Elisabeth Atangana	Présidente CNOP-CAM	cnop_cam@yahoo.fr 99 82 59 40
Mme Hélène Enyenga	Présidente Mubase (mutuelle Bayem Salem)	99 44 001 82
M. Victor Essaga	Exportateur produits transformés	99 43 58 87
Mme Alene Hortense	PCA Cofeporme	77 63 25 20
Service d'appui		
Dr Zok Simon	Directeur Général IRAD	22 22 33 62 ou 99 87 67 18 zoksimon@yahoo.com
Dr Kamení Anselme	IRAD	77 65 86 86
Partenaires techniques et financiers		
M. Wilfrid Fousse	SCAC Attaché de coopération	94 99 70 21 wilfrid.fousse@diplomatie.gouv.fr
Projet et programme		
M. Ngue Bissa Thomas	Coordonnateur national du PNDRT (programme racines et tubercules – Fida)	22 22 73 25 ou 99 91 73 25 nguebissafr@yahoo.fr
M. Ngom Emmanuel Pierre	Coordinateur national Programme de développement des palmeraies villageoises	77 60 22 36 ou 22 23 08 80 epingom@yahoo.fr unexpalm2007@yahoo.fr
M. Takougne Alphone Marie	Chef de projet Programme de développement de la zone péri- urbaine de Yaoundé	22 20 28 60 ou 77 67 82 64 takouguealm@yahoo.fr

Annexe 13: Programme de la mission

Mercredi 26 août	
9h00	Présentation mission représentant FAO, M. Ousmane Guindo
10h00	SG Ministère des Finances (MINFI) + collaborateurs: M.Todou, M.Abadoma, M.Hamatou
11h00	SG Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) + M.Bokagné B. Félix (Chef cellule suivi-évaluation)
14h00	SG Ministère de la Recherche, Dr Maurice Doubé + Chef de division des politiques scientifiques et de la planification, Dr Ngou Ngoupayou Jean Daniel + M.Dongmo, Directeur de la coopération scientifique
15h00	SG Ministère des Petites et Moyennes entreprises, Mme M-L Secke Pouka
16h30	Ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT), M.André Tefang (coordonateur adjoint) Présents: M.Souleyman Oumarou (assistant) et Mme Kenmoe Lucie-Claire (Direction générale de la coopération et de l'intégration régionale)
	SG Ministère du Commerce + M.Joseph Motomby (Directeur du Commerce extérieur), Mme Adija Temfemo (Chef service produits de base), M. Alain Alima Messi (Chargé d'Etudes, assistant à la cellule de coopération commerciale)
Jeudi 27 août	
9h00	Ministère de l'élevage et de la pêche (Minépia), M. Oumarou Ousmanou, Directeur des affaires générales
10h00	Réunion interministérielle
14h00	Réunion Minader avec les directions techniques
Vendredi 28 août	
8h00	ANEMCAM (Association nationale des établissements de microfinance au Cameroun) – M.Gabriel Nsoyem, secrétaire exécutif
9h00	SCAC (Service de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France) – M. Wilfrid Fousse, attaché de coopération
10h30	Mubase (Mutuelle des associations Buyem Salem) – Mme Hélène Enyenga, présidente
14h00	CNOP-CAM (Coordination nationale des organisations paysannes du Cameroun) – Mme Elisabeth Atangana, présidente et M. Gustave Ewoele
15h30	Réunion Minépia: M. Oumarou Ousmanou (Directeur des affaires générales), Mme Hortense Alene (PCA Cofeporme), Dr Vitalis Chepnda (CE/DESC Minepia) et Dr Ngoande Salavador (service de la pêche industrielle et artisanale)
17h30	M. Florent Onguene, président Rhorticam (réseau des opérateurs de filières horticoles du Cameroun)
Samedi 29 août	
9h00	Visite d'une usine de transformation de Manioc – Nkeng Lingok
12h00	M. Victor Essaga, exportateur de produits locaux
	Séance de travail
Dimanche 30 août	
	Séance de travail
Lundi 31 août	
9h00	Réunion inter projets: PNDRT, Programme palmeraies villageoises, Programme maïs, PADDC, PNSA
11h30	Inades Formation, Mme Elisabeth Mbezele
14h00	Programme d'appui au développement rural peri-urbain de Yaounde (UE): M. Alphonse Marie Takougne, chef de projet
15h30	Irad: Dr Zok Simon, Directeur Général et Dr Kameni Alsene, resposanble du programme transformation
18h00	Debriefing avec M.O.Guindo représentant FAO
Mardi 1^{er} septembre	
10h00	Réunion de restitution - Minader

Programme continental de réduction des pertes après récolte

Evaluation rapide des besoins

Cameroun

La réduction des pertes après-récolte (PAR) est un domaine prioritaire de collaboration entre la FAO et la Banque Africaine de Développement (BAD). Il fut l'un des trois piliers identifiés par la BAD dans sa réponse à la crise alimentaire en Afrique (RCAA) de Juin 2008, en réponse à la hausse des prix alimentaires en 2007 et 2008. En 2009, la coopération entre la FAO et la BAD sur la réduction des PAR a été organisée autour de deux axes: (i) passer en revue le portefeuille agricole de la BAD, sensibiliser/former le personnel de la BAD pour améliorer les activités relatives aux PAR au sein des projets en cours et des futurs projets, et (ii) préparer le document cadre d'un programme continental de réduction des PAR en Afrique sub-saharienne (ASS), basé sur des évaluations des besoins menées dans 14 pays africains. Ces évaluations des besoins ont été effectuées par la division des Infrastructures rurales et des agro-industries (AGS) et la division du Centre d'investissement (TCI) de la FAO, à travers des missions de terrain conjointes menées avec la BAD dans six pays (Cameroun, Ghana, Malawi, Mali, Mozambique et Sierra Leone). Des données additionnelles ont également été obtenues à partir des représentations de la BAD et de la FAO dans les pays, et des acteurs concernés dans huit autres pays (Tchad, Ethiopie, Kenya, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Ouganda et Zambie).

En 2010, six documents de travail intitulé «Programme continental de réduction des pertes après récolte: évaluation rapide des besoins» ont été préparés pour le Cameroun, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Mozambique et la Sierra Leone ; et ont analysé les besoins et les possibilités d'investir dans la réduction des PAR en ASS. Ces rapports ont fourni le fondement sur lequel la BAD pourrait commencer à développer sa stratégie visant à aider les pays d'Afrique subsaharienne à intégrer les recommandations formulées dans des domaines clés d'intervention pour la réduction des PAR.

Cameroun

Pour de plus amples renseignements sur les activités de la FAO
un soutien des pertes après récolte en Afrique subsaharienne:
Divine Njie, Fonctionnaire Principal
Division des infrastructures rurales et des agro-industries (AGS)
AGS-Publications@fao.org

Pour de plus amples renseignements sur le programme de
coopération de la FAO avec la BAD:
Bureau du Directeur, Division du Centre d'investissement (TCI)
Investment-Centre@fao.org